AUTHOR:

CHEVALDIN, L. EMILE

TITLE:

GRAMMAIRE APPLIQUEE

PLACE:

PARIS

DATE:

1897

Master Negative #

92-80709-4

COLUMBIA UNIVERSITY LIBRARIES
PRESERVATION DEPARTMENT

BIBLIOGRAPHIC MICROFORM TARGET

Original Material as Filmed - Existing Bibliographic Record

887.82
C42 Chevaldin, L Émile, 1849-

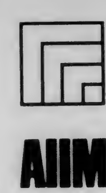
La grammaire appliquée, ou, Série synoptique de thèmes grecs & latins sur un chapitre de Montesquieu, avec une introduction théorique et un appendice contenant des conseils pour les versions grecque & latine... par L.E.Chevaldin... Paris, Klincksieck, 1897.

ii, 219 p. 17½ cm. (Nouvelle collection à l'usage des classes, v.23)

Restrictions on Use:

TECHNICAL MICROFORM DATA

FILM SIZE: 35 mm REDUCTION RATIO: 10X
IMAGE PLACEMENT: IA (IIA) IB IIB
DATE FILMED: 8-31-92 INITIALS M G Y
FILMED BY: RESEARCH PUBLICATIONS, INC WOODBRIDGE, CT

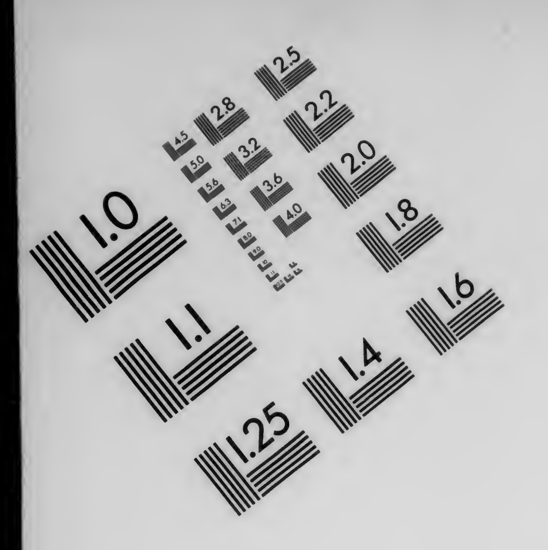


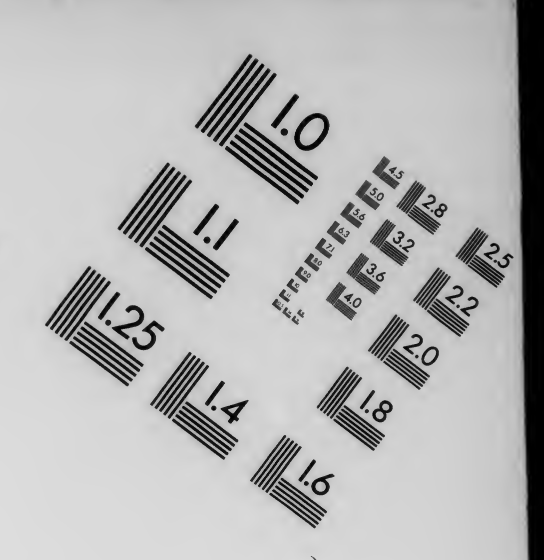
AIIM

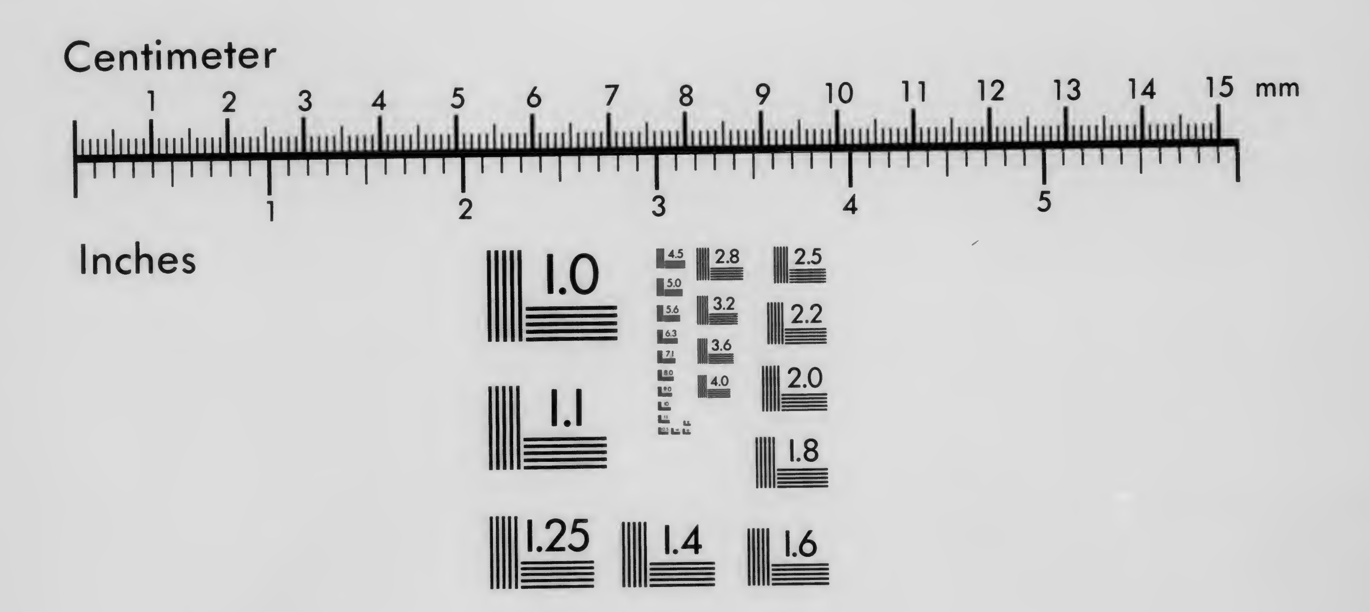
Association for Information and Image Management

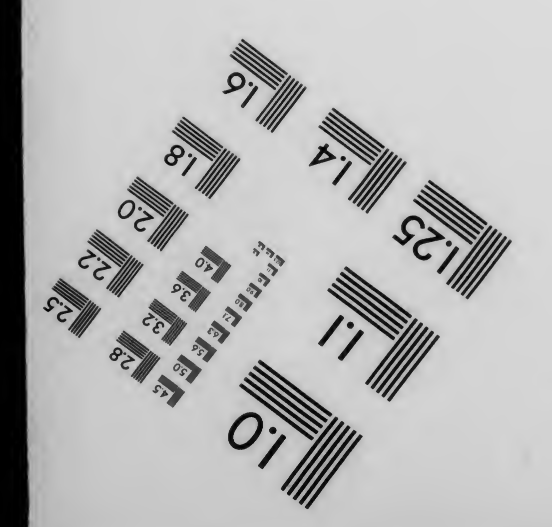
1100 Wayne Avenue, Suite 1100
Silver Spring, Maryland 20910

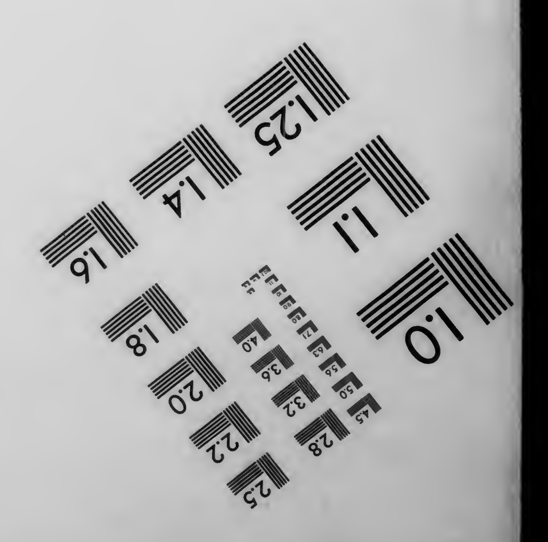
301/587-8202











MANUFACTURED TO AIIM STANDARDS
BY APPLIED IMAGE, INC.

NOUVELLE COLLECTION A L'USAGE DES CLASSES

XXIII

GRAMMAIRE APPLIQUÉE

ou

SÉRIE SYNOPTIQUE

DE THÈMES GRECS ET LATINS

PAR

L. E. CHEVALDIN

PARIS

LIBRAIRIE C. KLINCKSIECK

Paris 28/8/1903

LA

GRAMMAIRE APPLIQUÉE

OU SÉRIE SYNOPTIQUE

DE

THÈMES GRECS & LATINS

LA

GRAMMAIRE APPLIQUÉE

OU

SÉRIE SYNOPTIQUE

DE

THÈMES GRECS & LATINS

SUR UN CHAPITRE DE MONTESQUIEU

Avec une INTRODUCTION théorique et un APPENDICE

CONTENANT DES

CONSEILS POUR LES VERSIONS GRECQUE & LATINE

à l'usage des Classes supérieures de Lettres
et spécialement des Candidats aux examens de Licence et d'Agrégation

PAR

L.-E. CHEVALDIN

Professeur agrégé de grammaire au Lycée de Poitiers,
Chargé de conférences de grammaire à la Faculté des Lettres de Poitiers
(1885-1894)

PARIS
LIBRAIRIE C. KLINCKSIECK
11, Rue de Lille, 11

1897

PRÉFACE

Ceci n'est pas un livre d'érudition : c'est un simple guide pratique, sans autre prétention que de rendre quelque service aux Élèves d'élite et aux Étudiants.

Pour la matière principale de l'ouvrage, qui est la double traduction d'un chapitre de Montesquieu, l'auteur a mis largement à profit les notes qu'il avait prises, étant Boursier d'agrégation, aux conférences de Sorbonne en 1883 et 1884 : il s'empresse de payer cette dette de reconnaissance aux lucides préceptes de M. Alfred CROISET, qui dirigeait alors les exercices de *Thème grec*, et au sévère enseignement de M. Eugène BENOIST, dont un mal impitoyable allait bientôt interrompre les leçons de *Thème latin*.

Cet emprunt fait la force du présent opuscule; mais il ne lui enlève ni toute chance d'erreur ni le mérite d'une certaine originalité.

Les fautes, s'il s'en trouve, devront naturellement retomber sur l'auteur et non sur ses maîtres; mais il est peu probable qu'on en découvre beaucoup, de graves surtout, dans un sujet reçu de telles mains et passé consciencieusement à l'étamine de plusieurs corrections de devoirs d'étudiants ou d'élèves pendant une période de douze années d'enseignement.

Pour le côté original de la publication, il saute aux yeux : cette *Série synoptique* est un ouvrage sans précédents. On a bien publié séparément des corrigés de thèmes grecs ou latins : jamais on n'a pris un chapitre d'écrivain français pour en faire la base d'une comparaison suivie entre les trois langues classiques. C'est que l'entreprise était si ardue (l'exécution me l'a fait bien voir!), qu'elle aura paru

téméraire. Et pourtant elle présentait, semble-t-il, quelque intérêt pour les études... Qu'on veuille donc bien excuser ma bonne volonté et ne pas ménager l'indulgence à un essai hardi sans doute, mais bien intentionné.

Dans une *Série synoptique* de ce genre, il s'agit, non pas de maintenir partout le grec en correspondance exacte avec le latin, ce qui serait impossible, mais d'expliquer ou tout au moins de signaler perpétuellement les divergences entre les deux langues, entre les trois même, à l'occasion. Il y a là matière à de nombreuses notes : on verra qu'elles ne manquent pas, et l'on reconnaîtra que les difficultés ne sont pas éludées, mais franchement abordées et généralement résolues. Les renvois aux sources, sans être multipliés, sont assez fréquents pour éclairer les passages les plus obscurs. Quant aux autres références, elles ont été scrupuleusement vérifiées et choisies à dessein, en dehors des auteurs grecs et latins, parmi les ouvrages français ou francisés, dont le maniement est encore ce qu'il y a de plus commode, même pour les Étudiants capables de lire couramment les publications étrangères.

Avant la **Série synoptique,** qui permet une petite étude comparative des trois langues classiques, une **Introduction** théorique rappelle au lecteur les principales règles de transcription du français en grec et en latin, et lui fournit des indications pour le choix de ses instruments de travail.

Un **Appendice,** divisé en quatre paragraphes, complète la Série synoptique par la *Correction* d'un *Thème grec* et d'un *Thème latin* isolés, et surtout par des **Conseils** donnés séparément pour la *Version latine* et pour la *Version grecque*, avec deux exemples à l'appui pour chaque exercice.

Enfin un quintuple **Index** des *Mots grecs, latins* et *français*, des *Questions grammaticales* et des *Références*, a pour objet de rendre cet opuscule plus maniable.

Il nous reste à souhaiter qu'on le trouve utile.

L.-E. CHEVALDIN.

Poitiers, 17 avril 1897.

INTRODUCTION

---

§ I. — Du Thème en général.

La nécessité de s'exercer à écrire correctement dans une langue étrangère que l'on veut apprendre, n'est certes plus à démontrer : tout le monde reconnaît aujourd'hui que le chemin du Thème, pour être plus pénible, est en revanche beaucoup plus court et surtout bien plus sûr que la route de la Version.

Cependant, au concours de l'Agrégation de grammaire, comme à l'examen de la Licence ès lettres, les épreuves de Thème grec et de Thème latin sont des plus redoutées.

Pourquoi ? C'est d'abord que l'exercice du Thème grec est abandonné depuis la fin de la classe de Seconde, que le Thème latin disparaît après la Rhétorique, et que, dès la Troisième presque, ces deux exercices sont considérés comme accessoires, attendu qu'on n'a même plus à voir dans le Thème

latin une préparation à la Dissertation latine, depuis longtemps rayée des Programmes officiels.

Une autre cause tient à la difficulté qu'un Français éprouve naturellement à faire passer les idées de sa langue maternelle, qui est analytique, dans un idiome, grec ou latin, dont le caractère dominant est la synthèse. Les deux langues anciennes ont aussi plus de simplicité, sans avoir moins de richesse. Enfin les Étudiants ont le désavantage de ne les entendre jamais parler autour d'eux et le tort d'en négliger souvent la lecture.

Le moyen d'enrayer la première cause du mal n'est pas des plus faciles : dans l'impossibilité où l'on se trouve de songer à un remaniement des Programmes, il faut signaler un autre remède. Le jeune homme, déjà éclairé sur sa vocation professorale ou simplement soucieux de connaître à fond ses trois langues classiques, pourrait, par exemple, s'imposer quelques Thèmes supplémentaires dès la classe de Seconde. Ce travail n'aurait pas seulement l'avantage de lui entretenir la main, il le porterait aussi tout naturellement à être plus attentif au texte de ses Versions grecques et latines, autre moyen de se fortifier, et non le moins efficace. Loin de négliger ses préparations d'explication orale, il chercherait plutôt à les étendre, et se ferait un scrupule de quitter un auteur, grec ou latin, sans

l'avoir parcouru presque entier, dans l'original, dût-il, pour gagner du temps, s'aider parfois d'une bonne traduction. Un travail profitable consisterait encore pour lui à relever patiemment tous les exemples de ses deux Grammaires et à en faire une double version, l'une absolument littérale, l'autre en vrai français, où il s'efforcerait de répondre par autant de gallicismes aux idiotismes du grec et du latin.

L'étude attentive des corrigés pris en classe est aussi très fructueuse. Enfin il y a, mis à la portée de tout le monde, les exercices gradués des divers *Cours* imprimés. Ce qui est absolument indispensable, c'est de ne pas séparer la pratique de la théorie, c'est de s'exercer constamment à l'application des règles, c'est aussi d'avoir de bons guides : nous allons en signaler quelques-uns.

§ II. — **Du Thème grec.**

Après les conseils généraux qui précèdent, il y aurait peut-être lieu de présenter quelques observations spéciales à chacune des deux sortes de Thèmes dont il est ici question. Mais d'autres l'ont fait déjà et sont entrés en des détails incompatibles avec l'objet restreint de ce travail. Faute de pou-

voir détourner le fleuve, mieux vaut renvoyer à la source.

Est à citer tout d'abord la *Méthode pratique de Thème grec* de M. Louis Arnould, maître de conférences à la Faculté des lettres de Poitiers (Édit. Klincksieck) : dans ce bon petit ouvrage, qui se termine par des *Corrigés de Thèmes grecs*, malheureusement déparés par plusieurs fautes d'impression, les Étudiants trouveront vingt pages d'observations très judicieuses et de conseils très méthodiques.

Viennent ensuite les *Exemples de Syntaxe grecque* de MM. l'abbé N. Hamant et Jos. Rech, professeurs au Petit Séminaire de Metz, avec une Introduction de M. Am. Hauvette, professeur à la Faculté des lettres de Paris (Édit. Klincksieck) : ce livre consciencieux, composé « pour servir à la Traduction du français en grec », renferme un utile « Résumé des Règles principales de la Syntaxe attique ».

Un manuel peu embarrassant et commode entre tous, c'est encore l'opuscule intitulé *Règles fondamentales de la Syntaxe grecque* d'après l'ouvrage de Moritz Seyffert et Albert von Bamberg, nouvelle édition (C. Klincksieck) entièrement remaniée par Ch. Cucuel, professeur à la Faculté des lettres de Bordeaux, sous la direction du regretté O. Riemann, maître de conférences à l'École normale supérieure

et à l'École pratique des Hautes-Études : nous y renverrons plus d'une fois.

Il existe un livre plus volumineux, très capable de compléter le précédent : c'est la *Syntaxe de la Langue grecque*, principalement du dialecte attique, composée par J. N. Madvig, professeur à l'Université de Copenhague, et traduite par M. l'abbé Hamant, avec Préface de Riemann (Édit. Klincksieck).

Les *Grammaires grecques* proprement dites dont on peut faire la recommandation, sont assez nombreuses, depuis les *Premiers Éléments* de MM. Tournier et Riemann (Hachette) jusqu'à la *Grammaire* de Koch, traduite de l'allemand par M. l'abbé Rouff (A. Colin), superbe ouvrage de 700 pages in-8°, auquel ont collaboré MM. Riemann et Desrousseaux et où l'on trouve, non seulement des développements suffisants pour la Syntaxe comme pour la Morphologie, mais encore, pour l'étude même des questions grammaticales, des indications précieuses avec renvois précis soit aux Auteurs grecs, soit aux Grammaires érudites, dont il serait oiseux de parler ici.

Dans le nombre des Manuels ordinaires, on peut toutefois citer, comme méritant une mention toute spéciale, la *Grammaire grecque classique* de Curtius, traduite de l'allemand par M. Clairin (Édit. Vieweg), le *Cours supérieur* de Chassang, revu et

modifié par M. Clairin (Garnier frères), la *Deuxième année de Grec* (grammaire grecque complète) de MM. Riemann et Gœlzer (A. Colin), les *Grammaires grecques* de M. H. Brelet (G. Masson) et de MM. A. Croiset et J. Petitjean (Hachette), enfin celle de M. l'abbé Ragon (Ch. Poussielgue), moins étendue que les précédentes, mais admirable de clarté.

Les *Dictionnaires français-grecs* sont devenus rares. Les *Lexiques* de Feuillet (Belin), de Dübner (Hachette) ou de Talbot (Delalain) sont notoirement insuffisants ; mais l'*Abrégé* de Courtaud-Diverneresse (Garnier frères) ou le *Dictionnaire* d'Alexandre (Hachette) peuvent satisfaire ceux qui ne peuvent se procurer les deux volumes grand in-8° du *Dictionnaire français-grec* de Courtaud-Diverneresse (Garnier frères).

Un Dictionnaire est un instrument de travail assez délicat, dont la connaissance demande un certain temps : aussi ne saurait-on trop recommander aux Étudiants de s'habituer, dès la préparation de l'examen de Licence, au maniement de la machine compliquée qui doit servir à l'élaboration du Thème grec d'Agrégation. Quelque auteur que l'on ait choisi, il ne faut pas non plus se fier aveuglément à tout ce qu'il présente, mais on doit bien peser les termes, analyser exactement les expressions, faire, pour ainsi dire, la version de son thème, en contrôlant

chaque mot, soit par les données les plus sûres d'une mémoire fidèle, soit à l'aide d'un bon *Dictionnaire grec-français*, Pessonneaux (Eug. Belin), Alexandre (Hachette), Bailly (Hachette) ou Chassang (Garnier frères). Le *Dictionnaire grec-français* de M. A. Bailly, rédigé avec le concours de l'éminent helléniste E. Egger, est de beaucoup le plus complet ; mais celui de Chassang a l'avantage de fournir, par un signe conventionnel, l'indication généralement assez juste de la nature ou de l'époque de chaque mot, renseignement précieux pour éviter d'employer en prose des expressions toutes poétiques ou d'une date trop éloignée de la période véritablement classique.

Il n'y a pas à se le dissimuler, c'est là une question des plus délicates, pour laquelle même les points de repère manquent souvent, par la faute de certaines indications contradictoires. Si l'on veut, par exemple, vérifier la « Liste des principaux mots homériques » donnée par la *Clef du Vocabulaire grec* de M. Tournier (Hachette), pour voir si elle est partout d'accord avec les indications du *Dictionnaire grec-français* de Chassang, on ne tardera pas à éprouver quelque déception. Ainsi κάματος, cité comme purement homérique dans Tournier, n'est nullement marqué de la lyre dans Chassang. Que faire alors ? employer ce mot ? le rejeter comme

poétique? On ne le rejettera pas, puisque Courtaud le donne comme employé par Plutarque, que plusieurs grammaires l'emploient dans un exemple familier emprunté à Esope (ὁ κάματος θησαυρός ἐστιν), et surtout qu'on le rencontre en prose un peu partout avec le sens de « travail ». Mais si la *Clef* donne κέλευθος comme homérique et que Chassang le signale comme poétique, on n'hésitera pas à proscrire ce mot en faveur de ὁδός. Il faut donc toujours discuter les renseignements fournis par les manuels, *nullius astrictus jurare in verba*...

Avec les auteurs mêmes on sera plus à l'aise, surtout si, pour cette étude spéciale de la langue, on les choisit dans les prosateurs de la meilleure époque, entre Thucydide et Démosthène, en s'arrêtant plus particulièrement avec Platon, avec Xénophon, les deux fleurs de l'Atticisme. Sans doute, on trouverait aussi dans ces modèles des traits à éviter : dans Thucydide, quelques emplois de mots insolites et une concision voisine de l'obscurité; dans Démosthène, certaines négligences ou longueurs excusables seulement par l'entraînement de la fougue oratoire; des expressions poétiques dans Platon; dans Xénophon, des locutions toutes familières, qui conviendraient peu dans un récit historique ou dans une grave discussion de morale, de littérature. Mais ce sont là des taches impercep-

tibles, du genre de la *patavinité* de Tite-Live : il n'y a guère lieu de les redouter pour les Étudiants...

Par ce qui précède, on voit qu'il faut surtout s'attacher aux formes *attiques*, enseignées d'ailleurs à peu près exclusivement par les nouvelles grammaires. On préférera donc νεώς à ναός, μείζω à μείζονα, λύει à λύῃ (2e pers. de -ομαι, en -ει plutôt que -ῃ), πράττω à πράσσω, etc.; on pourra employer indifféremment του ou τινος (τίνος; ou τοῦ;), σύν ou ξύν, etc.; mais on proscrira formellement les duels féminins en -α, -αιν dans les formes pronominales, de même que les premières personnes de duel en -μεθον ou les secondes en -τον quand les troisièmes sont en -την, enfin les troisièmes personnes du pluriel en -τωσαν au mode impératif; etc. A tout cela, somme toute, la difficulté n'est pas grande, surtout pour les jeunes Étudiants.

Une pierre d'achoppement beaucoup plus à craindre, c'est l'ACCENTUATION. Les règles générales en sont assez connues, mais les exceptions rarement appliquées. On sait bien, par exemple, que le génitif pluriel des thèmes en α est *périspomène;* mais on oublie souvent que cette accentuation, absolument régulière pour les substantifs, ne s'étend pas au féminin des adjectifs ou participes *parisyllabiques*, et qu'il y a lieu, par suite, de distinguer entre les génitifs féminins pluriels αἰτιῶν (substantif) et

αἰτίων (adjectif): cf. λυσασῶν, λυθεισῶν, mais λυομένων, λελυμένων, etc. Sans insister davantage, nous conseillons à ceux qui se sentent faibles sur ce point, d'étudier tout spécialement les notions d'accentuation de leurs grammaires usuelles. A cet égard, il en est deux que nous n'hésitons pas à recommander: 1° celle de M. BRELET, qui y consacre 18 pages et rend compte de particularités intéressantes (par exemple, pourquoi λῦε, mais λελύσθαι?) ; 2° celle surtout de MM. CROISET et PETITJEAN, terminée par une admirable Table méthodique qui a permis de séparer des Règles générales d'accentuation les particularités applicables à chaque catégorie de mots. Enfin on pourra toujours compléter ces notions plus ou moins élémentaires par l'étude de manuels spéciaux.

Ni le *Traité élémentaire d'Accentuation grecque* de BÉTOLAUD (Hachette, 1839), ni le *Traité* plus complet de MERLEKER, traduit par ZELLER et corrigé par L. DE SINNER (Belin-Mandar, 1843), ni la *Méthode* de E. EGGER et Ch. GALUSKI (Dezobry, 1844) ne se trouvent plus en librairie ; mais on peut se procurer encore la *Théorie de l'Accentuation grecque* de M. KAYSER (Eug. Belin) et les *Eléments d'Accentuation grecque* de LONGUEVILLE (Delalain): ce dernier ouvrage est même accompagné d'*Exercices élémentaires*.

Pour revenir à nos observations, nous nous empressons de signaler à l'attention des Étudiants les quinze dernières pages de la *Grammaire grecque* de MM. CROISET et PETITJEAN, où il est rapidement, mais magistralement traité des *Caractères généraux du Style grec*. Ils y apprendront à se mettre en garde contre bien des erreurs que nous signalions déjà dans le *Bulletin mensuel de la Faculté des lettres de Poitiers*, en Janvier 1890. Certains, écrivions-nous, croient bien faire ou attirer favorablement l'attention par l'emploi de locutions tout exceptionnelles, comme καὶ δὲ... avec le sens de « et d'autre part » : c'est à peu près comme si l'on disait en latin *et vero, et autem!* En grec, les deux mots se séparent (καὶ... δὲ), et καί signifie « même » ou « aussi ». D'autres, soit par un motif analogue, soit pour n'avoir qu'un mot à former au lieu de plusieurs, ont recours à des vocables composés et surcomposés, souvent incapables de rendre exactement tout ce qu'on veut leur faire exprimer, mais surtout dangereux par le nombre même de leurs lettres, rarement transcrites au complet! Ici, l'Étudiant avisé est comme le Télèphe ou le Pélée d'Horace : *Projicit ampullas et sesquipedalia verba*, redoutant avec raison « les mots longs d'une toise... »

Un grand nombre de fautes proviennent aussi de GALLICISMES et surtout de LATINISMES. C'est un galli-

cisme, que d'écrire οὐκ ἔχω [λέγειν] pour rendre « je n'ai pas à [dire] » : même dans les exemples fournis par le *Dictionnaire grec-français* de Chassang, aux mots ἔχω et οὐκέτι, cette locution grecque signifie « je ne puis [dire] » (cf. Platon, *Gorgias*, 25, 58, 62, etc.), et la traduction de l'expression française demande tantôt οὐκ ἔστι μου [λέγειν], *non meum est* [*dicere*], tantôt οὐ δέομαι [λέγειν], *non mihi opus est* [*dicere*], tantôt οὐ δεῖ με [λέγειν], *non mihi* [*dice*]*ndum est*... selon la nuance particulière du sens. C'est encore par gallicisme qu'on emploie en grec l'article devant le substantif attribut ou prédicat, et qu'on omet de l'ajouter aux adjectifs démonstratifs. Ce dernier cas est aussi entaché de latinisme ; mais il y a latinisme pur, lorsque, au lieu du génitif absolu, on s'oublie à mettre le datif, dont la forme et quelquefois l'emploi même rappellent l'ablatif latin ; latinisme encore ou gallicisme, quand on construit ὁρῶ, οἶδα avec une proposition infinitive ; latinisme toujours, si, par une mauvaise interprétation de certains passages poétiques ou même de Thucydide, on se sert de τέ absolument comme du *que* latin, au lieu de se borner à employer cette enclitique pour annoncer un autre τέ ou plus souvent un καί copulatif, ce qui est à peu près son unique fonction dans la prose attique.

Par contre, l'Étudiant doit s'attacher à montrer

quelque connaissance des principaux hellénismes. Il n'entre point dans notre propos de les énumérer ici : on en trouvera d'ailleurs une liste dans notre *Index des Questions grammaticales*. Nous nous contenterons de rappeler combien les Grecs (φιλομέτοχοι, a-t-on dit) aiment à se servir du participe là où les Latins préfèrent une proposition subordonnée ou complétive, tandis que nos auteurs n'emploient souvent qu'un substantif. Soit cette pensée : « Dans la prospérité, souviens-toi de ta condition mortelle ! » Le latin dira très bien : *Ubi secunda fortuna uteris, te mortalem esse memento*. En grec, on trouvera simplement : Εὐτυχῶν γε, θνητὸς ὢν μέμνησο.

Avant de terminer ce paragraphe, nous ferons un appel énergique à la *clarté*, cette qualité dominante du langage, laquelle est inséparable de l'*ordre :* c'est le *lucidus ordo* demandé par Horace. Qu'on ne s'évertue donc pas à bouleverser toutes les idées de l'auteur sous prétexte de simplifier ou d'enchaîner. La marche de la phrase grecque est généralement identique à la suite de la pensée française. Tout au plus doit-on profiter de ce que le grec est flexionnel et plus inversif que le français, pour placer en tête de chaque nouvelle phrase le mot ou le groupe de mots représentant l'idée principale à laquelle passe l'auteur : ces sortes de transitions, qui n'excluent pas l'usage des locutions conjonctives, sont tou-

jours les meilleures, car elles sont les plus naturelles. Aux Étudiants curieux d'approfondir la question nous conseillerons de lire l'admirable thèse de Henri Weil : *De l'Ordre des mots dans les langues anciennes comparées aux langues modernes* (3e édit. Paris, Vieweg, 1879). Mais il est une remarque de première importance qui a sa place ici même. Le français, dans la liaison des phrases entre elles, est sobre de conjonctions jusqu'à provoquer sur ce point l'étonnement des étrangers ; le latin en use un peu plus ; mais le grec s'en sert réglièrement entre chaque phrase : quand toute idée de relation paraît absente, on lie par δέ.

Enfin, dans l'intérieur de la proposition, un sobre et adroit usage des particules, tantôt restrictives comme γέ, tantôt confirmatives comme δή, saupoudrera le style de ce sel hellénique inconnu de nos idiomes, mais qui faisait du langage de Platon le plus délicat des langages.

§ III. — **Du Thème latin.**

Les remarques ou conseils qu'on vient de lire s'appliquent en grande partie au thème latin aussi bien qu'au thème grec. On les complétera sans peine par l'étude des *Observations sur les exercices de traduction du français en latin* de M. F. Antoine, maître de conférences à l'École supérieure des lettres d'Alger. Cet excellent opuscule (Édit. Klincksieck), est composé d'après la Préface du Dictionnaire allemand-latin de C. F. Ingerslev, auteur qui lui-même reconnaît avoir puisé presque tout son ouvrage dans les travaux de Nägelsbach (*Lateinische Stilistik*) et de Seyffert (*Palæstra Ciceroniana*). On a là un petit guide très sûr, qui apprend à vaincre les principales difficultés présentées par la traduction du Substantif, de l'Adjectif, du Pronom, du Participe, du Verbe, de l'Adverbe et de la Préposition. Cependant, à vrai dire, la matière est plutôt effleurée que traitée : « ce n'est qu'un spécimen de ce qui peut servir d'exemple, un cadre qui doit être rempli, agrandi, amplifié. » Ainsi parle Eugène Benoist, le regretté latiniste, dans les judicieuses considérations qui forment la Préface du volume.

On ne saurait faire la même restriction pour la *Stylistique latine* de E. Berger, traduite de l'allemand par F. Gache et S. Piquet, et remaniée par MM. Max Bonnet et Ferd. Gache (Édit. Klincksieck) : c'est un ouvrage non moins sûr et plus complet, parvenu d'ailleurs assez vite à sa seconde édition.

La *Phraséologie latine* de C. Meissner, traduite de l'allemand par M. Ch. Pascal, aujourd'hui Professeur agrégé de grammaire au lycée Hoche, a égale-

ment paru en 3e édition (C. Klincksieck), revue et corrigée sur la 6e édition allemande. « Le caractère de ce livre, dit avec raison le traducteur, c'est la recherche de la propriété des mots, beaucoup plus que celle de l'élégance. La couleur latine, en effet, ne résulte pas de tel ou tel mot plus ou moins rare, d'une alliance ingénieuse de mots, d'un tour de phrase extraordinaire employé par un écrivain latin ; elle naît naturellement de la propriété et de l'exactitude des termes. » Ajoutons qu'une table latine et une française font de ce recueil méthodique un répertoire très facile à consulter : nous y avons eu recours plus d'une fois.

Un autre manuel non moins commode, c'est le Dictionnaire des *Synonymes latins* de Gardin-Dumesnil, dont une édition revue et augmentée par Auvray a été publiée par la maison Delalain en 1878. Quelles que soient les fautes d'orthographe, d'étymologie, d'interprétation même, laissées dans la réédition de cet ouvrage plus que centenaire, il peut rendre encore de bons services à un Étudiant circonspect, en attendant qu'un latiniste dévoué débarrasse de ses scories cette riche mine d'environ 7 000 mots comparés entre eux en 2 500 articles.

Après le choix des termes ou des expressions, la construction de la phrase : on l'apprendra sans effort dans la *Syntaxe de la Langue latine* de

M. F. Antoine (édit. Vieweg) et surtout dans la *Syntaxe latine* de O. Riemann (édit. Klincksieck) : ce dernier ouvrage, inspiré en grande partie par la *Syntaxe historique* de Dräger (2e édit. allem., chez Teubner, 1878 et 1881), « n'est pas, lit-on dans la Préface, un simple résumé des travaux, plus développés, dont la syntaxe latine a été l'objet ; sur quelques points du moins, il apporte des faits nouveaux ou des résultats personnels » à l'auteur. Une seconde édition « entièrement remaniée », qui prouvait déjà et l'utilité du livre et la conscience du grammairien, dont les affirmations font depuis longtemps autorité, a été suivie d'une troisième, plus estimable encore, due aux soins de M. l'abbé Lejay (1895).

Une bonne grammaire complète n'est pas moins indispensable. A ceux qui ne peuvent lire dans le texte le grand ouvrage de R. Kuehner, ni même ceux de Gossrau, de Schultz ou de Zumpt, il faut conseiller la *Grammaire latine* du Dr J. R. Madvig, professeur à l'Université de Copenhague, traduite de l'allemand, sur la 4e édition, par M. N. Theil, ancien professeur au lycée Saint-Louis (édit. Firmin-Didot). On a accusé ce livre d'être un peu touffu : c'est plutôt riche qu'il fallait dire ; car, répéterons-nous après le traducteur, « son grand mérite est de présenter sous une forme succincte, et dans un ordre

parfaitement rationnel, tout ce que les travaux antérieurs ont accumulé d'observations et de faits relativement à la langue latine ». D'ailleurs, une Table alphabétique de 30 pages fournit des points de repère assez nombreux. Nous renverrons fréquemment à ce livre de chevet.

Les simples grammaires classiques ne sont pas non plus à dédaigner. Nommons tout d'abord la *Grammaire latine* composée par M. Salomon REINACH « à l'usage des classes de lettres et des candidats aux examens de licence et d'agrégation » (édit. Delagrave); puis celle de M. GANTRELLE, professeur à l'Université de Gand (2e édit. Garnier frères). Le *Cours supérieur* de CHASSANG (édit. Garnier frères), rédigé d'après les principes de la méthode comparative et historique, pourrait à la rigueur regagner dans les Facultés le terrain perdu dans les Lycées et Collèges. La *Troisième année de Latin* de MM. RIEMANN et GŒLZER (édit. A. Colin) mérite, toute distance gardée, une appréciation analogue à celle de la Grammaire de Madvig. Nous devons citer encore le *Cours supérieur* de M. H. BRELET (édit. G. Masson), assez volumineux et très méthodique, où se trouve soigneusement relégué en note tout ce qui n'est pas à imiter dans un thème. Enfin les Étudiants curieux de connaître les hardiesses usuelles du latin nous sauront gré de

leur signaler l'*Abrégé de Grammaire latine* de M. L. HAVET (édit. Hachette) : seulement nous les prévenons qu'ils y trouveront moins à prendre pour le thème que pour la version.

Nous arrivons aux *Dictionnaires*. Ici encore nous ne saurions trop conseiller de contrôler les indications des *français-latins* par celles des *latins-français*. C'est pourquoi nous citerons les meilleurs des uns et des autres. Ne pouvant guère nommer que pour mémoire le *Lexique français-latin* de MM. BENOIST et URI (Garnier frères) et le *latin-français* de MM. GŒLZER et MARTEL (*ibid.*), spécialement composés « à l'usage des classes de grammaire », nous signalerons d'abord à l'attention les deux bons *Dictionnaires* de QUICHERAT (Hachette) nouvellement revisés, corrigés et augmentés par M. Émile CHATELAIN, maître de conférences à l'École pratique des Hautes-Études et à la Faculté des lettres de Paris ; mais nous recommanderons surtout le *Nouveau Dictionnaire latin-français* de MM. E. BENOIST et H. GŒLZER (Garnier frères), en regrettant qu'il n'ait pas encore son pendant français-latin, non plus d'ailleurs que le *Dictionnaire latin-français* de M. Ch. LEBAIGUE (Eug. Belin), moins complet, mais encore estimable. — Somme toute, avec le QUICHERAT *français-latin* contrôlé par le BENOIST-GŒLZER *latin-français*, on peut travailler en toute

sûreté, sans avoir besoin de recourir aux volumineux ouvrages des lexicographes originaux comme Forcellini, Georges, Freund ou Klotz, encore que le *Grand Dictionnaire de la Langue latine* de FREUND ait été traduit de l'allemand par M. N. THEIL et même réduit, en 1889, à un format plus maniable (Firmin-Didot).

Enfin il nous reste à parler de l'*orthographe* latine. M. Eug. BENOIST, dans la Préface de son *Virgile* (Hachette), reconnaît que cette question est des plus importantes, et il admet deux systèmes différents : l'un, celui des éditions savantes, doit se rapprocher le plus possible de l'orthographe suivie par l'auteur ; l'autre, celui des éditions classiques et du latin moderne, doit être uniforme et s'appliquer à tous les écrivains...... MM. RIEMANN et URI, dans une Note orthographique mise en tête de leur récent *Narrationes* (Hachette, 1896), se défendent également d'avoir cherché à reproduire l'orthographe qu'ont dû employer les écrivains dont ils ont publié des Extraits. Reculant devant des formes qui auraient par trop dérouté les élèves, ils se sont généralement bornés à bannir de leur texte certaines leçons « absolument barbares », bien que consacrées en France par un long usage, telles que **buccina* pour *bucina*, **siccine* pour *sicine*, **quum* pour *cum* (ou *quom*), **concio* pour *contio*, **cœna*

pour *cena*, **cœlum* pour *cælum*, etc. Par contre, M. F. ANTOINE, le traducteur du *Manuel d'Orthographe latine* de W. BRAMBACH (Klincksieck), se montre plus exigeant : il nous demande d'écrire *traicio* pour *trajicio*, ce qui entraîne *coicio* pour *conjicio*. Est-ce bien là, comme il le prétend, « garder un juste milieu qui convient parfaitement à la période de transition actuelle » ? Si nous devons, d'autre part, « sacrifier la lettre *j* », sommes nous autorisés à conserver la lettre *v*? Laquelle des deux consonnes était « connue des Romains » ?

Il est donc à craindre qu'on ne veuille aller trop loin tout d'un coup, et que la réforme, en passant des Facultés dans les Lycées et Collèges, ne nuise plutôt aux études latines, sans parler du désarroi jeté dans l'orthographe de certains mots français par des épels comme *Juppiter*, *cottidianus*, *conexum*, etc., dont il y a plutôt intérêt à laisser ignorer l'existence aux élèves des classes de grammaire. Quel avantage y a-t il encore à écrire *ære* comme *aere?* Est-ce à cause de *aëneus?* Mais du moins les deux voyelles initiales se détachent dans la prononciation de l'adjectif! Entre deux épels comme *aeneae* et *aëneæ*, pourquoi ne préférerait-on pas le plus clair ? Cf. *Dīānæ* et *Dănăē*...

D'ailleurs, que les Étudiants se rassurent : l'orthographe suivie par MM. BENOIST et GŒLZER dans leur

Dictionnaire latin-français, comme par MM. Riemann et Uri dans leur *Narrationes*, est assez tolérante pour ne pas leur faire craindre de graves mécomptes. Ils se verront renvoyer de *coicio à *conicio* et de là même à *conjicio ;* on les engagera à écrire *Veji* plutôt que *Veii* ou *Vei*, malgré Brambach, ce qui les autorisera à ne pas remplacer *ejus* par *eius ;* et si par hasard ils écrivent *villicus* par *ll* sur la foi de *villa*, au lieu d'adopter *vilicus*, nous savons un éminent Professeur de Sorbonne tout prêt à réclamer pour eux l'indulgence de leurs examinateurs.

C'est donc à un parti moyen, consacré encore par la *Grammaire latine* de MM. Riemann et Gœlzer, que nous jugeons prudent de nous ranger, malgré certaines irrégularités, parfois simplement apparentes, qui ne se trouvent pas moins d'ailleurs dans le *Manuel* de Brambach. Nous aurons ainsi, par exemple : *quondam* et *eundem*, le premier avec l'*o* du vieil épel *quom*, le second avec l'*u* de *eum*, tous deux avec changement de *m* en *n* devant *d* (cf. *quendam, quandam, eandem, quorundem, tantundem*, etc.); — *hunc, nunc* et *nunquam, tanquam* ou *tamquam*, mais *quicumque* (toujours *-cumque*) et *utrimque ;* — *quotiens* et *totiens* (toujours *-otiens*) mais *decies, vicies* et tous les autres adverbes numéraux en *-ies ;* — *sescenti, escendo*, mais *exscindo*

comme *exspecto, exsilium* et les mots analogues, où l'on conserve généralement après *ex* la sifflante initiale de leur second élément ; — etc.

L'orthographe latine, on le voit, n'est guère mieux fixée que l'orthographe française, pour laquelle on a du moins le recours au Code académique. En l'absence d'une autorité qui s'impose avec force de loi, une certaine liberté paraît admissible, et l'on semble fondé à espérer que les jurys les plus sévères se rappelleront le mot du grand philologue Ritschl, cité par Brambach (p. 67 de la traduction Antoine) : *In horum varietate certis legibus regunda nec ego volui operam perdere.*

§ IV. — Du Thème grec et du Thème latin comparés.

Malgré tout ce qui précède sur le Thème grec et sur le Thème latin, il resterait encore beaucoup à dire pour établir une comparaison suivie entre ces deux genres d'exercice. Le parallèle s'appuierait naturellement sur les points de contact et les divergences qui existent entre les deux langues mêmes. Ci-dessus, à la fin du § II (sur le Thème grec), la question a été légèrement effleurée par la citation de quelques latinismes opposés à quelques hellé-

nismes, et par une remarque sur la liaison des phrases dans les trois langues classiques. On concevra sans peine qu'il nous soit impossible d'aller plus loin, ici même, sans dépasser les limites d'un opuscule dont l'objet est moins de fournir des préceptes que des exemples.

Cependant, afin de dédommager du moins par un renseignement utile les Étudiants soucieux de serrer de plus près la comparaison du grec et du latin, en attendant que M. Henri GŒLZER publie sa *Syntaxe comparée*, si impatiemment attendue, nous rappelerons que la *Syntaxe grecque* du Dr MADVIG, traduite par M. l'abbé HAMANT (Klincksieck) renvoie, § par §, à la *Grammaire latine* du même Dr MADVIG traduite par M. THEIL (Firmin-Didot), et que la *Syntaxe latine* de RIEMANN (Klincksieck) renvoie pareillement aux *Règles fondamentales de la Syntaxe grecque* de SEYFFERT et VON BAMBERG, traduites par CUCUEL et revues par RIEMANN (Klincksieck).

Si, après avoir comparé théoriquement les deux Syntaxes, on réfléchit ensuite avec le plus grand soin sur l'application des règles dans les cas fournis par notre suite de *Thèmes synoptiques ;* si surtout, complétant la théorie par la pratique, on s'exerce tantôt à reproduire de mémoire un passage examiné à fond, tantôt à composer d'abord pour se

reporter ensuite au modèle proposé, on acquerra assez promptement les connaissances nécessaires pour pouvoir, au moment de la redoutable épreuve du Thème, l'aborder sans peur, en sortir sans reproche.

SÉRIE

SYNOPTIQUE

SÉRIE SYNOPTIQUE

DE THÈMES GRECS ET LATINS

MONTESQUIEU

Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence(*).

CHAPITRE I

COMMENCEMENTS DE ROME. SES GUERRES.

Μοντεσκυέος	**Montesquii**
Διὰ τίνα οἱ Ῥωμαῖοι δυνάμει μὲν ηὐξήθησαν, ἔπειτα δὲ πρὸς τὸ χεῖρον ἐξέπεσον.	*Quas ob res Romani viribus aucti sint, ac deinde in pejus ruerint.*
Λόγος πρῶτος.	*Caput primum.*
Περὶ τῆς κατ᾽ἀρχὰς Ῥώμης καὶ τῶν πολέμων αὐτῆς.	*De Romæ initiis et bellis.*

(*) Texte de l'édition L. GRÉGOIRE (Eug. Belin, 1893) avec référence à la nouvelle édition de M. G. COMPAYRÉ (A. Colin, 1894.)

a) 1. **Μοντεσκυέος** (mieux que -υιέος) ou Μοντεσκυοῦ, d'après la déclin. attiq. de ὑός (mieux que υἱός). Le génit. possess. détermine l'idée d'*ouvrage* implicitement contenue dans le titre suivant : cf. TITI LIVII *Ab urbe condita,* etc. — 2. En grec et en latin, inutile de traduire le mot *Considérations,* dont l'idée se sous-entend facilement : en tout cas, on emploierait le nominatif. Règle générale : comme un titre équivaut toujours à une phrase plus ou moins elliptique, si l'on peut sous-entendre « Ceci est », on met le subst. au nomin., car il est en fonction d'attribut ; mais si la pensée sous-entendue est « Je vais parler [de] », on met le nom au génit. avec περί en grec et à l'ablatif avec *de* en latin. Les autres manières de traduire un titre dépendent de la diversité des sous-entendus possibles. Ici, par exemple, on sous-entendra successivement « Je vais considérer », puis « Ceci est », enfin « Je vais parler [de] ». — 3. Il n'est pas absolument nécessaire de reculer ἔπειτα pour mettre δέ après χεῖρον, qui fait pendant à δυνάμει. — 4. Ainsi placé, **κατ᾽ἀρχάς** = ἀρχομένης. Les adv. ἀρχαίως et surtout πάλαι seraient impropres. — 5. **αὐτῆς**, non enclavé d'après la règle des pron. pers. non réfléchis.

b) 1. **Montesquii**, par deux *i* (comme dans le génitif *obsequii*), forme plus nette surtout pour un nom étranger. — 2. **Viribus... sint** ou *opibus creverint*, moins plat que *magni evaserint* (à quoi correspondrait en grec μεγάλοι ἤρθησαν ou ἐγένοντο), bien que *magnus* et *magnitudo* s'emploient en ce sens dans les meilleurs auteurs : *evaserint* serait en tout cas plus clair ici que *facti sint*, qui pourrait prêter à équivoque à cause de la locution *magni fio*, « je suis estimé ». — 3. Le subj. s'explique par la subordination à l'idée de « considérer » s. ent. Le grec n'a pas de mode spécial pour l'interrogation indirecte. — 4. **initiis**, d'après LIV. *Præfat.* « ab exiguis profecta *initiis*). — 5. Remarquer en grec et en latin la conj. copulative au lieu de la *coupe* du titre français.

Il ne faut pas prendre de la ville de Rome dans ses commencements l'idée que nous donnent les villes que nous voyons aujourd'hui, à moins que ce ne soit de (*) celles de la Crimée, faites pour renfermer le butin, les bestiaux et les fruits de la campagne.

Περὶ τῆς πόλεως τῆς Ῥώμης ἀρχομένης γε οὐ τοιαῦτα νομιστέον, οἷα περὶ ὧν ὁρῶμεν νῦν πόλεων, πλὴν εἰ μὴ περὶ τῶν Ταυρικῶν, ἐκτισμένων ἐπὶ τῷ λείαν τε καὶ βοσκήματα καὶ τοὺς ἐξ ἀγρῶν καρποὺς ἀποτίθεσθαι.

De urbe Roma ineunte non eadem informanda est notio, quæ de iis urbibus, quas nunc videmus, nisi forte de Tauricis, ita constructis, ut prædam et pecora et fruges continere possent.

a) 1. L'idée principale en tête dans les deux langues synthétiques. — 2. En répétant l'art. (pour donner plus de relief), on peut dire aussi ἡ Ῥώμη ἡ πόλις. Sans répétition, il faudrait ἡ Ῥώμη πόλις, construction surtout fréquente avec les autres expressions géographiques, noms de fleuves, etc., cf. p. 93 *a* 1. — 3. **γε** pour accentuer la restriction. — 4. **οὐ** pour indiquer (μή pour défendre). — 5. **νομιστέον.** Le grec accepterait aussi le pluriel, que le latin exigerait avec son gérondif adjectif (rares exceptions chez les poètes). — 6. **πλὴν εἰ μή**... formule restrictive, développée comme en français, mais pouvant se réduire à πλὴν εἰ ou à πλήν. — 7. **Ταυρικῶν** suffit, au lieu de τῆς Ταυρικῆς Χερρονήσου (attiq. pour Χερσονήσου et sans esprit sur les deux ρρ). — 8. ἐκτισμένων (sans redoublement) pourrait être rejeté après ἀποτίθεσθαι. Se rappeler aussi que le parfait indique l'état présent résultant d'un acte accompli. — 9. ἐπί, avec datif, « en vue de », d'où ἀποτίθεσθαι (voix moyenne ou passive), proprement [y] « déposer (ou « être déposé ») en réserve », selon qu'on prend les accusatifs comme compléments ou comme sujets de l'infinitif. — 10. L'article devant chaque substantif eût alourdi l'expression ; mais il le faut devant ἐξ ἀγρῶν, qui joue le rôle d'un adjectif épithète (ἀγρείους ou ἀγροίκους). — 11. **ἐξ** devant ἀγρῶν accentue l'idée de provenance.

b) 1. **De urbe Roma**... TACITE commence les *Annales* par *Urbem Romam* : cf. SALLUST. *Catil.*, VI (id.). — 2. **ineunte**, d'après *initiis* du titre, mais sans particule restrictive comme en grec : *saltem* serait aussi lourd en latin que « du moins » en français. — 3. **notio**, cf. CIC. *Nat. Deor.* II, 5, 13. Là, *notio* est construit avec le génitif ; mais on le trouve aussi avec *de* et l'ablatif, ce qui sied mieux ici. — 4. **quæ**, mieux que *ac* ou *atque*. — 5. **de iis urbibus**... 1° *de quibus*... comme en grec περὶ ὧν, serait inadmissible ; 2° *urbes* rejeté après *videmus* au lieu de *urbibus* après *iis*, formerait une construction poétique (cf. *Gram.* MADVIG, § 319, *Rem.*); 3° observer, en latin et en grec, l'ellipse du verbe précédent, à cette proposition et à la suivante. — 6. **fruges**, assez significatif pour n'être pas déterminé par *ruris* ou *agrorum*. — 7. **Tauricis** suffit, au lieu de *Tauricæ Chersonesi urbibus*, qui serait trop lourd. — 8. **possent**, bien préférable à *possint*, à cause du sens nécessairement passé de *constructis* et de la rigueur latine dans la corrélation des temps. — 9. **prædam** ou *prædas*. — 10. **et... et...** La règle générale est qu'en latin comme en grec, dans les énumérations, on réunit tous les termes, à moins qu'on ne les laisse tous séparés ; de plus, en grec, on annonce fréquemment le premier καί par l'enclitique τε placée après le premier terme de l'énumération.

(*) Dans plusieurs éditions, entre autres celle de M. G. COMPAYRÉ (A. Colin, 1894), la préposition *de* est supprimée et on lit *soit* ou *soient* : même avec cette variante, la traduction pourrait rester telle quelle.

Les noms anciens des principaux lieux de Rome ont tous du rapport à cet usage.

La ville n'avait pas même de rues, si l'on n'appelle de ce nom la continuation des chemins qui y aboutissaient.

Ταύτῃ γὰρ τῇ χρήσει προσήκοντα πάντα τὰ πάλαι ὀνόματα ἔχουσιν οἱ κυριώτατοι τῆς Ῥώμης τόποι.

Ἀλλ' οὐδὲ δὴ ἀγυιαὶ ἐν τῇ πόλει ἦσαν, εἰ μή τις οὕτω τὰς ὁδοὺς ὀνομάζει τὰς εἰς αὐτὴν καθηκούσας καὶ εἰσιούσας.

Quem ad usum omnia nomina, quibus præcipua Romæ loca olim appellata sunt, pertinent.

Neque vici quidem in urbe erant, nisi vicorum nomine easdem illas vias designes, quæ ad urbem ducebant intusque erant productæ.

a) 1. **Ταύτῃ... χρήσει.** En tête l'idée lien. Le démonstratif τῇδε ferait contre-sens : cf. toutefois p. 84 *a* 6 1°. — 2. **γὰρ** indique ici une preuve de l'assertion précédente : pas d'*asyndète* possible comme en français. — 3. **τῇ.** Le démonstratif non sujet ou attribut ne s'emploie pas sans l'article. — 4. **πάλαι.** L'adverbe après l'article joue le rôle d'adjectif.

5. **Ἀλλ' οὐδὲ δὴ...** Ἀλλά, proprement « d'*autre* part », s'emploie pour indiquer un changement important; οὐδέ, isolé de toute autre négation et sans valeur conjonctive, signifie « ne... pas même », *ne... quidem* ; δή n'est qu'une particule confirmative ou affirmative, souvent explétive. — 6. **ἀγυιαί**, en tête, comme idée nouvelle. — 7. **ἐν**, plus descriptif que le datif seul. — 8. **ὁδούς.** Le concret, bien préférable à l'abstrait. L'emploi de ἐπέκτασις eût été impropre. — 9. **καθηκούσας... εἰσιούσας.** L'idée de « continuation » serait insuffisamment rendue par le seul participe καθηκούσας (ou φερούσας), malgré le sens de εἰς, qui, ici du moins, ne dit guère plus que πρός ou ἐπί, mais signifie simplement « jusqu'à ».

b) 1. **Loca,** non *loci*, qui a d'autres sens, du moins en prose. — 2. **pertinent,** rejeté à la fin, après l'incidente, pouvait aussi se placer auparavant, après *nomina*.

3. **Neque...** simple liaison négative, suffisante en latin, comme le *quem* de la phrase précédente, plus léger que *eum enim ;* mais c'est *vici*, le mot dont on nie l'idée, qui doit être enclavé entre *ne* et *quidem*. — 4. **vici** = οἶκοι pour Ϝοῖκοι (cf. *Dictionnaire étymologique latin* de MM. Bailly et Bréal, éd. Hachette). *Vicus* signifie donc ici « chemin bordé de maisons », tandis que *via* n'est employé ensuite que pour désigner une simple « route ». *Vicus* a aussi le sens de « quartier » ou de « bourg », et *via* celui de « rue ». — 5. **designes,** au subj. contrairement à la syntaxe grecque, et à la 2e pers. du sing. par un latinisme familier. On pouvait aussi tourner par le passif, mais l'expression eût été moins variée. — 6. **ad,** malgré εἰς exigé par le verbe grec (n. *a* 9), paraît ici plus naturel que *in*, employé cependant par Virgile (*Eglog.* IX, 1), mais surtout par raison d'euphonie; mieux vaut aussi *urbem* que *eam* (ou que l'adv. *eo* sans la préposition). — 7. **productæ** (Cels.), moins lourd que *continuatæ* (Cic. + Liv.), se dit de l'espace et du temps. L'imparfait serait inexact : le 1er acte, marqué par *ducebant*, était en cours de durée; le 2e, d'après l'explication littérale, était accompli, d'où le p.-q.-p.-f.

Les maisons étaient placées sans ordre et très petites; car les hommes, toujours au travail ou dans la place publique, ne se tenaient guère dans les maisons.

Αἱ δὲ οἰκίαι ἀτάκτως τε ᾠκοδόμηντο καὶ ἐλάχισται ἦσαν, ὡς τῶν ἀνδρῶν, διὰ τὸ

Domus autem inordinatæ erant ac perexiguæ; viri enim, cum

συνεχῶς ἐν ἔργοις ἢ κατὰ τὴν ἀγορὰν διατρίβειν, σχεδὸν οὐκ οἰκουρούντων.

semper operibus aut foro distinerentur, in domibus parum diu sedebant.

a) 1. **Οἰκίαι**, plus précis que οἶκοι pour désigner les « bâtiments » : cf. Xén., *Econom.* I. — 2. **ἀτάκτως** ou ἀκόσμως. — 3. **ᾠκοδόμηντο.** Le p.-q.-p.-f. indique, comme le parfait, le résultat d'un acte accompli. — 4. **ἐλάχισται**, plus coulant que πάνσμικροι. — 5. **ὡς τῶν**... hellénisme à remarquer : cas d'extension du génitif de *cause*. — 6. **ἀνδρῶν**, par opposition à γυναικῶν. — 7. **Διά τὸ**... autre hellénisme. — 7 *bis*. **ἔργοις**, qui s'applique très bien aux « travaux des champs », vaut mieux ici que ἐργασίᾳ, mot abstrait, ou que γεωργίᾳ, abstrait encore et trop technique. — 8. **διατρίβειν** ou **διάγειν**. — 9. **σχεδὸν οὐκ** ou ὀλίγον. La négation n'est pas μή, parce qu'il n'y a pas supposition, mais affirmation d'un fait. — 10. **οἰκουρούντων**, mot précis bien préférable soit à une traduction littérale comme ἐν οἰκίαις καθημένων, soit à une expression plus développée comme οἰκουρὸν δίαιταν διαιτωμένων (se rappeler qu'en ce dernier cas, le substantif, de même racine que le verbe, doit être accompagné d'une détermination quelconque : règle de la *figura etymologica*).

b) 1. **Domus**, plus net que *ædes*, qui, au pluriel, signifie « *une* maison ». — 3. **inordinatæ**, mot expressif employé par Tite-Live et Quintilien. — 3. **perexiguæ** ou *exiguissimæ*, superlatif autorisé par Ovide et par Pline le Jeune. — 4. **viri**, non *homines*, comme en grec ἀνδρῶν, non ἀνθρώπων. — 5. **cum** signifie ici « attendu que », sens *causal* qui entraîne le subjonctif : il en serait de même avec *qui* mis pour *cum ii*. — 7. **operibus** désigne proprement les travaux manuels, dont il est question ici : *laboribus* manquerait de précision. — 7. **distinerentur**, littéralement « étaient retenus à distance [par] » : d'où l'ablatif sans préposition. — 8. **domibus**, non *domorum* et **domis*, malgré *domos*. — 9. **parum diu** (Cic.), non *parumper*, qui est à peu près synonyme de *paulisper* et a le sens affirmatif de « pendant quelque temps ». — 10. **sedebant**, plus harmonieux ici que *versabantur*, à cause de *distinerentur*.

Mais la grandeur de Rome parut bientôt dans ses édifices publics. Les ouvrages qui ont donné et qui donnent encore aujourd'hui la plus haute idée de sa puissance, ont été faits sous les rois. On commençait déjà à bâtir la ville éternelle.

Ἀλλ' ἐκ τῶν δημοσίων γε οἰκοδομημάτων φανερὸν ταχέως ἐγένετο ὅση τις ἡ Ῥώμη πόλις ὑπάρχοι. Τὰ γὰρ ἔργα τὰ τὴν ταύτης δύναμιν καὶ πάλαι καὶ νῦν ἔτι μάλιστα δηλοῦντα ἐπὶ τῶν βασιλέων ἐπετελέσθη. Τὴν πόλιν γὰρ ἤδη τὴν ἀΐδιον ᾠκοδόμουν.

Sed ex publicis ædificiis, quanta urbs Roma esset, mox apparuit. Quæ enim opera præclarissime, quantum valeret, et olim ostenderunt et nunc etiam ostendunt, ea sub regibus sunt confecta. Nempe urbs illa æterna jam ædificabatur.

a) 1. **Ἀλλά** s'emploie ainsi régulièrement en opposition à une idée négative précédente. — 2. **ἐκ τῶν**... 1° L'article suffit pour la détermination possessive, si faible d'ailleurs, qu'elle ne sera même pas représentée en latin ; 2° en tête, l'objet nouveau d'où résulte un changement dans la pensée. — 3. **δημοσίων** après l'article : place de l'adjectif épithète. — 4. **γε**, restriction légère. — 5. **ὅση** ou ὁπόση dans l'interrogation indirecte. — 6. **τις** explétif : hellénisme. — 7. **ὑπάρ-**

b) 1. **Sed... ædificiis** : mêmes raisons qu'en grec : cf. toutefois p. 51 *b* 5. — 2. **esset**, subjonctif obligatoire (interrogation indirecte); quant à l'imparfait, il indique le présent dans le passé. — 3. **enim** (comme *autem* ou *vero*) ne se place ainsi après le pronom relatif que dans une proposition subordonnée ou incidente. — 4. **quantum valeret** (mieux que *potentiam ejus*) dépend de *ostenderunt*, et la syntaxe est satisfaite ; mais le latin ne pouvait pas, comme le grec,

χοι, à l'optatif en fonction de subj. imparf. dans les propositions subordonnées à un temps historique; mais après un présent, on met l'indicatif comme en français. — 8. **τά**, répété régulièrement pour déterminer le participe. — 9. **ταύτης** enclavé, comme tout autre démonstratif; mais αὐτῆς, bon aussi, ne s'enclaverait pas. — 10. **δηλοῦντα** : double sens d'imparfait et de présent. — 11. **ἀπετελέσθη**, à l'aor. pour indiquer une date fixe : de même toutes les fois que notre passé indéfini peut se ramener au passé défini. — 12. **τὴν ἀΐδιον**, ainsi détaché, donne à l'expression plus d'ampleur et de majesté. — 13. **ᾠκοδόμουν** ou littéralement, mais plus lourdement, οἰκοδομοῦντες (mieux que οἰκοδομεῖν) ἤρχοντο (non ἦρχον) : avec le participe, ἄρχομαι signifie « je suis en train de commencer à »; avec l'infinitif, « je me mets à »; quant à ἄρχω, il veut dire « je suis le 1er à », comme ὑπάρχω avec un participe : cf. p. 115 *l* 4 et 5.

se dispenser de répéter à un autre temps le verbe signifiant « montrer ». — 5. **ea**, mieux exprimé que sous-entendu. — 6. **sunt** donne à la périphrase verbale le sens de notre passé défini ; *fuerunt*, celui du passé indéfini ; mais ici l'indéfini peut être remplacé par le défini, d'où la préférence donnée à *sunt* et l'emploi de l'aor. en grec. De plus, l'auxiliaire avant le participe, par raison d'euphonie. — 7. **confecta** plutôt que *perfecta*, qui accentuerait trop le sens d'achèvement. — 8. **nempe** ou *scilicet : enim* ne se répéterait pas aussi bien que γάρ; mais on pourrait encore employer *namque*, de la même famille que *nempe* (sinon son doublet?) : cf. toutefois *Dict. étymol. lat.* de Bailly et Bréal. — 9. **illa**, comme l'article répété en grec : cf. n. *a* 12. — 10. **ædificabatur**, plus léger que *ædificari incipiebat*, en maintenant ce dernier mot à l'actif malgré le passif de l'infinitif régime; mais au parfait et aux temps analogues, il faudrait *cœpta est, erat.* etc.

Romulus et ses successeurs furent presque toujours en guerre avec leurs voisins pour avoir des citoyens, des femmes ou des terres ; ils revenaient dans la ville avec les dépouilles des peuples vaincus;

c'étaient des gerbes de blé et des troupeaux : cela y causait une grande joie. Voilà l'origine des triomphes, qui furent dans la suite la principale cause des grandeurs où cette ville parvint.

Ὁ δὲ Ῥωμύλος καὶ οἱ ἐφεξῆς βασιλεῖς, σχεδὸν ἀεὶ πρὸς τοὺς ὁμόρους πολεμοῦντες, ἵνα ἢ πολίτας ἢ γυναῖκας ἢ ἀγροὺς κτῶνται, εἰς τὴν πόλιν ἐπανῆσαν σκυλήματα παρὰ τῶν νικηθέντων ἄγοντες καὶ φέροντες, τοῦτ' ἔστι δράγματά τε καὶ βοσκήματα, χαρᾶς πολλῆς γιγνομένης. Ταύτης οὖν ἐξ ἀρχῆς οἱ θρίαμβοι ἐγένοντο, ἐξ ὧν καὶ μάλιστα ἐν τῷ ὕστερον ἡ πόλις ηὐξήθη.

Romulus deincepsque reges, cum bellum fere semper cum finitimis gererent, cives aut uxores aut agros comparandi gratia, in urbem redibant devictarum gentium spoliis onusti; quæ, cum ex frumenti manipulis et pecoribus constarent, ingentem eo lætitiam afferebant. Inde orti sunt triumphi, quæ præcipua causa fuit, cur ea civitas maximis deinde creverit opibus.

a) 1. **οἱ ἐφεξῆς**... d'après O. Riemann, *Synt. lat.* § 5. On pourrait dire aussi οἱ μετ' αὐτόν (avec ou sans) βασιλεῖς ou βασιλεύσαντες. — 2. **πρός** (acc.) ou dat. sans prép. ou même accus. seul (Xén.). — 3. **κτῶνται** ou κτῷντο, κτήσωνται ou κτήσαιντο,

b) 1. **deincepsque**... hellénisme tiré de Tite-Live, III, 39, 4. On pourrait dire aussi *et qui post eum fuerunt reges* ou *et qui eum exceperunt* (avec ou sans) *reges*. — 1 *bis*. **aut**, si l'on considère comme isolé chacun des faits historiques auxquels

le verbe de la prop. principale étant à un temps historique. — 4. ἐπανῆσαν, mieux que ἐπανήεσαν et surtout que ἐπανήρχοντο. En latin, *redibant* ou *revertebantur* (verbe dont le parfait est *reverti* plutôt que *reversus sum*). — 5. **ἄγοντες καὶ φέρονετς.** Les Latins disent aussi *agere* (s.-e. *pecora*) *ferreque* (s.-e. *prædam*) : cf. p. 83 *b* 4. — 6. **Ταύτης ἐξ ἀρχῆς** sans article, comme équivalant grammaticalement à ἐκ τούτου ὄντος ἀρχῆς. Cf. Αὕτη ἐγένετο ἀρχὴ... *Hæc fuit origo*... Le démonstratif est sujet (mis au féminin par attraction) et le nom est attribut, d'où l'absence de l'article. — 7. Remarquer la concision de la phrase grecque, qui est de M. A. Croiset.

il est fait allusion ; *vel*, si l'on veut laisser supposer qu'ils aient pu être réunis. — 2. **uxores**, « épouses », fort distinct de *mulieres*, « femmes quelconques », ou de *feminas*, « femmes » par opposition à l'idée de « virilité ». cf. Tac. *Agric.* 31 : *Trinobantes, femina duce*,... Le grec γυνή a tous les sens du français « femme ». — 3. **Agros**... Cic. *Phil.* V, 3, écrit *agrorum... condonandi* ; mais cette hardiesse est rare. — 4. **frumenti**, génit. de contenance (inutile en grec avec δράγματα). Le plur. *frumenta* désigne les blés sur pied : cf. Cæs., *de B° G°*, I, 16. — 5. **eo**, « y », pourrait être sous-entendu, comme en grec. — 6. **Quæ** pour *quod*, latinisme ordinaire. — 7. **Civitas**, qui désigne « l'ensemble des citoyens, la cité, l'État tout entier », vaut mieux ici que *urbs*, dont le sens est restreint à l'idée matérielle de « ville » : le grec πόλις a les deux sens. — 8. **Creverit**, au subj. suivant la syntaxe habituelle des prop. subord. dans le cas d'interrogat. indirecte.

Rome accrut beaucoup ses forces par son union avec les Sabins, peuples durs et belliqueux comme les Lacédémoniens, dont ils étaient descendus. Romulus prit leur bouclier, qui était large, au lieu du petit bouclier argien dont il s'était servi jusqu'alors.

Δύναμιν δὲ πολλὴν προσεκτήσαντο οἱ Ῥωμαῖοι καὶ τοῖς Σαβίνοις συνοικήσαντες, σκληροῖς οὖσι καὶ πολεμικοῖς οὐδὲν ἧττον τῶν Λακεδαιμονίων, ὧν ἦσαν ἀπόγονοι. Τούτων οὖν καὶ τοῖς θυρεοῖς ὁ Ῥωμύλος ἐχρήσατο, μεγάλοις οὖσι τὸ εὖρος, τὰς πρότερον ἀσπίδας μεταβαλὼν τὰς Ἀργολικὰς καλουμένας.

Viribus Romani multum aucti sunt, ubi cum Sabinis in unum convenerunt, quæ gens durissima erat et bellicosissima haud secus ac Lacedæmonii, a quibus genus ducebant. Horum clipeum, qui latior erat, Romulus assumpsit, relicto Argolico clipeolo, quo antea usus fuerat.

a) 1. **προσεκτήσαντο**, proprement « acquirent en outre »; et « Rome » est traduit par Ῥωμαῖοι (en latin par *Romani*), parce qu'il ne s'agit plus de la ville, mais du peuple entier. — 2. **συνοικήσαντες** ou συνοικισάμενοι. Aor. préférable au présent, du moins avec ce tour, l'acquisition étant postérieure à l'union. — 3. **οὖσι**, obligatoire et sans article dans une apposition attributive qui équivaut à une propos. incid. explicative de cause ou de but : cf. phrase suivante et p. 56 *a* 2 ou 91 *a* 10. — 4. **τῶν**... génitif de comparaison, employé en grec dans un cas où la prose latine proscrit l'ablatif. — 5. **ἀπόγονοι**, plus fréquent que ἐπίγονοι. Ici, ἄποι-

b) 1. **viribus**, en tête comme en grec δύναμιν, mais au pluriel comme en français, tandis que le grec garde le singulier en ce sens : plus bas, pour traduire « bouclier », ce sera plutôt le contraire, mais sans obligation. — 2. **ubi**, à peu près synon. de *cum* : les idées de temps et de lieu s'expriment souvent par les mêmes mots. — 3. **quæ gens**, au lieu de *gente quæ* (sorte de gallicisme). — 4 **durissima**... Les Latins sont prodigues de superlatifs. — 5. **a quibus**, plus réguli r que *unde*. — 6. **clipeum** (par un *i* : W. Brambach), nom d'un grand bouclier rond employé à Rome jusqu'en 405 av. J.-C. et remplacé par le *scutum*, plus long

κοι éveillerait l'idée de colonie. — 6. **ἐχρήσατο** avec datif, ou **παρέλαβε** avec accusatif. — 7. **εὖρος**, accus. de relation (*accusativus græcus*). — 8. **πρότερον**, ainsi placé, traduit toute une proposition française! — 9. **μεταβαλών**, grâce à πρότερον, signifie le contraire de μεταλαβών, mais il peut aussi en avoir le sens: cf. les deux acceptions opposées du latin *mutare*. — 10. **ἀσπίδας**, mot meilleur que ἀσπίδια et autres diminutifs postérieurs; de plus, la différence de sens entre θυρεός et ἀσπίς rend inutile la traduction séparée du mot français « petit ». Pour le pluriel, cf. n. *b* 1.

que large. Cependant Tite-Live se sert de *scutum* dans le récit du combat des Horaces et des Curiaces (7e s. av. J.-C.). — 7. **latior**, plus expressif que *latus*. — 8. **clipeolo**: l'idée de petitesse doit être exprimée comme en français (bien que par un autre moyen), puisqu'on répète aussi le mot. — 9. **antea** ou même *hactenus*, qui alors signifie proprement « jusqu'au moment où nous sommes », non pas de notre existence, mais de notre récit. On sait que *hic* est le démonstratif de la 1re pers.; *iste*, celui de la 2e; *ille*, celui de la 3e; les démonstratifs grecs correspondants sont (en général) ὅδε, οὗτος et ἐκεῖνος; mais on trouve οὗτος substitué à ἐκεῖνος dans le sens emphatique de *ille*, et ἐκεῖνος à οὗτος dans l'acception péjorative de *iste*.

Et on doit remarquer que ce qui a le plus contribué à rendre les Romains les maîtres du monde, c'est qu'ayant combattu successivement contre tous les peuples, ils ont toujours renoncé à leurs usages sitôt qu'ils en ont trouvé de meilleurs.

Καὶ τόδε δὴ αἰσθητέον, τοὺς Ῥωμαίους ἁπάσης τῆς γῆς κρατῆσαι μάλιστα διότι

Atque hoc etiam animadvertendum, Romanos propterea maxime

πᾶσιν ἐφεξῆς προσμαχεσάμενοι ἀεὶ τῶν ἰδίων ἐθῶν ἀφεῖντο ἄν, ἐπεὶ τάχιστα βελτίω ἐφευρίσκοιεν.

orbe terrarum esse potitos, quod, armis contra singulas subinde gentes congressi, suis moribus uti semper destiterint, statim ut meliores invenerint usus.

a) 1. **τόδε**, plus régulier que τοῦτο, qui se rencontre cependant avec ce tour. — 2. **τούς**... Sans τόδε, on aurait pu dire aussi ὅτι οἱ... — 3. **τῆς**, plus habituellement devant le nom qu'avant l'adjectif indéfini. — 4. **γῆς** ou οἰκουμένης. — 5. **ἐφεξῆς** ou καθ' ἕνα. — 6. **προσμαχεσάμενοι**, en écrivant χε plutôt que χη. — 7. **ἄν** à la proposition principale dont le verbe est à l'aor. (avec l'imparfait ἄν n'est pas de rigueur), et l'optatif sans ἄν à la subordonnée (où la négation serait μή) : construction de règle pour indiquer la répétition d'un acte au passé. Retenir la phrase modèle de Xén., *Anab.* II, 3, 3 : εἴ τις αὐτῷ δοκοίη βλακεύειν, ἔπαισεν ἄν. — 8. **βελτίω** mieux que βελτίονα. On pourrait ajouter τινά ou écrire βέλτιόν τι. — 9. **ἐφευρίσκοιεν** ou ἐφεύροιεν, le présent ou l'aor. à peu près indifféremment : le présent donne les deux actes comme

b) 1. **hoc** (cf. *Phraséol. lat.* de Meissner, trad. Pascal, p. 321) ou *illud*. Les deux syntaxes se suivent de très près dans cette phrase. — 2. **propterea... quod**, locution plus familière au latin que ne l'est au grec διὰ τοῦτο... ὅτι. — 3. **orbe**, plus ordinaire que *orbis* : en prose, *potior* ne se construit bien avec le génitif que dans la locution *potiri rerum*, dont le sens est plus restreint. — 4. **armis** pourrait être sous-entendu, mais rend l'expression plus claire. — 5. **destiterint** ou *desierint*, au subj. pour cause de subordination à la proposition infinitive. — 6. **invenerint**, au subj. encore par force d'attraction modale. Cf. O. Riemann, *Synt. latine*, § 234. En grec l'assimilation des modes est plus rare et n'a pas lieu ici. — 7. **usus**, sans être rigoureusement obligatoire, a le double avantage de préciser le sens qui doit s'attacher à *moribus* et de rendre la

simultanés; l'aoriste marque mieux la succession des faits. En latin, c'est le parfait qui s'impose ici. fin de phrase plus harmonieuse. On pourrait dire aussi tout simplement : *consuetudinem* (sing.) *semper omiserint suam, statim ut* (ou *simul ac*) *meliorem invenerint.*

On pensait alors dans les républiques d'Italie, que les traités qu'elles avaient faits avec un roi ne les obligeaient point envers son successeur : c'était pour elles une espèce de droit des gens. Ainsi, tout ce qui avait été soumis par un roi de Rome se prétendait libre sous un autre, et les guerres naissaient toujours des guerres.

Δόξα δέ τις ἐν ταῖς Ἰταλικαῖς πόλεσι τότε κατεῖχεν, ἅστινας πρὸς βασιλέα τινὰ συνθήκας ποιήσαιντο, ταύταις γε οὐδαμῶς πρὸς τὸν μετ' ἐκεῖνον ἐνέχεσθαι · καὶ οὗτος ἦν κοινός πως πρὸς ἀλλήλας νόμος. Ὅσα οὖν ὑπό τινος Ῥωμαίων βασιλέως ὑποταχθείη, ἑτέρου βασιλεύοντος, πάντα ἤδη ἐλεύθερα πάλιν εἶναι ἔφασκεν, ὥστε πόλεμοι ἐκ πολέμων ἀεὶ ἐγίγνοντο.

Hæc autem obtinebat tunc apud Italicas civitates opinio, si quid cum aliquo rege pactæ essent, alio regni vices excipiente, nullo jam se obligationis vinculo teneri : quod velut quoddam gentium jus habebant. Itaque, quicquid ab aliquo Romanorum rege in dicionem fuerat redactum, id, alio regnante, libertatem sibi ultro vindicabat, ita ut alia ex aliis bella semper orirentur.

a) 1. **πόλεσι**, sans nécessité d'ajouter ταῖς δημοκρατουμέναις. — 2. **κατεῖχεν**, plus expressif que ἦν : de même en latin, *obtinebat* comparé à *erat*. — 3. **συνθήκας** ou σπονδάς, ὁμολογίας même : cf. p. 78 *a* 7. — 4. **ποιήσαιντο**, à l'optatif sans ἄν, comme dans la phrase précédente et dans la suivante. — 5. **γε** restreint l'affirmation à ces sortes de traités. — 6. **οὐδαμῶς** et non μηδαμῶς. Avec un infinitif complément d'un mot signifiant « dire, croire » (ici δόξα), « falloir » et « vouloir » la négation est οὐ plutôt que μή. — 7. **οὗτος** pour τοῦτο. déjà signalé p. 38 *a* 6. — 8. **ὅσα**, mieux que ὅσοι ou ὅσαι, qui ne présenteraient plus la nuance d'expression du français. — 9. **βασιλεύοντος** ou ἄρχοντος. L'aor. serait moins bon, n'indiquant pas la durée. — 10. **ἔφασκεν** au sing. à cause du suj. neutre, et sans pronom réfléchi, au rebours du latin. — 11. **ὥστε**, mieux que καί. — 12. **ἐγίγνοντο**, plus affirmatif que γίγνεσθαι avec πολέμους.

b) 1. **Hæc**, pour annoncer la proposition infinitive dépendante de *opinio* et construite comme s'il y avait *civitates opinabantur*. — 2. **aliquo**, non *quodam*, dont le sens serait trop restreint. — 3. **alio**, non *altero*, pour la même raison (v. n. 7). La périphrase suivante est nécessitée par l'absence d'un mot latin signifiant « successeur ». — 4. **quod**, équivalent de *idque*, est au neutre à cause de *jus* : cf. p. 38 *a* 6 *b* 6. — 5. **velut** accentue le sens vague de *quoddam*, suffisamment rendu en grec par l'enclitique πως. — 6. **Quicquid**. Voir p. 69 *b* 4 et cf. Ov., *Métam.*, X, 18 : *quicquid mortale creamur !* — 7. **alio**, comme plus haut, malgré le grec ἑτέρου, qui peut s'employer pour ἄλλου. — 8. **ita**, qui pourrait à la rigueur se sous-entendre, précise la signification « consécutive » de la proposition suivante, dont les termes sont empruntés à Tite-Live.

Le règne de Numa, long et pacifique, était très propre à laisser Rome dans sa médiocrité ; et, si elle eût eu dans ce temps-là un territoire moins borné et une puissance plus grande, il y a apparence que sa fortune eût été fixée pour jamais.

Une des causes de sa prospérité, c'est que ses rois furent tous de grands personnages. On ne trouve point ailleurs, dans les histoires, une suite non interrompue de tels hommes d'État et de tels capitaines.

Συχνὸν δὲ χρόνον ἄνευ πολέμων βασιλεύσαντος τοῦ Νουμᾶ, πολὺ ἐκινδύνευον οἱ Ῥωμαῖοι μέτρια δυνάμενοι διατελεῖν · καὶ εἰ τότε γε ἀγρούς τε ἧττον στενοχώρους καὶ μείζω δύναμιν κεκτημένοι ἔτυχον, ἔοικε δὴ αὐτῶν τὰ πράγματα εἰς ἀεί ἂν ὁρισθῆναι.

Diuturna vero pace, qua Numa regnum obtinuit, nihil aptius eo pertinebat, ut Romani mediocrem servarent locum; quibus si illo tempore et ager minus angustus et vis major fuisset, veri simile est fortunam eorum jam in perpetuum fuisse statutam.

Ηὐτύχησαν δὲ οὐχ ἥκιστα διότι βασιλέας ἔσχον πάντας ἀξιώματι προέχοντας. Οὐδαμοῦ γὰρ ἄλλοθι τῶν ἱστορουμένων εὕροι ἄν τις ἄνδρας ἐφεξῆς ἐπιγενομένους οὕτω γε πολιτικοὺς ὄντας καὶ στρατηγικούς.

Secundis autem rebus alias ob causas usi sunt et propterea quod reges eorum omnes amplissimi fuerunt viri. Nusquam enim alibi fuisse memoratum est continuam virorum seriem cum domi tum militiæ adeo excellentium.

a) 1. **συχνόν** mieux que πολύν pour la variété. Remarq. l'inutilité de la conjonction copulative en grec aussi bien qu'en latin. — 2. **εἰ... ἔτυχον, ἔοικε... ἂν ὁρισθῆναι.** Exemple du *modus irrealis.* Remarq. aussi le sens de ἔτυχον avec un part. parf. à sens de présent. — 3. **οὐχ ἥκιστα** ou même ἄλλως τε καί dans son acception primitive. — 4. **προέχοντας**, mieux que προὔχοντας, forme poétique. — 5. **τῶν ἱστορουμένων** ou simplem. ἐν ταῖς ἱστορίαις ou συγγραφαῖς ou même ἐν τοῖς ἱστορουμένοις, expression de Plutarque. — 6. **ἐπιγενομένους** (non ἐπιγενέσθαι). Après les verbes du sens de « voir, savoir, montrer, découvrir, trouver », l'infinitif latin est représenté en grec par le participe mis à un temps correspondant (ἐπιγενομένους = ici *supervenisse*), et le nom ou pron. auquel se rapporte le participe, peut encore recevoir une apposition attributive, soit par un nom ou un adj. accompagné du participe de εἰμί (sans article), soit par un participe isolé (toujours sans article). Ici, par ex., οὕτω γε... στρατηγικούς pourrait avoir comme variante τοιαῦτά γε πολιτευομένους καὶ στρατηγοῦντας, ces deux participes au présent-imparfait marquant simultanéité dans le passé.

b) 1. **pace,** ablatif de comparaison, dépend de *aptius.* Cf. Cic., *ad Herenn.*, II, 31 : *Lacrima nihil citius arescit.* — 2. **qua**, ablatif instrumental. — 2 *bis*. **obtinuit,** « occupa » (Cæs., *de B° G°*, VII, 4), mais *occupavit*, « s'empara de » (p. 46, 2e phrase). — 3. **eo** ou *ad id.* — 4. **illo**... sans préposition, pour ne pas réduire *tempore* au sens de « circonstance ». — 5. **vis** ou *vires*, même *potentia;* mais *potestas*, « pouvoir officiel », ferait contre-sens. — 6. **veri simile est... fuisse** : cf. Cic., *pro R° Am°*, 41, 121. — 7. **secundis... rebus... usi sunt** ou *feliciter... res gesserunt*. Pour l'idée contraire, *adversis...* ou *male*... — 8. **propterea** peut se sous-entendre. — 9. **alibi** ou *alias*, s'il n'était plus haut. — 10. **memoratum est** (avec accus. et infin.), d'après *Gram.* Madvig, § 400 *b*, plutôt que *memorati sunt* (avec nomin. et infin.); mais on dirait plutôt *memorantur* que *memoratur* (Ibid. Rem. sur les temps simples). On pourrait aussi traduire comme en grec, en représentant εὕροι ἄν τις par *inveneris*, et τῶν ἱστορουμένων par *apud rerum scriptores*, ce qui serait plus naturel que d'employer *historiarum* pour déterminer *alibi* sur le modèle de *ubi terrarum* ou de *nusquam gentium*. — 11. **cum... tum** (touj.

la conj. en tête) ou *et... et...* (simple anaphore). — 12. Pour « histoires », v. la *Phraséol.* de MEISSNER, VII, § 14, et pour « hommes d'État », *ibid.*, p. 243-244, note de M. Ch. PASCAL.

Dans la naissance des sociétés, ce sont les chefs des républiques qui font l'institution, et c'est ensuite l'institution qui forme les chefs des républiques.

Tarquin prit la couronne sans être élu par le sénat ni par le peuple. Le pouvoir devenait héréditaire : il le rendit absolu. Ces deux révolutions furent bientôt suivies d'une troisième.

Ἀρχομένων μὲν γὰρ τῶν ἀνθρώπων ἀλλήλοις πολιτικῶς γε κοινωνεῖν, οἱ τῶν πόλεων ἡγεμόνες αὐτοὶ τὰς πολιτείας καθιστᾶσιν, ἔπειτα δ'αὖ αἱ πολιτεῖαι ἐκπαιδεύουσι τοὺς ἡγεμόνας.

Ὁ δ'οὖν Ταρκύνιος τὴν βασιλείαν ἔλαβεν, οὔτε τῆς συγκλήτου οὔτε τοῦ δήμου διδόντος. Καὶ τὴν ἀρχήν, πάτριον ἤδη γιγνομένην, πάντων κυρίαν ἐποίησε. Τούτοιν δέ τοῖν μεταβολαῖν τρίτη τις μετ' ὀλίγον συνέσπετο.

Ubi homines inter se societate conjungi incipiunt, a civitatum ducibus res publicæ instituuntur; quæ, postquam institutæ sunt, civitatum duces rursus informant.

Tarquinius regnum occupavit, nec senatu nec populo rerum summam ei deferente. Quæ cum jam hereditas fieret, is dominatum fecit. Has autem duas rerum conversiones mox tertia secuta est.

a) 1. **ἀρχομένων** (cf. p. 36 *a* 13)..... **κοινωνεῖν** est un peu long; mais le sens du mot « société » demande à être précisé. Pour sacrifier à la concision, réduire à φυομένων μὲν γὰρ πόλεων et supprimer ce dernier génitif à la propos. suivante. — 2. **αὐτοί** renforce le sens d'initiative. — 3. **αὖ** seul ou avec πάλιν ou αὖθις et même avec les deux réunis : pléon. familier au grec. — 4. **συγκλήτου** pour le sénat de Rome ; βουλή, pour celui d'Athènes ; γερουσία pour celui de Sparte : distinction d'ailleurs non absolue. En latin, on dit à peu près indifféremment *senatus* ou *patres*, et seulement par périphrase *publicum consilium* (CIC., *Phil.*, VII, 7, 19). — 5. **οὔτε**... Avec un participe, quand le sens n'est pas suppositif, la négation est οὐ, même avec καίπερ, qui était possible ici. — 6. **δήμου**, non λεώ (mieux que λαοῦ), impropre en cette acception politique. — 7. **διδόντος** ou δόντος, présent ou aor. Inutile de renouveler le complément placé avant le 1er verbe. — 8. **πάντων κυρίαν** ou δεσποτικήν seul. — 9. **τοῖν**... sans δυοῖν, inutile avec la forme du duel. Ἀμφοτέρα (sing. rare en prose) ou ἑκατέρα avec l'article (obligatoire), serait impropre ici, de même que *utraque* en latin : il y aurait équivoque. Mieux vaut

b) 1. **Ubi**, à peu près synon. de *cum*. — 2. **inter** SE, parce que *homines* est le sujet : cf. *hominum inter* IPSOS (ou *se* facultativement) *societas conjunctioque* (CIC.). — 3. **incipiunt**; mais, au parfait, *cœpti sunt* avec un infinitif passif. — Remarquer l'absence de conjonct. de coordin. en tête de cette phrase et de la suivante : le latin est, sur ce point, beaucoup moins exigeant que le grec. Ici, *enim* aurait paru plus fort que γάρ, comme plus loin *igitur*, plus fort que οὖν, et la mesure aurait été dépassée. — 4. **occupavit** : cf. CIC., *Phil.*, V, 6, 17. — 5. **populo**, de sens plus général que *plebe* (« plèbe, bas peuple » : cf. *plebecula*, « populace »). D'ailleurs, le passage de TITE-LIVE (I, 35) que rappelle Montesquieu, porte *neque* **populi** *jussu neque auctoribus patribus* : cf. la formule *senatus populusque romanus* et plus bas (p. 56 *b* 7). — 6. **rerum summam**, « le pouvoir suprême », exprimé tout de suite pour plus de netteté. — 7. **quæ** (= *et ea*), mieux que **quam** (= *et eam*) avec une virgule : on comprend bien que *dominatum* se rapporte à la même idée que *hereditas*. — 8. **hereditas** (mieux par *he*... que par *hæ*... ou *e* sans *h*) et **dominatum** (meilleur en ce sens que *dominationem* : cf. p. 93 *b* 5), — faute d'adjectifs conve-

cependant exprimer « deux », afin de préparer à « troisième ». — 10. **συνέσπετο** ou ἠκολούθησεν.

nables. — 9. **duas**... Cf. Sall., *Catil.*, IX : *duabus his artibus, audacia..., æquitate...* — 10. **rerum publ. conv.** (Cic., *de Div.*, II, 2, 6) : *novæ res*, qui signifie « *une* révolution » ne pouvait s'employer commodément ici. Cf. aussi p. 95-96.

Son fils Sextus, en violant Lucrèce, fit une chose qui a presque toujours fait chasser les tyrans des villes où ils ont commandé : car le peuple, à qui une action pareille fait si bien sentir sa servitude, prend d'abord une résolution extrême.

Σέξτος γὰρ, ὁ ὑὸς αὐτοῦ, τὴν Λουκρητίαν βιαζόμενος, πρᾶγμά τι διεπράξατο, δι' ὃ σχεδὸν ἀεὶ οἱ τύραννοι ἐξ ὧν ἦρχον πόλεων ἐξέπεσον· πρὸς τοιαῦτα γὰρ ὁ δῆμος, σαφῶς ἤδη δουλεύων αἰσθόμενος, τὰ ἔσχατα εὐθὺς βουλεύεται.

Sextus enim, filius ejus, Lucretiæ vim afferendo, id facinoris admisit, propter quod tyranni ex civitatibus, quibus præerant, plerumque exacti sunt : nam populus, qui ob talia se servitute premi misere sentit, extrema statim consulere solet.

a) 1. **ὑός**, forme attique de υἱός, se sous-entend plutôt devant le *nom* propre du père. — 2. **αὐτοῦ**, pron. pers. non réfléchi, ne s'enclave pas. — 3.

b) 1. **afferendo** ou *inferendo*. Pour marquer la cause, la manière, l'instrument d'un autre acte, on emploie le gérondif au lieu du participe, qui, en latin,

βιαζόμενος (acc.) ou βιαίως χρώμενος (dat.), au présent pour indiquer la simultanéité des deux faits. — 3. **ἐξ ὧν... πόλεων**, hellénisme familier pour ἐκ τούτων τῶν πόλεων, ὧν... — 5. **ἐξέπεσον**, plus expressif que ἐξελάθησαν ou ἐξεβλήθησαν, désigne bien l'expulsion même : ἔφυγον indiquerait plutôt l'exil, le séjour à l'étranger. — 6. **πρός** (acc.) ou ἀπό (gén.). — 7. **τοιαῦτα** ou simplement ταῦτα. — 8. **δουλεύων** = « qu'il *est* esclave ». Remarquer cet emploi du participe au nominatif, hellénisme imité par Virgile (*En.* II, 377) : *sensit medios delapsus in hostes.* — 9. **αἰσθόμενος**, aor. préférable au présent : rapidité, variété, logique même (le sentiment précède la résolution). — 10. **βουλεύεται...** ou ὁρμᾶται ἐπὶ... (acc.).

n'indique d'ordinaire que l'accompagnement. — 2. **facinoris**, au génitif *partitif* (déterminatif de *id*), ou simplement *facinus* : ce mot désigne un acte qui sort de l'ordinaire, soit en bien, soit en mal. — 3. **admisit**, un peu plus fort que *commisit* : on trouve aussi *fecit* (Cic. *de Fin.* II, 29, 95). — 4. **propter quod**, bien plus net que *quapropter* (rare en cet emploi). — 5. **ex** n'est pas obligatoire. — 6. **plerumque** ou *fere semper*. — 7. **exacti** ou *ejecti*, *expulsi*, *depulsi*, *pulsi*... — 8. **populus** est le mot de Florus, I, 8 : « *sic enim effectum est, ut agitatus injuriis populus cupiditate libertatis incenderetur* ». Il s'agit ici de toute la nation. — 9. **se**, obligatoire, contrairement à la syntaxe grecque. — 10. **misere** ou *male*, selon que l'intensité de l'acte produit une souffrance ou est un mal : cf. *misere amare, male odisse.* — 11. **sentit**, plus naturel que *sentiat*, qui accentuerait par trop brusquement l'idée de cause : si l'on tenait à la mettre en relief, mieux vaudrait ici remplacer *qui* par *cum*, ainsi qu'à la phrase suivante. — 12. **statim** = « aussitôt » : sens fréquent de « d'abord » dans Montesquieu. — 13. **consulere** ou *statuere, decernere* ; ou bien *ad extrema* (ou *ultima*) *consilia descendere* (Cic. *ad Fam.* X, 33, 4). — 14. **Solet** n'est pas indispensable, mais précise la généralité du fait et termine harmonieusement la période.

Un peuple peut aisément souffrir qu'on exige de lui de nouveaux tributs : il ne sait pas s'il ne retirera pas quelque utilité de l'emploi qu'on fera de l'argent qu'on lui demande; mais quand on lui fait un affront, il ne sent que son malheur, et il y ajoute l'idée de tous les maux qui sont possibles.

Πλείους μὲν γὰρ φόρους οἱ ἄνθρωποι, εἴ τις αὐτοῖς ἐπιθείη, ῥᾳδίως ἂν φέροιεν, ἄδηλον ὂν εἰ καὶ αὐτοὶ ἐκ τούτων τῶν ἐπαιτουμένων χρημάτων, ἐπειδὰν ἀναλωθῇ γε, οὐ χρήσιμόν τι λήψονται· ὅταν δ' ὕβρις αὐτοῖς προσενεχθῇ, τῆς κακοπαθείας μόνον αἰσθάνονται, ἣ καὶ προσεῖναι νομίζουσιν ὅσα ἐνδέχεται τῶν κακῶν.

Plura quidem tributa homines sibi imponi facile tolerare possunt, cum nesciant an et sibi profuturus sit ejus pecuniæ usus, quæ a se exigitur; sed, ubi contumelia afficiuntur, nihil jam nisi calamitatem sentiunt suam, cum qua omnia, quæcumque male accidere possunt, mente etiam conjungere solent.

a) 1. **πλείους**, « plus nombreux », car ces tributs s'ajoutent aux anciens. — 2. **φόρους** en tête comme idée nouvelle. Synonymes : δασμούς, εἰσφοράς, également acceptables. — 3. **ἄνθρωποι**, avec ou sans l'article, car l'auteur désigne les hommes en général. — 4. **εἴ... ἐπιθείη,... ἂν φέροιεν**, hellénisme qui s'emploie pour exprimer une supposition dont la réalisation est donnée comme possible dans l'avenir. — 5. **ἄδηλον ὄν**, m. à m. « étant incertain » : cf. « étant donné ». Cet emploi de certains participes à l'accus. neut., dit « absolu », constitue un curieux hellénisme. — 6. **τῶν**, obligatoire malgré le démonstratif; quant au participe, employé comme un adj. épithète, il s'enclave de même. — 7. **ἀναλωθῇ**. Après une conj. terminée par ἄν, le subj. aor. équivaut à notre futur antérieur, si le verbe de la propos. principale est au futur. — 8. **οὐ**, rarement μή, après εἰ interrogatif. — 9. **ὅταν** a ici le sens de « toutes les fois que » : subj. prés. ou aor. — 10. **ὅσα... τῶν κακῶν**, pour πάντα τὰ δυνατὰ τῶν κακῶν (le génitif partitif ne s'enclave pas). — 11. **ἐνδέχεται** est unipersonnel. En détruisant toute ellipse, on aurait pour cette fin de phrase : ἣ καὶ προσεῖναι [πάντα] νομίζουσιν, ὅσα ἐνδέχεται τῶν κακῶν [αὐτῇ προσεῖναι]. Cf. Arist., *Poétiq.*, XX, fin : ἐνδέχεται ἄνευ ῥημάτων εἶναι λόγον, « il peut y avoir une oraison sans verbe » (texte et traduct. Em. Egger : Hachette, 1879).

b) 1. **plura**, comme πλείους. — 2. **quidem** annonce une opposition assez forte. — 3. **tributa**, terme de sens plus général que *vectigalia* ou *stipendia* : cf. p. 72 *b* 8. — 4. **homines** : cf. ἄνθρωποι (*a* 3). — 5. **cum**, ayant le sens causal, veut le subjonctif. — 6. **an**, après une expression qui marque le doute ou l'ignorance, signifie régulièrement « si... ne... pas » et l'ensemble de la locution équivaut à « peut-être » : cf. *Gr.* Madvig, § 453. — 7. **a se**, comme *sibi*, par continuation du sens réfléchi. — 8. **exigitur**. Ici, le subj. d'attraction serait abusif, car l'affirmation de la demande en question est la base même du raisonnement. — 9. **cum qua** ou *quacum* (mais pas ici à cause du voisinage de *quæcumque*). La postposition n'est pas obligatoire avec le relatif ordinaire (excepté *quicum*), mais elle l'est avec les pronoms personnels *me, te, se, nobis* et *vobis*. — 18. **omnia** renforce *quæcumque*, qui, plus faible que ὅσα, se passe moins bien de son antécédent. — 11. **male** accentue le sens de *accidere*, qui n'est pas nécessairement péjoratif. — 12. **mente** ou *animo*, pour rendre le sens de « idée ». — 13. **solent** : cf. fin de phrase précédente.

Il est pourtant vrai que la mort de Lucrèce ne fut que l'occasion de la révolution qui arriva; car un peuple fier, entreprenant, hardi et renfermé dans ses murailles, doit nécessairement secouer le joug ou adoucir ses mœurs.

Il devait arriver de deux choses l'une: ou que Rome changerait son gouvernement, ou qu'elle resterait une petite et pauvre monarchie.

Λουκρητίας μέντοι ἑαυτὴν ἀποκτεινάσης, οὐδὲν ἄλλο δὴ τῷ ὄντι ἐγένετο, πλὴν ἀφορμή τις τῇ τότε μεταστάσει· οἵστισι γὰρ μεγαλόφρον τι καὶ δραστήριον καὶ τολμηρὸν πέφυκε τειχήρεσί γε οὖσι, τούτοις καὶ ἀναγκαῖόν ἐστιν ἢ τὸν ζυγὸν ἀποσεῖσαι ἢ τοὺς τρόπους ἡμεροῦσθαι.

Hoc tamen constat, Lucretiæ necem illius, quæ tunc accidit, rerum publicarum conversionis occasionem tantum fuisse; homines enim feroces et strenui et audaces et intra mœnia inclusi necesse est jugum excutiant aut moribus mitioribus utantur.

Δυοῖν οὖν θάτερον τοῖς Ῥωμαίοις ἔμελλε γενήσεσθαι, ἢ τὸ τὴν πολιτείαν μεταστῆσαι, ἢ τὸ ταπεινούς τε καὶ φαύλους ὑπὸ βασιλεῦσι διαμένειν.

Nempe ex his alterum futurum erat, ut aut rei publicæ gerendæ rationem mutarent Romani, aut sub regibus parvi et inopes manerent.

a) 1. **Λουκρητίας...** On pourrait aussi commencer par traduire « révolution », mais en prenant un autre tour: cf. p. 54 *a* 1. — 2. **ἀφορμή** ou πρόφασις. — 3. **τότε**, ainsi placé, rend « qui arriva ». — 4. **οὖσι** doit être exprimé pour détacher l'adj. attribut. — 5. **ἀναγκαῖον** ou [πᾶσα] ἀνάγκη. — 6. **τὸν**, non τό. — 7. **ἀποσεῖσαι..... ἡμεροῦσθαι.** L'aor. pour l'affaire d'un moment; le présent, pour une action durable : cf. plus bas μεταστῆσαι... διαμένειν. — 8. **τοῖς Ῥωμαίοις** ici, ou τοὺς Ῥωμαίους après ἢ τὸ. — 9. **ὑπὸ βασιλεῦσι** (dat. plus fréquent que génitif en ce sens), mais non ἐπί (génit.), qui ne marquerait que la date.

b) 1. **Hoc** annonce la prop. infinitive. — 2. **illius,** démonstratif emphatique, prépare l'incidente. — 3. **homines** ou *viri*. — 4. **mœnia** ou *muros*. — 5. **necesse est** se construit rarement avec *ut*, mais aussi bien avec une propos. infin. qu'avec le subj. sans *ut*. — 6. **excutiant** ou *exuant, a cervicibus dejiciant:* on ajoute aussi parfois *servile* à *jugum*. — 7. **aut** s'emploie surtout quand on peut dire « de deux choses l'une », comme encore plus bas. — 8. **Nempe** ou *Itaque*. — 9. Le participe futur en *-urus* avec *sum* correspond généralement à μέλλω accompagné de l'infin. futur ou présent (rarement aor.), et il marque soit la disposition, soit la destination, idées exprimées par les verbes français « aller » ou « devoir » suivis d'un infinitif : cf. O. Riemann, *Synt. lat.* § 265. Quant à **futurum,** sa construction avec **ut** est ici régulière (*Gr.* Madvig. § 373). — 10. **rei publicæ** (touj. en deux mots) ou *civitatis*. — 11. **gerendæ** ou *administrandæ, regendæ, gubernandæ*. — 12. **rationem** ou *modum, usum;* mais *civitatem,* employé seul, eût fait contre-sens: cf. Cic. *pro Balbo,* XI, où *civitatem mutare* signifie « changer de cité » ou « de nationalité ».

L'histoire moderne nous fournit un exemple de ce qui arriva pour lors à Rome; et ceci est bien remarquable : car, comme les hommes ont eu dans tous les temps les mêmes passions, les occasions qui produisent les grands changements sont différentes, mais les causes sont toujours les mêmes.

Τοῖς δὲ τότε περὶ τὴν Ῥώμην γενομένοις ταὐτά πως ἄρτι συμβῆναι οἱ τῶν νεωτέρων συγγραφεῖς ἐπιδεικνύασι, καὶ ταῦτα δὴ μάλ' ἀξιολόγως·

Quæ autem tunc temporis Romæ evenerunt, ea rursus apud recentiores evenisse traditum est, exemplo quidem præ-

ὁμοίων γὰρ οὐσῶν ἐκ παντὸς τοῦ χρόνου τοῖς ἀνθρώποις τῶν ἐπιθυμιῶν, αἱ μεγάλαι τῶν πραγμάτων μεταβολαὶ ἀπὸ διαφόρων μὲν προφάσεων ἐμπίπτουσιν, ἀπὸ τῶν αὐτῶν δ'ἀεὶ αἰτιῶν.

clarissimo : nam, cum homines omni memoria cupiditatibus moveantur iisdem, ex diversis quidem casibus, sed paribus de causis, graves rerum conversiones semper fiunt.

a) 1. **τοῖς... γενομένοις,** datif dépendant régulièrement de ταὐτά (= τὰ αὐτὰ), qui se construit comme ὅμοια, hellénisme imité par Hor., *Ep. ad Pis.* 467 : *idem facit occidenti* (cf. p. 68 *a* 8). A remarquer aussi dans Cic. *de Nat. Deor.* II, 61 : *Vita beata... similis deorum, nulla... re... cedens cælestibus* (ellipse hardie). — 2. **νεωτέρων** (remarquer le 1er ω) ou καθ'ἡμᾶς. — 3. **συγγραφεῖς** pour ἱστορίαι, le concret pour l'abstrait. — 4. **ἐπιδεικνύασι,** sans traduire « nous » par ἡμῖν, non plus qu'en latin par *nobis* : cf. *Phraséol. lat.* de Meissner, trad. Pascal, p. 126. — 5. **μάλ' ἀξιολόγως** pouvait s'employer seul après le verbe, mais avec un peu moins de force ou de relief. — 6. **ὁμοίων... ἐπιθυμιῶν.** Variante : ὁμοίως... τῶν ἀνθρώπων τὰς ἐπιθυμίας (*accusat. græcus*) διακειμένων. Dans

b) 1. **temporis** renforce *tunc* comme « pour » renforce « lors ». — 2. **evenerunt** doit s'exprimer ici, faute de l'être sous la même forme dans la proposition suivante. — 3. **exemplo quidem...** latinisme tout différent de l'hellénisme correspondant καὶ ταῦτα δή ; mais l'une et l'autre locution s'appuie sur le verbe de la proposition principale comme complément modal. — 4. **memoria** = ici *ætate, ævo, tempore*. — 5. **quidem** et **sed** pourraient très bien être sous-entendus, tant l'opposition des idées s'impose ; mais alors on rapprocherait *divertis* de *paribus*. Cf. Liv. I, 25 : *nec his nec illis periculum* **suum**, **publicum** *imperium servitiumque obversatur animo*. — 6. **de** ou *ex* avec *causis*, mais *ex* seul avec *casibus*. Il semble qu'en pareil cas *ex* signifie plutôt « à la suite de », et *de* « par suite de » sens causal

les deux cas, surtout dans le second, l'article a presque la force d'un adj. possessif, et, pour marquer la permanence de l'état, le présent vaut mieux que l'aor. Enfin l'emploi de πάθος pour ἐπιθυμία eût été pour le moins équivoque. — 7. **ἀπό** ou ἐκ, mais la préposition doit être répétée. — 8. αἰτιῶν, génit. du subst. fém. plur., mai αἰτίων, gén. pl. des 3 genres de l'adj. (cf. p. 9).

qui se rend aussi par *ob* (cf. p. 28) et même *propter* avec l'accusatif.

Comme Henri VII, roi d'Angleterre, augmenta le pouvoir des communes pour avilir les grands, Servius Tullius, avant lui, avait étendu les privilèges du peuple pour abaisser le sénat. Mais le peuple, devenu d'abord plus hardi, renversa l'une et l'autre monarchie.

Ὥσπερ οὖν Ἕρριχος ὁ ἕβδομος, ὁ Βρεττανῶν βασιλεὺς, τὴν τῶν πόλεων δύναμιν ἐπηύξανεν ἐπὶ τῷ τοὺς εὐγενεῖς ταπεινῶσαι, οὕτω δὴ καὶ πρότερον Σέρβιος Τύλλιος τῶν πολιτῶν τὸ πλῆθος κατέστησε δυνατώτερον, ὡς τὴν βουλὴν διὰ τοῦτο ποιήσων ἀσθενεστέραν. Ὁ δὲ δῆμος, τολμηρότερος εὐθὺς γενόμενος, τὰς μοναρχίας κατέλυσεν ἀμφοτέρας.

Quemadmodum igitur Henricus Septimus, Britannorum rex, civitatum potestatem auxit, ut optimates potentia dejiceret, sic et antea Servius Tullius, ut patrum auctoritatem minueret, peculiaria plebis jura protulerat. Sed populus, audacioribus ilico conceptis animis, imperium singulare utrobique evertit.

a) 1. **Ἔρριχος**, mot du grec moderne : remarquer l'assimilation des liquides. — 2. **ὁ** se répète devant chaque apposition déterminative (cf. p. 39 *a* 3) : « Henri VII, *étant* roi d'Angleterre » se rendrait par... ὤν... sans article. — 3. **πόλεων**, mieux que πολιτειῶν ; mais δήμων et surtout κωμῶν seraient tout à fait impropres. — 4. **ἐπηύξανε** ... **κατέστησε** se trouvent dans le même rapport de temps que notre passé défini et notre p.-q.-p.-f. — 4 *bis*. **πλῆθος** et plus bas δῆμος sont expliqués à *b* 7. — 5. **ἐπὶ τῷ**, « en vue de ». — 6. **εὐγενεῖς** ou ἀρίστους (Xén.), ἀμείνους (Plat.), mieux que εὐπατρίδας et surtout que ὁμοτίμους (spécial aux Perses). — 7. **ταπεινῶσαι** ou ταπεινοῦν. — 8. **Σέρβιος** (M. A. Croiset), mieux que Σερούϊος. — 9. **Τύλλιος** (*Dict.* Chassang), mieux que Τούλλιος. — 10. Les noms romains se réunissent sans article. — 11. **ὡς**, « comme [dans sa pensée] » : cf. ὡς ἀποκτενῶν (Xén., *Anab.*, I, 1, 1), « dans l'intention de faire mourir ». — 12. **βουλήν** ou σύγκλητον : cf. p. 47 *a* 4. — 13. **εὐθὺς** ou ἤδη, qui a aussi ce sens. — 14. **τὰς**... ou τὴν... avec ἑκατέραν. L'article est obligatoire dans les deux cas ; mais ἀμφότερος au singulier est rare en prose.

b) 1. **igitur** n'est pas absolument nécessaire. — 2. **civitatum**, non *urbium*, encore moins *pagorum* ; mais *municipiorum* serait tolérable. — 3. **potestatem** a déjà été opposé à *potentiam* (p. 45 *b* 5). — 4. **optimates**, *proceres* ou même *principes*. — 5. **patrum** ou *senatus*. — 6. **peculiaria** ou *propria*, même *priva*, mais non *privata*. — 7. **plebis** ici plutôt que *populi*, car c'est à la « plèbe » que ces avantages politiques furent accordés par Servius Tullius ; mais à la phrase suivante **populus** paraît préférable, car c'est le terme qu'emploie Tite-Live (I, 48 et 59), quand il s'agit du renversement de Servius et de la déchéance de Tarquin. Cf. I, 46 : *Servius,... conciliata prius voluntate* **plebis**,... *ausus est ferre ad* **populum**, *vellent juberentne se regnare*. La *plebs* ou *plebes* n'était alors qu'une multitude d'origine diverse, au droit de cité restreint, *sine suffragio* ; le *populus* se limitait au corps des patriciens ou membres des familles sénatoriales. Mais plus tard la « plèbe » empiètera de plus en plus sur le patriciat, et le mot *populus* désignera les patriciens et les plébéiens fondus en un grand corps politique dont les décisions donneront force de loi aux décrets du sénat (Aulu-Gelle, X, 20), mais dont les

votes particuliers seront soumis à l'autorité sénatoriale (Cic., *de Rep.*, II, 32). Malheureusement, les historiens français emploient souvent le mot « peuple » là où la précision demanderait « plèbe », et trop souvent aussi les auteurs latins semblent se servir à peu près indifféremment de *plebs* ou de *populus* : cf. par ex. Liv. I, 17. — En grec, δῆμος peut avoir les deux sens, qui se distinguent toutefois soit par la place d'un complément, soit par l'adjonction d'une épithète : cf. ὁ τῶν Ἀθηναίων δῆμος, « le peuple athénien », et ὁ δῆμος τῶν Ἀθηναίων (génit. partitif non enclavé), « la démocratie (ou *plèbe*) athénienne », enfin ὁ πολὺς δῆμος, « le commun du peuple », dans Lucien (*le Songe ou la Vie*, IX). On peut donc, soit répéter commodément le même mot comme en français, soit plus exactement garder δῆμος comme équivalent de *populus*, et rendre *plebs* par τὸ πλῆθος ou οἱ πολλοί (*vulgus, multitudo*) avec ou sans génitif partitif comme τῶν πολιτῶν ou τῶν Ῥωμαίων : cf. p. 66 *a* 7. — — 8. **ilico**, non *illico* (W. Brambach). — 9. **imperium singulare** : cf. Cic., *de Rep.*, I, 33. — 10. **utrobique** ou *utrobidem*, qui cependant est plus rare. — 11. **evertit** ou *dissolvit*. Cf. Nep., *Lysand.*, III : *regia potestate dissoluta*.

Le portrait de Tarquin n'a point été flatté : son nom n'a échappé à aucun des orateurs qui ont eu à parler contre la tyrannie ; mais sa conduite avant son malheur, que l'on voit qu'il prévoyait, sa douceur pour les peuples vaincus, sa libéralité envers les soldats.................................

Ὁ δὲ Ταρκύνιος οὐ κεχαρισμένως ἀπεικάσθη · αὐτοῦ γὰρ τοὔνομα οὐδένα πως ἔλαθε τῶν δημηγόρων τῶν γε τὴν τυραννίδα κακηγορεῖν δεηθέντων · ἀλλ' ὅμως ἐξ ὧν ἔπραξε

Qui Tarquinium verbis depinxerunt, nihil sane auribus dederunt ; hujus enim nomen neminem fugit ex iis, quibus opus fuit contra tyrannos ora-

πρὸ τῆς συμφορᾶς, ἥν γε καὶ προϊδὼν φαίνεται, ἐκ τοῦ τοῖς μὲν ἡττημένοις πράως, τοῖς δὲ στρατιώταις φιλοδώρως χρήσασθαι,.............

tionem habere; consideranti autem quæ idem ante suam calamitatem egerit, quam quidem ab eo prospectam esse liquet, quanta erga victas gentes clementia quantaque in milites usus fuerit liberalitate,..............................

a) 1. **δέ** ou bien οὖν. — 2. **κεχαρισμένως**, adv. tiré de χαρίζεσθαι, « chercher à plaire », que l'on pourrait employer ici avec un autre tour : en parlant d'un récit, « flatter » se dirait κοσμεῖν ἐπὶ τὸ μεῖζον (Thuc.). — 3. **αὐτοῦ** ou τούτου. — 4. **τῶν δημηγόρων** pourrait être sous-entendu : pour **δεηθέντων**, forme passive à sens actif, cf. p. 80 *a* 2. — 5. **τὴν τυραννίδα** ou τοὺς τυράννους. — 6. **κακηγορεῖν** ou λοιδορεῖν (acc.), mieux que κατηγορεῖν (gén.). — 7. **ἐξ ὧν**, double hellénisme, pour ἐκ τούτων ἅ. — 8. **τῆς** suffit à indiquer la possession, qui se rapporte au sujet. — 9. **προϊδών** (non προϊδεῖν) ou προνοήσας. — 10. **ἐκ τοῦ**... cf. Dém. *Olynth.*, III, 8. — 11. **ἡττημένοις** ou νικηθεῖσι, parf. ou aor. — 12. **φιλοδώρως** ou même ἐλευθερίως.

b) 1. **qui**... sans besoin de *autem* ni de *igitur*. — 2. **verbis** prépare la métaphore suivante, où entre *auribus* et qui est de Cic. (*ad Fam.* XII, 16). — 3. **nihil**... **dederunt**, ou *non in melius sane aberraverunt* (Pl. J.). — 4. **hujus** mieux que *ejus* surtout à cause du voisinage de **iis**. — 5. **neminem**, plus clair que *nullum*. — 6. **fugit**, mieux que *fefellit*, *præteriit* et surtout *latuit*, que Cic. construit plutôt avec le datif. — 7. **tyrannos** ou *tyrannidem*. — 8. **consideranti** .. Cet emploi très latin d'une sorte de datif de relation est également connu des Grecs : σκοποῦντι... Mais en grec, les verbes des proposit. subord. seraient à l'indicatif, tandis que le subj. est de règle en latin. — 9. **idem**, au lieu de *is*, indique une opposition, un contraste. — 10. **prospectam**... « Prévoir » se dit encore *providere* (*prævidere?*), comme dans Cic. *de Divin.*, I, 30, 63, — ou *animo, cogitatione præcipere* (Cic. *de Off.*, I, 23, 81); mais la nécessité d'une tournure passive pour éviter de répéter *videtur*, dernier mot de la phrase, rendait ces variantes, sauf la première, peu commodes ici. — 11. **erga** ou *in*, mis la seconde fois pour varier avec l'auteur. — 12. **liberalitate** ou *largitate*, mais non *largitione*, qui fausserait le sens.

.....cet art qu'il eut d'intéresser tant de gens à sa conservation, ses ouvrages publics, son courage à la guerre, sa constance dans son malheur, une guerre de vingt ans qu'il fit ou qu'il fit faire au peuple romain, sans royaume et sans biens, ses continuelles ressources, font bien voir que ce n'était point un homme méprisable.

.....τοσούτους δὲ πεῖσαι δεξιῶς τὸ ἑαυτὸν σωθῆναι καὶ αὐτοῖς μάλα διαφέρειν, τοιαῦτα δὲ δημοσίᾳ οἰκοδομῆσαι, στρατεύσασθαι δ'ἀνδρείως, καρτερικῶς δὲ δυστυχῆσαι, εἴκοσι δ'ἔτη τοῖς Ῥωμαίοις ἢ αὐτὸς ἢ δι' ἄλλων πολεμῆσαι, καίπερ οὐκέτι βασιλείαν ἔχων οὐδὲ χρήματα, τοσαύτας δ'ἀεὶ ἐπινοῆσαι μηχανὰς, ἐκ τούτων δὴ πάντων δῆλός ἐστιν ὅτι ἥκιστα ἦν οὐδενὸς ἄξιος ἀνήρ.

.....qua sollertia tam multos suæ ipsius salutis studiosissimos reddiderit, qualia publice ædificaverit, quam fortiter militiæ quamque adversa fortuna constanter se gesserit, quomodo bellum viginti annorum sive ipse seu per alios, regno carens, nullis opibus, cum populo romano fecerit, quot semper excogitaverit artes, jam minime spernendus vir fuisse videtur.

a) 1. **τοσούτους** (= soit *tot* ou *tam multos*, soit *tantos*), à l'accus. contrairement à la synt. latine (*suadere alicui*). — 2. **τὸ... σωθῆναι** ou τὴν ἑαυτοῦ σωτηρίαν. — 3. **καί**, adv. — 4. **δημοσίᾳ**, mieux que δημοσίως. — 5. **οἰκοδομῆσαι**, plus précis que κτίσαι. — 6. **στρατεύσασθαι... δυστυχῆσαι.** Remarquer l'emploi du chiasme pour rompre la monotonie d'une longue énumération. — 7. **ἔτη**, accus. de durée. — 8. **αὐτός** et plus bas **ἔχων**, au nomin. comme se rapportant, dans une propos. infinit. incidente, au sujet de la propos. princip., qui est aussi celui de l'infinitive. — 9. **καίπερ** se construit avec οὐ. — 10. **οὐδέ**, « ni même ». — 11. **δῆλος**, par hellénisme, pour δῆλον. — 12. **ὅτι ἥκιστα ἦν**, qui serait indispensable avec δῆλον, pourrait ici, avec δῆλος, être remplacé par ἥκιστα γεγενημένος ou γενόμενος. — 13. **ἥκιστα** et non οὐκ, que οὐδένος ne détruirait pas, mais renforcerait, suivant la règle des négations *composées* placées *après* une première (composée ou simple) dans une *même* proposition : cf. PLAT. *Phil.* p. 29 B ou *Dict.* CHASSANG au mot οὐ. Avec οὐκ ἦν φαῦλος ἀνήρ, traduction plus simple, toute difficulté disparaît.

b) 1. **sollertia**, non *solertia* (W. BRAMBACH). — **ipsius** est complém. déterm. de *salutis* ou renforce l'idée du génit. réfléchi *sui* contenue dans *suæ*. — Pour *alicujus studiosum esse*, cf. CIC. *de Off.* I, 25, 85. — 2. **militiæ**, mieux que *belli* (ou *bello*) à cause du voisinage de *bellum* : emploi connu du locatif. — 3. **annorum**, pour traduire littéralement par le génitif de détermination, ou *annos*, par l'acc. de durée, comme en grec. — 3 *bis*. **sive** (devant voyelle ou consonne)... **seu** (plutôt devant consonne)... — 4. **carens** (cf. *Phraséol. lat.* de MEISSNER, trad. PASCAL, p. 258 : *patria carere*), plus simple que *orbatus*, *nudatus*, *dejectus*, *pulsus*, etc. — 5. **nullis**, plus énergiquement que *sine ullis* : cf. *nulla rheda, nullis impedimentis* (CIC. *pro Milone*, X). — 6. **fecerit**. Il faut varier les verbes avec autant de soin que les autres mots. — 7. **spernendus** (QUINTIL. X, 1) ou *contemnendus*, *despiciendus*, etc. — 8. **vir**, mieux ici que *homo*, comme en grec ἀνήρ, l'ensemble étant élogieux. Cependant Corn. NÉPOS dit de *Pausanias* (I, 1) : *magnus* **homo**, *sed varius*...

Les places que la postérité donne sont sujettes, comme les autres, aux caprices de la fortune. Malheur à la réputation de tout prince qui est opprimé par un parti qui devient le dominant, ou qui a tenté de détruire un préjugé qui lui survit !

Εἰς ἣν γάρ τις τάξιν ὑπὸ τῶν ἔπειτα νέμεται, αὕτη, ὥσπερ καὶ τἄλλα, τῇ τύχῃ ἐνέχεται ποικίλῃ. Κακῶς οὖν ἀκούειν πολὺ κινδυνεύει βασιλεύς, ὅστις ἢ ὑπὸ στάσεως ἥττηται κυρίας γε τῶν ἄλλων γιγνομένης ἢ δόξαν τινὰ τῶν πολλῶν κατορθῶσαι ἐπεχείρησεν ἑαυτῷ γε περιεσομένην.

Quem enim quis teneat locum, ut alias, sic apud posteros fortunæ obnoxium est variæ. Male igitur rex audire solet, quicumque vel a partibus primas occupantibus premitur, vel præjudicatam vulgi opinionem tollere tentavit post se mansuram.

a). 1. **εἰς ἣν... τάξιν..., αὕτη...** (inversion et hellénisme), moins plat que ἡ τάξις, εἰς ἣν... — 2. **νέμεται** pouvait aussi avoir pour sujet τάξις et τινί pour complém. indir. — 3. **τἄλλα** (pour τὰ ἄλλα), au plur. neut. plutôt qu'au fém. pl., et pour l'harmonie et à cause du sens vague qu'a ici le mot « places ». — 4. **ποικίλη**, non épithète déterminative, mais attribut qualificatif ou adverbial (ποικίλως ne changerait guère le sens), est employé sans article et

b) 1. **quem** est interrogatif et **quis** indéfini (= *aliquis* : inversion et latinisme à remarquer. — 2. **teneat** au subj. des proposit. interrogat. subordonnées. — 3. **variæ**, rejeté comme ποικίλῃ, traduit « caprices » mieux que ne ferait un nom abstrait. — 4. **est** pourrait être sous-entendu. 5. **male** en tête, comme κακῶς en grec. — 6. **rex**, mieux que *princeps*. — 7. **solet** accentue la généralité du fait. — 8. **quicumque**, comme ὅστις, pour la même raison. — 9. **vel** n'indique

rejeté avec le verbe pour donner plus de relief à l'idée (cf. le latin). Pour bien distinguer entre détermination par épithète et attribution adverbiale, cf. τοὺς πρώτους Χίους et τοὺς Χίους πρώτους τρέπεσθαι (d'ap. Thuc. VIII, 55) : le second πρώτους = πρῶτον. Cf. p. 96 *a* 7. — 5. **κακῶς ἀκούειν**, *male audire*, « avoir mauvaise réputation ». — 6. **οὖν** continue simplement le raisonnement, sans qu'on ait besoin d'un tour exclamatif, à quoi le grec, comme le latin, se prêterait difficilement ici : remarquer toutefois la place de κακῶς. — 7. **ὅστις** non ὅς, qui ne rendrait pas le sens indéfini de « tout ». — 8. **τῶν πολλῶν**, « du vulgaire », dont les opinions irréfléchies s'opposent naturellement à celles du sage. — 9. **κατορθῶσαι** ou κατορθοῦν, « rectifier », accentue encore le sens péjoratif donné à δόξαν par τῶν πολλῶν (voir *b* 11. — 10. **ἑαυτῷ** ou même αὑτῷ, comme s'il y avait ἥτις περιέσται au lieu du participe futur : le grec est moins rigoureux que le latin pour l'emploi du pronom réfléchi dans les propositions incidentes.

pas l'exclusion, comme fait *aut* (cf p. 53 *b* 7) : on pourrait aussi ne l'exprimer que la 2e fois. — 10. **primas occupare** [s.-e. *partes*], « prendre le premier rang ». — 11. **præjudicatam** (Cic., *de Nat. Deor.*, I, 5, 10), bon avec *tollere* (Cic., *de Rep.*, I, 24, 38 : complém. dir. *errorem*), serait inutile avec *emendare* : en grec aussi, on aurait pu ajouter προειλημμένην en employant ἀνελεῖν ou ἀναιρεῖν. — 12. **tentavit** ou *temptavit* (W. Brambach), au parfait pour garder le même rapport de temps qu'en français : pareillement en grec pour l'aor. comparé au parfait. — 13. **mansuram**, au futur comme περιεσομένην, en prenant comme base de la signification le temps où agit le prince. Remarquer aussi le rejet des deux participes à la fin de la phrase, place de l'idée en français.

Rome, ayant chassé les rois, établit des consuls annuels; c'est encore ce qui la porta à ce haut degré de puissance. Les princes ont dans leur vie des périodes d'ambition, après quoi d'autres passions et l'oisiveté même succèdent;.....................

Τοὺς δὲ βασιλέας ἐκβαλόντες, οἱ Ῥωμαῖοι ὑπάτους κατέστησαν ἐπετείους· ὃ καὶ αὐτοὺς ἐπὶ τοσοῦτον προήγαγε δυνάμεως. Βασιλεῖ μὲν γάρ, τῷ γε δόξης χρόνον τινὰ ἐν βίῳ ἐπιθυμήσαντι, ἄλλαι αὖ ἐπιγίγνονται ἐπιθυμίαι, καὶ δὴ καὶ ἀπραγμοσύνη· ......

Exactis autem regibus, Romani consules creaverunt annuos; unde quoque ad tantam evecti sunt potentiam. Nam regi quidem, postquam laudem aliquantisper in vita appetivit, aliæ rursus cupiditates subeunt, etiamque desidia;......

a) 1. **ἐκβαλόντες** ou ἐξώσαντες. — 2. **ἐπετείους** ou ἐνιαυσίους, à la fin de la proposition (en latin aussi), pour mieux détacher l'idée et rendre plus sensible la liaison avec ce qui suit. — 3. **τοσοῦτον** (attiq. pour τοσοῦτο), plus exact ici que τοῦτο, qui ne rendrait pas « haut » : cf. τοσαύτην et ταύτην avec l'article et δύναμιν, expression également correcte, mais moins énergique. — 4. **προήγαγε** ou ἀνήγαγε. — 5. **βασιλεῖ**, au sing. pour mieux opposer au pluriel précédent, et sans article d'abord (omission d'ailleurs non obligatoire), parce qu'il s'agit d'un roi quelconque, mais ensuite avec τῷ γε (régulier) devant le participe, afin de particulariser l'idée attributive en la restreignant au roi qui a pu se trouver dans le cas si-

b) 1. **exactis** (Cic. *Brut.* XIV), *ejectis*, *expulsis* ou *pulsis*. — 2. **creaverunt**, plus ordinaire que *instituerunt*. Cf. Cæs. *de B° G°*, I, 16 : [*Vergobretus*] *creatur annuus*. — 3. **unde... evecti sunt**, préférable à *quod eos... evexit*, qui serait moins net à cause du changement de sujet, du moins pour le latin. — 4. **ad tantam... potentiam**, plus habituel que *ad tantum potentiæ* : **illuc** (= *ad illud*) avec le génitif était également correct, mais moins exact. — 5. *regi*, comme en grec βασιλεῖ. — 6. **aliquantisper** ou *paulisper*, moins bien *parumper*, quoiqu'on lui donne le sens affirmatif qui manque d'ordinaire à *parum*. — 7. **rursus** (mieux que *iterum* en ce sens), comme αὖ en grec. — Variante : *Nam rex quidem in vita nunc laudem appetit, nunc*

gualé. — 6. **χρόνον**, accus. de durée. — 7. **αὖ** pour exprimer la périodicité. — 8. **ἀπραγμοσύνη**, ἀργία ou ῥαθυμία. — Variante : Βασιλεὺς μὲν γὰρ ἐν βίῳ ἐνίοτε μὲν δόξης ἐπιθυμεῖ, ἐνίοτε δ'αὖ ἄλλαις κρατεῖται ἐπιθυμίαις, καὶ δὴ καὶ ἀπραγμοσύνῃ.

aliis rursus cupiditatibus tenetur, etiamque desidia.

mais la république ayant des chefs qui changeaient tous les ans, et qui cherchaient à signaler leur magistrature pour en obtenir de nouvelles, il n'y avait pas un moment de perdu pour l'ambition : ils engageaient le sénat à proposer au peuple la guerre et lui montraient tous les jours de nouveaux ennemis.

τῇ δὲ πόλει, τῶν ἀρχόντων κατ' ἔτος μεταβαλλομένων καὶ διὰ τοῦτο σπουδαζόντων ὅπως ἐπίσημόν τι ποιήσουσιν ἐπὶ τῷ πάλιν ἀρχῆς τυχεῖν, οὐδεμία ἦν φιλοτιμίας ἀνάπαυσις · οὗτοι γὰρ τὴν σύγκλητον ἔπειθον τῷ δήμῳ στρατείας προτιθέναι, πολεμίους καθ' ἡμέραν καινοὺς προβάλλοντες.

huic vero liberæ civitati, cujus magistratus, cum mutarentur quotannis, in potestatibus eo modo agitabant, ut aliis digni haberentur, nullum erat tempus laudis cupiditate vacuum : hi enim patribus suadebant ut bellum populo proponerent, cotidieque novos ostendebant hostes.

a) 1. **τῇ δὲ πόλει**, en tête, pour opposer à βασιλεῖ μέν. — 2. — **τῶν**, avec force d'adject. possessif. — 3. **διά** (accus.) : cause initiale (cf. p. 28). — 4. **ποιήσουσιν** (cf. *Gr.* Koch, trad. Rouff, § 105, 3, Rem.), plus fréquent que ποιήσοιεν, à la suite d'un imparfait même, tant l'idée du présent domine celle du passé, avec laquelle seule l'optatif est possible, dans une proposition subordonnée : cf. p. 84 *a* 4. — 5. **ἐπί** (datif) : cause finale. — 6. **τυχεῖν** ἀρχῆς cf. λαχεῖν στρατηγίας, ἀποδειχθῆναι ὕπατος (rarement αἱρεῖσθαι). — 7. **οὐδεμία**... Var. οὐδεὶς ἦν οὐδ' ἀκαρὴς χρόνος ἀφιλότιμος. — 8. **οὗτοι** ou ἐκεῖνοι, mais non οἵδε, qui serait impropre ici. — 9. **προτιθέναι**... ψῆφον, γνώμην, διαγνώμην περί τι, locutions usuelles. — 10. **προβάλλοντες**, « mettant en avant, prétendant », est plus expressif que ἐπιδεικνύντες. — 11. Inutile de traduire « lui ».

b) 1. **huic**, pour éviter toute équivoque. — 2. **liberæ**, pour accentuer l'opposition à l'idée de royauté. — 3. **cum** (subj.) sens causal. — 4. **quotannis**, non *quodannis* (W. Brambach). — 5. **in... haberentur** : Sall. *Jug.* 63. — 6. **patribus**, plus fréquent que *senatui*, qui cependant siérait ici avec *proponeret*. — 7. **populo**, car il s'agit ici du corps politique dont il a été question plus haut (p. 56 *b* 7). — 8. **cotidie** ou *cottidie*, non *quotidie* (W. Brambach). 9. Inutile de renouveler le complément au datif pour traduire « lui »

Ce corps y était déjà assez porté de lui-même ; car, étant fatigué sans cesse par les plaintes et les demandes du peuple, il cherchait à le distraire de ses inquiétudes et à l'occuper au dehors.

Or la guerre était presque toujours agréable au peuple, parce que, par la sage distribution du butin, on avait trouvé le moyen de la lui rendre utile.

Ἱκανῶς δὲ ἤδη καὶ αὐτοὶ οἱ βουλευταὶ πρὸς τοῦτο προὐθυμοῦντο · συνεχῶς γὰρ αἰτίαις τε καὶ ἐγκλήμασιν ὑπὸ τοῦ

Satis autem jam et ipse senatus ad id propensus erat ; nam, cum querelis postulationibusque sem-

πλήθους ἐνοχλούμενοι, τοῦτο τῶν ἀστάτων ἀποτρέψαι φροντίδων ἐζήτουν, πράγματα αὐτῷ παρέχοντες ἔξω τῆς πόλεως.

Ἀλλὰ καὶ τῷ πλήθει ἤρεσκε δὴ σχεδὸν ἀεὶ τὸ πολεμεῖν, τῆς γε λείας οὕτω σοφῶς νεμομένης, ὥστε πάντας ἀπὸ τοῦ πολέμου ὠφελεῖσθαι.

per a plebe fatigaretur, hanc ab inquietis curis ad res foris conficiendas amovere quæritabat.

Atqui plebi quoque bellum fere semper placebat, quia præda ita prudenter dividebatur, ut omnes ex bello utilitatem caperent.

a) 1. **αὐτοί** = ici ἀφ' ἑαυτῶν. — 2. **βουλευταί**, par préférence du concret à l'abstrait; sinon, βουλή ou σύγκλητος, mais non τάγμα, encore moins σῶμα. — 3. **προὐθυμοῦντο** ou προθύμως εἶχον. — 4. **ἐνοχλούμενοι** ou βαρυνόμενοι. — 5. **ἀστάτων** et **αὐτῷ**, pour plus de précision. — 6. **τῆς πόλεως** pourrait aussi se sous-entendre, à la rigueur. — 7. **πλήθει** répété continue mieux le raisonnement que τοῖς πολλοῖς, bon seulement pour la variété, qui est inutile ici. — 8. **σχεδὸν ἀεί** ou ὡς ἐπὶ τὸ πολὺ [ou πλῆθος, mais pas ici]. — 9. **σοφῶς** ou καλῶς, *prudenter* ou *recte*. — 10. **ὥστε** avec accus. et infinit. ou bien nomin. et indic. (imparfait). — 11. **ἀπό**, mieux que ἐξ ou que le datif sans préposition. — 12. **τοῦ πολέμου**, plus précis que τούτου et plus exact que αὐτῆς.

b) 1. **ipse**, comme αὐτός, a fréquemment le sens de *ultro* ou *sponte*. — 2. **senatus**, plus naturel que *hic civitatis ordo*, semble également ici meilleur que *patres* (rien de paternel dans l'idée) et surtout que *senatores* (rien d'individuel). — 3. **ad id** ou *eo* (adv.). — 4. **postulationibus** ou *flagitationibus*, mieux que *precibus*, « prières », et surtout que *rogationibus*, terme officiel pouvant signifier « lois » : cf. Aulu-Gelle, X, 20. — 5. **plebe**, mieux ici que *populo*, car il s'agit des éternelles revendications de la « plèbe » : cf. p. 56 *b* 7 et 71 *b* 7. — 6. **inquietis** précise *curis*. — 7. **conficiendas** ou *gerendas*, mieux que *perficiendas*. — 8. **amovere** ou *distrahere*. — 9. **quæritabat** : remarquer la force du fréquentatif et la rapidité de cette fin de phrase. — 10. **fere semper** ou *plerumque*. — 11. **ex**, plus régulier que *a* ou que l'ablatif seul. — 12. **utilitatem** ou *fructum*. 13. **caperent** ou *capere possent*.

Rome étant une ville sans commerce et presque sans arts, le pillage était le seul moyen que les particuliers eussent pour s'enrichir.

On avait donc mis de la discipline dans la manière de piller, et on y observait à peu près le même ordre qui se pratique aujourd'hui chez les petits Tartares.

Ἐμπορίας μὲν γὰρ ἐν τῇ τῶν Ῥωμαίων πόλει οὐκ οὔσης, τεχνῶν δ' ὀλίγων ἀσκουμένων, οὐδενὶ δὴ τρόπῳ πλουτίζεσθαι ἐδύναντο οἱ ἰδιῶται πλὴν εἰ μὴ ληϊζόμενοι.

Νόμους οὖν τινας καὶ περὶ τὸ ληΐζεσθαι κατέστησαν εὐκόσμους, ταὐτὰ σχεδὸν ποιοῦντες τοῖς νῦν Ταρτάροις τοῖς ἐλάττοσι λεγομένοις.

Cum enim in urbe Roma neque ulla mercatura esset neque ullæ fere artes exercerentur, prædando tantum cives ditari poterant.

Quapropter certæ prædandi leges institutæ erant, prædantibusque idem fere modus et ordo servabatur ac nunc apud eos qui minores Tartari dicuntur.

a) 1. **ἐδύναντο**, mieux que ἠδύναντο (cf. p. 110 *g* 8). —

b) 1. **neque** répété équivaut ici à μέν... δέ en grec. —

2. **ἰδιῶται** ou πολῖται. — 3. **πλὴν εἰ μή**, pléonasme familier au grec : on emploie aussi séparément soit πλήν soit εἰ μή. — 4. **νόμους,... εὐκόσμους**, ou laconiquement εὐνόμως οὖν ἐληΐζοντο. — 5. **κατέστησαν** (s.-e. οἱ Ῥωμαῖοι). Cette substitution de l'aor. est fréquente : ici d'ailleurs le p.-q.-p.-f. aurait un sens intransitif. — 6. **εὐκόσμους**, ainsi placé, complète ce qui manque à la traduction précise de « discipline » et surtout de « ordre ». — 7. **ταὐτά** (pour τὰ αὐτά) ou ὁμοίως. — 8. **τοῖς... λεγομένοις**, pour faire passer le mot moderne. Autrement : τοῖς νῦν περὶ τὸν Καύκασον οἰκοῦσιν (M. A. Croiset) ou τοῖς νῦν Σκύθαις τοῖς Ἀσιανοῖς. Au lieu de cet emploi tout hellénique du datif, q. q. f. imité par les poètes latins (cf. p. 54 *a* 1), on pouvait aussi, mais après ταὐτά, non après ὁμοίως, employer ἅπερ καὶ οἱ νῦν... etc. au nominatif. — 9. **ἐλάττοσι**, au comparatif comme en latin (*b* 12).

2. **exercerentur** ou *colerentur*. — 3. **prædando** (ablat.) et non *prædantes*, qui n'exprimerait pas le moyen, la cause, comme fait le participe grec. — 4. **ditari** ou *ditescere*. — 5. **certæ**, plus précis que *quædam* : cet emploi explique les deux sens de notre mot « certain ». — 6. **prædandi**, sorte de génitif objectif ; et **prædantibus**, datif à la grecque au lieu de l'ablatif avec *a* (cf. *Gr*. Madvig, § 250 *a*), paraît utile pour la précision du sens (« y » est à traduire) et la rapidité de l'expression, bien que *prædandi* puisse à la rigueur se rattacher mentalement, comme grammaticalement à *modus et ordo*. — 7. **modus et ordo**, redondance précise familière à Cic. ; mais le verbe reste au singulier, comme avec la formule S. P. Q. R. (cf. p. 47 *b* 5. — 8. **ac**, mieux ici que *qui*, à cause du *qui* suivant rendu obligatoire par la syntaxe latine, laquelle s'écarte ici de la grecque et ne permet pas de dire, par exemple, *apud minores dictos Tartaros* : cf. *Règles fondam. de Synt. grecq.*, p. 153, note de O. Riemann. — 9. **eos... qui...** ou simplement *Caucasias gentes* ou même *Scythicas Asiæ nationes*. — 10. **haberi** ou *teneri* sont ici synon. de *servari*, comme en français « pratiquer » l'est de « observer » : variété d'expression à maintenir. — 11. **solet** s'emploie ainsi régulièrement, quand il s'agit d'un usage. — 13. **minores** : cf. *Asia minor* ; mais voir aussi p. 88 *a* 10 *b* 5. L'usage est capricieux et tyrannique ; mais, en dehors des locutions consacrées, on ne court aucun risque de revenir aux règles ; ici, le comparatif est indiqué.

Le butin était mis en commun, et on le distribuait aux soldats : rien n'était perdu, parce que, avant de partir, chacun avait juré qu'il ne détournerait rien à son profit. Or les Romains étaient le peuple du monde le plus religieux sur le serment, qui fut toujours le nerf de leur discipline militaire.

Εἰς ἓν γὰρ τὴν λείαν πρῶτον ἀθροισθεῖσαν ἔπειτα τοῖς στρατιώταις διένεμον · οὐδ' ἐνέλειπεν οὐδὲν, ὀμόσαντος ἑκάστου, πρὸ τοῦ παρεμβαλεῖν, οὐδὲν ἑαυτῷ νοσφιεῖσθαι. Εὐορκότατοι γὰρ πάντων ἦσαν οἱ Ῥωμαῖοι, παρ' οἷς καὶ τῆς πολεμικῆς εὐταξίας νεῦρά πως ἦν ἀεὶ τὰ ὁρκώματα.

Namque præda, in medium lata, militibus dividebatur : nec quicquam deerat, quia profecturi conjuraverant se nihil privatim seposituros. Nullus enim usquam populus majore, quam Romanus, juris jurandi religione obstrictus est, qui semper apud eos militaris disciplinæ nervi fuerunt.

a) 1. **ἓν** ou μίαν χώραν, plutôt que μέσον ou κοινόν. — 2. **τὴν λείαν** ou τὰ διηρπασμένα. — 3. **διένεμον** ou ἐμέριζον (s.-e. toujours οἱ Ῥωμαῖοι). — 4. **οὐδέν** ne détruit le sens négatif ni de οὐδέ ni de οὐ, quand il est placé après ; mais οὐδὲν οὐ = *nihil non*, « tout » : cf. p. 94 *a* 1. — 5. **παρεμβαλεῖν** (aor.), « se mettre en campagne », avec πρό

b) 1. **medium**, plus ordinaire que *unum*, *commune* ou *publicum*. — 2. **militibus** (Cic. et Liv.), *inter* ou *per milites* (Liv. et Sall.). — 3 **dividebatur** ou *dispertiebatur* : ici encore le passif semble être, en latin, plus naturel que l'actif. — 4. **quicquam**, mieux que *quidquam*, et *quicquid* ou *quidquid*, mais *quidque* seul (W. Brambach).

et l'article ou πρίν sans article (cf. *Règ. fond. de Synt. gr.* de Seyffert et von Bamberg, remaniées par O. Riemann, § 122), pourrait être remplacé par τῶν παρεμβαλούντων (futur), complément de ἑκάστου, avec suppression des deux virgules. — 6. **οὐδέν**, préférable à μηδέν après les verbes déclaratifs. — 7. **νοσφιεῖσθαι** (attiq. pour νοσφίσεσθαι) : emploi du futur comme en latin, mais sans renouveler le sujet de l'infinitif. — 8. **πάντων.** Inutile d'ajouter τῶν δήμων, λεῶν, ἐθνῶν. — 9. **τῆς... εὐταξίας** ou τῶν στρατιωτικῶν, dont le sens est toutefois plus étendu. — 10. **πως** atténue légèrement la hardiesse de νεῦρα, qui cependant a été employé ainsi par Démosthène : Νεῦρα πολέμου τὰ χρήματα...

— 5. **deerat** ou *deficiebat*, l'équivalent du verbe grec. — 6. **profecturi,** proprement « au moment de partir ». — 7. **conjuraverant** (Liv.), composé plus exact que le simple. — 8. **privatim** (Sall.). — 9. **sposituros** avec *se* (obligatoire), mais sans *esse* (facultatif). — 10. **usquam** (question de lieu), non *unquam* (question de temps). — 11. **religione,** non *relligione* (W. Brambach). Variante : *fide*. — 12. **qui** pour *quod* : accord d'attraction avec l'attribut. — 13. **eos** par syllepse, sans difficulté d'interprétation. — 14. **nervi,** au plur. comme en grec : *Nervi belli pecunia* (Cic., *Phil.*, V, 2, 15).

Enfin les citoyens qui restaient dans la ville jouissaient aussi des fruits de la victoire. On confisquait une partie des terres du peuple vaincu, dont on faisait deux parts : l'une se vendait au profit du public; l'autre était distribuée aux pauvres citoyens, sous la charge d'une rente en faveur de la république.

Τέλος δὲ τῆς νίκης ἀπέλαυον καὶ οἱ οἴκοι ὑπομένοντες πολῖται · τῶν γὰρ νικηθέντων

Denique victoriæ præmiis et qui domi manebant cives fruebantur;

μέρος τι τῆς γῆς ἀφῃροῦντο, οὗ καὶ δύο μοίρας διελόντες, τὴν μὲν δημοσίᾳ ἐπώλουν, τὴν δὲ τοῖς πένησι τῶν πολιτῶν διένεμον, ἐφ' ᾧ τε πρόσοδόν τινα τῇ πόλει ἀντιπαρέχειν.

cum enim devictas gentes agrorum parte multari mos esset, duabus portionibus factis, altera publice venibat, altera inopibus civibus assignabatur, ea lege ut vectigal ærario publico pensitarent.

a) 1. **ἀπέλαυον** ou μετεῖχον (gén. aussi), sans traduire « fruits » par καρπός ou μισθός, ce qui ne servirait guère qu'à alourdir la phrase grecque. — 1 *bis* **οἴκοι** ou ἐν τῇ πόλει, comme en latin *domi* ou *in urbe*, mieux que ἐντὸς τοῦ τείχους, *intra mœnia*, qui serait trop spécial : cf. p. 83 *a* 1 *bis* *b* 6. — 2. **τῶν**, sans traduire « peuple » après le participe. Λεώς n'est pas d'un emploi très fréquent. En latin, on gardera le pluriel avec *gentes*, mot de sens très général, sans l'acception politique de *populus* (δῆμος) ni le sens diminutif de *natio* (ἔθνος, « peuple » et « peuplade »). — 3. **γῆς**, plus net ici que ἀγρῶν. — 4. **ἀφῃροῦντο** (ou οἱ 'Ρωμαῖοι avec le gén. de la personne dépouillée et l'acc. de l'objet enlevé. Le grec préfère généralement les expressions transitives, surtout quand le sujet est un nom de personne. « Con-

b) 1. **denique**, pour conclure une énumération : *tandem* marque surtout l'impatience ; *demum* précise une affirmation ou signale la dernière condition d'un fait. — 2. **præmiis** est exact et sans lourdeur. Cf. *præmium, prœmium, prœlium, pretium* (W. Brambach). — 3. **multari** (non *mulctari*, dit W. Bramb.), d'après Cic. (*pro Balbo*, 18) et Liv. (VIII, 11, 13, où l'idée de « partie » est s.-entendue : *Latium Capuaque* **agro multati**). Cf. Cæs. *de B° G°*, V, 56 : *bonaque ejus* **publicat**. — 4. **publice**, comme δημοσίᾳ, se dit en général de tout acte « officiel ». — 5. **venibat**, non *vænibat* (W. Br.). — 6. **inopibus** ou *pauperibus, egentibus, egenis* même. — 7. **assignabatur** (Cic. *de Leg. agr.* I. 6, 17) avec datif seul, ou *dividebatur* avec *civibus* (cf. *plebi romanæ... ager latinus dividitur* : Liv.

fisquer » se dit proprement δημεύω ou δημοσιεύω, mais ici l'emploi en eût été lourd et plat. — 5. **οὗ**, même ἧς par syllepse. — 6. **δύο... διελόντες** d'ap. Hérodote, I, 94. — 7. **δημοσίᾳ**, mieux que τῷ δημοσίῳ. — 8. **τῶν πολιτῶν**, génit. partit., sans enclave. — 9. **διένεμον** ou ἐμέριζον. — 10. **ἐφ' ὧ τε...** Var. ἐπὶ μισθῷ τινι κατ' (ou ἐπ') ἐνιαυτὸν τῇ πόλει ὀφειλομένῳ. — 11. **ἐφ' ᾧ τε** (infinit.) et **ἐπὶ** (dat.), « à la charge de, sous la condition de ». — 12. **μισθός**, « fermage, rapport, salaire, rente ou revenu quelconque ».

VIII, 11, 13) ou *per cives*, etc. comme plus haut, p. 69 *b* 2. Les auteurs (cf. Liv., I, 46) ajoutent q. q. f. *viritim*, « à raison de tant par tête ». — 8. **vectigal**, plus précis que *annuam pecuniam*. Cf. *vectigal*, impôt indirect (p. ex. *decuma* ou *decima; scriptura, portorium*); *tributum*, contrib. dir. ou impôt sur fortune, quote mobilière et personnelle; *stipendium*, impôt mis sur les citoyens pour réparations, etc. — 9. **pensitarent**, plus précis encore que *penderent* en ce qu'il marque la fréquence du paiement : cf. *Dict. lat.-fr.* Benoist-Goelzer, à *vectigal*.

Les consuls, ne pouvant obtenir l'honneur du triomphe que par une conquête ou une victoire, faisaient la guerre avec une impétuosité extrême : on allait droit à l'ennemi, et la force décidait d'abord.

Οἱ δ' ὕπατοι, τῷ θριάμβῳ τιμᾶσθαι οὐ δυνάμενοι, εἰ μὴ τοὺς πολεμίους ὑποταξάμενοι ἢ μάχῃ νικήσαντες, ὡς ῥαγδαιότατα ἐπολέμουν, εὐθὺς ἐπεκβαίνοντες, ὥστε κατὰ κράτος αὐτίκα τὸ πρᾶγμα διαιρεῖσθαι.

Consules autem, cum non aliter, nisi domita gente aut victoria relata, triumpho ornari possent, bellum summo gerebant impetu, hostibus recta occurrentes, ita ut vi statim debellaretur.

a) 1. **τιμᾶσθαι** ou κοσμεῖσθαι, plus précis que τυγχάνειν (ou τυχεῖν) avec le génitif. La périphrase τὴν ἐπινίκιον πομπὴν ἄγειν serait trop descriptive. On pourrait même ne traduire « honneur » ni en grec ni en latin : cf. *Phraséol. lat.* de Meissner, XVI, 11 (fin) et 12 (fin). — 2. **εἰ μή** ou πλήν ou πλὴν εἰ μή. — 3. **ὑποταξάμενοι** ou ὑφ' ἑαυτοὺς ποιησάμενοι, ou encore ἐπὶ τῷ avec l'infinitif, ou même enfin l'optatif après la locution conjonctive, mais en disant οὐκ ἄν δυνάμενοι. — 4. **μάχῃ** ou μάχην. Quant à ce nouvel accus. qui s'ajouterait à πολεμίους, cf. *Règl. fondam. de Synt. grecq.*, §§ 25 *b* et 26. — 5. **ὡς**. On trouve aussi ὅτι, ᾗ, ὅπως, pour renforcer le superlatif. — 6. **ῥαγδαιότατα** ou βιαιότατα. — 6 *bis*. **εὐθὺς** ou σφοδρῶς, mais non σφόδρα. — 7. **ἐπεκβαίνοντες** ou ἐπεξιόντες, même ἐπεξερχόμενοι, sans besoin de complément. En continuant par le participe, on donne au raisonnement plus de cohésion : les Grecs ont d'ailleurs mérité d'être appelés φιλομέτοχοι. — 8. **κατὰ κράτος** ou βίᾳ. — 9. **τὸ πρᾶγμα διαιρεῖσθαι** ou τὴν κρίσιν γίγνεσθαι. L'emploi de l'accus. avec l'infinit. paraît ici plus naturel que celui du nom. avec l'indic. imparf., qui cependant serait admissible : dans le 1er cas, le raisonnement est plus serré ; dans le 2e, on appuierait davantage sur l'affirmation du fait, du résultat obtenu.

b) 1. **aliter** pourrait ne pas être exprimé. — 2. **triumpho ornari**, plus concis que *triumphi laudem adipisci* (cf. auss *a* 1), est à reculer, d'après l'ordre latin habituel, après les ablatifs de cause : dans ceux-ci, à remarquer la construction croisée ou chiasme et l'emploi de **relata**, réclamé par la présence de **domita** au premier membre. — 3. **impetu**, sans *cum*, surtout avec un adjectif. — 4. **occurrentes** ou *obviam euntes*. On pourrait aussi couper la phrase comme en français et employer soit *occurrebant*, soit même *occurrebatur*. — 5. **ita** rend le sens plus clair : on emploierait également bien *adeo*. — 6. **statim** ou *ilico* (non *illico*, dit Brambach), en grec **αὐτίκα** ou εὐθύς : c'est le sens que « d'abord » a très souvent dans Montesquieu. — 7. **debellaretur**, avec la signification restreinte qu'a ici « décidait » (cf. p. 82 *b* 8). On pourrait traduire aussi par *res decerneretur*.

Rome était donc dans une guerre éternelle et toujours violente : or, une nation toujours en guerre, et par principe de gouvernement, devait nécessairement périr ou venir à bout de toutes les autres, qui, tantôt en guerre, tantôt en paix, n'étaient jamais si propres à attaquer ni si préparées à se défendre.

Περὶ συνεχεῖς τ'οὖν καὶ ἀεὶ σφοδροὺς ἠσχόλουν οἵ γε Ῥωμαῖοι πολέμους· ἀλλὰ πόλιν δὴ συνεχῶς πολεμοῦσαν, καὶ ταῦτα ἐκ προαιρέσεως βεβαίας, πᾶσα ἦν ἀνάγκη ἢ αὐτὴν διαφθείρεσθαι ἢ πάντας τοὺς ἄλλους καταλύειν, οἵπερ δὴ, ποτὲ μὲν πολεμοῦντες, ποτὲ δὲ καὶ εἰρήνῃ χρώμενοι, οὐχ οὕτως οὔτ'ἐπεξιέναι ἱκανοὶ οὔθ'ἕτοιμοι ἀμύνεσθαι ὄντες ἐτύγχανον.

Sempiternis igitur armis iisdemque sævis Romani urgebantur: quæ autem gens bellum semper agitabat, eoque utebatur publico instituto, ea necesse erat aut ipsa periret, aut ceteras omnes superaret, quæ, cum modo bellum modo pacem agerent, neque ad impetum faciendum item aptæ unquam erant, neque ad sustinendum æque paratæ.

a) 1. **ἠσχόλουν** (plus expressif que ἦσαν) se construit aussi avec πρός et l'accus. — 2. **ἀλλὰ... δή** ou simplement δέ après πόλιν. — 3. **πολεμοῦσαν** ou ἐν πολέμῳ οὖσαν. — 4. **ταῦτα**, qui constitue un hellénisme connu, n'est pas absolument nécessaire. — 5. **βεβαίας** (ou ἀκινήτου) indique l'esprit de suite et semble ici plus net que πολιτικῆς, dont l'idée perce déjà dans προαιρέσεως et dont la forme rappelle un peu tôt le mot πόλιν. Mais, isolément, le dernier adjectif est le meilleur. — 6. **πᾶσα** ou **πολλή**, non obligatoires. 7. **ἤ** (mieux que ἤτε) se répète volontiers (cf. *Gram.* Curtius, § 626). Il faudrait bien se garder d'employer ici εἴτε... εἴτε... ni en latin *sive... sive...* qui correspondent à « soit que » répété. En latin, *aut* s'impose quand une des deux alternatives exclut l'autre : cf. p. 100 *b* 8 et 53 *b* 7. — 8. **πάντας** par syllepse, ou πάσας τὰς... (cf. *b* 8). — 9. **καταλύειν** ou même διαπράττεσθαι. — 10. **ποτέ** ainsi répété n'est pas enclitique. — 11. **οὔτε...** après une première négation, ne la détruit pas, comme il arriverait en latin pour une construction analogue. — 12. **ὄντες** doit accompagner ἐτύγχανον signifiant « se trouvaient ».

b) 1. **Sempiternis** (Cic.) ou *perpetuis, continuis, continentibus* même. — 2. **armis** (Cic.) ou *bellis*. — 3. **iisdem** indique une reprise de l'idée avec renforcement ou opposition. — 4. **urgebantur** (le tour est emprunté à Cic.). — 5. **agitabat** (Sall.): le fréquentatif va mieux avec *semper*. — 6. **eo**, qui représente *bellum*, s'accorde par attraction avec *instituto:* en grec, le démonstratif s'emploierait ici sans article (cf. p. 38 *a* 6). — 7. **necesse** (*est*) s'emploie rarement avec *ut* devant le subjonctif : cf. *Gr.* Madvig, § 373, Rem. 1. — 8. **ceteras** (non *cæteras*, dit Brambach), mieux que *alias:* le masculin, par syllepse, était aussi acceptable, quoique un peu moins naturel en latin qu'en grec. — 9. **agerent** reçoit *bellum* et *pacem* comme compl. dir. sans que la concision du tour nuise à la clarté du sens. — 10. **item** ou *pariter*. — 11. **sustinendum** ou *defendendum*. — 12. **æque**, pour l'équilibre et la netteté de l'expression.

Par là les Romains acquirent une profonde connaissance de l'art militaire. Dans les guerres passagères, la plupart des exemples sont perdus : la paix donne d'autres idées, et on oublie ses fautes et ses vertus même.

Ἔνθεν δὴ καὶ ἐμπειρίαν τῶν πολεμικῶν οἱ Ῥωμαῖοι

Inde quoque Romanis summa rei militaris pe-

ἐκτήσαντο τελειοτάτην. Οἱ γὰρ ἐπ' ὀλίγον πολεμοῦντες παραδείγματα τὰ πλεῖστα παριᾶσιν, δι' εἰρήνην ἄλλα τε φρονοῦντες καὶ οὐ μόνον τῶν ἁμαρτημάτων ἀλλὰ καὶ τῶν ἀρετῶν ἐπιλανθανόμενοι.

ritia. Ubi enim bella brevi componuntur, pleraque exempla in irritum cadunt; siquidem ex pace alia oriuntur consilia, atque peccatorum virtutumque etiam subit oblivio.

a) 1. **ἔνθεν** ou ὅθεν. — 2. **ἐμπειρίαν**, « connaissance pratique », mieux ici que ἐπιστήμην. « connaissance théorique ». — 3. **τῶν πολεμικῶν** ou τοῦ πολεμεῖν. — 4. **τελειοτάτην** ou ἀκριβεστάτην, πάνυ πολλήν, au superlatif et avec rejet pour renforcer encore l'expression. — 5. **ἐπ' ὀλίγον** ou ὀλίγον τινὰ χρόνον à l'accus. de durée. — 6. **παραδείγματα** ou τῶν παραδειγμάτων, génit. part. sans enclave. — 7. **φρονοῦντες** (ou φροντίζοντες avec ἄλλων) donne un nouvel exemple de l'emploi du participe au sens causal : très fréquent en grec.

b) 1. **inde** ou *unde*, avec ellipse de *fuit*, tour un peu plus familier au latin qu'au grec. — 2. **summa**... ou *maximus in re militari usus* (à l'accus. avec *habeo* dans César, *de B° G°*, I, 39, 2, et dans Cic. *pro Sest.*, V, 12) : on trouve aussi *in castris*, moins bon ici. — 3. **peritia**, mieux que *scientia*, pour la même raison qu'en grec. Cependant Sall. (*Jug.* 63) a dit de Marius : *militiæ magna scientia*. — 4. **cadunt** ou même *cecidere*, quoique l'emploi de ce parfait « d'expérience », imitation de l'aor. « gnomique », soit plus rare en prose qu'en poésie : cf. *Synt. lat.* de O. Riemann, § 146. — 5. **pace** ou *otio*. — 6. **oriuntur** ou *nascuntur*. — 7. **peccatorum**, mais non *vitiorum*. — 8. Au lieu de **siquidem** avec l'indicatif, on aurait pu employer *cum* (au sens causal) avec le subjonctif, en remplaçant aussi le point et virgule par une virgule simple.

Une autre suite du principe de la guerre continuelle fut que les Romains ne firent jamais la paix que vainqueurs : en effet, à quoi bon faire une paix honteuse avec un peuple pour en aller attaquer un autre ?

'Ἐκ δὲ τοῦ συνεχῶς ἐκ προαιρέσεως πολεμεῖν καὶ τοῦτο περιεγένετο, τὸ μήποτε μάχας διαλῦσαι τοὺς Ῥωμαίους μὴ νενικηκότας · τί γὰρ διαφέρει διαλλαγὰς αἰσχρῶς πρός τινας ποιήσασθαι, τοῖς γε βήσεσθαι ἐπ' ἄλλους μέλλουσιν;

Ex illo semper bellandi more hoc quoque secutum est, ut Romani nunquam, nisi devictis hostibus, ab armis discederent : quid enim refert fœdam facere pacem cum aliqua gente, ut alia petatur ?

a) 1. **περιεγένετο** ou συνέβη. — 2. **μήποτε**. Avec l'infinitif déterminé par l'article, qui est nécessaire dans ce tour de phrase, la négation est μή. — 3. **μάχας** ou πόλεμον, sans article (le sens est indéfini). — 4. **μή** (l'idée exprimée par le participe est nettement conditionnelle). — 5. **νενικηκότας**, au parfait, pour indiquer la permanence de l'effet d'un acte achevé ; et sans article, comme étant en fonction d'attribut. — 6. **διαφέρει**, en interprétant simplement « à quoi bon » par « à quoi sert-il » ; mais διαφέροι ἄν, si l'on entendait « à quoi servirait-il » (sens du

b) 1. **more** ou *lege* (avec *illa*). — 2. **hoc** (mieux ici que *illud*, pour la variété) et τοῦτο traduisent ainsi régulièrement notre adj. indéfini, en préparant comme lui l'énonciation d'une idée importante. Remarquer aussi « autre » rendu par *quoque* et καί. — 3. **nunquam** ou *numquam* (W. Brambach). — 4. **ab armis discederent** (Cic. *Phil.* XI, 33. Après *sequitur*, on peut employer la propos. infin. pour exprimer une conséquence logique ; autrement, et le plus souvent, on se sert de *ut* et du subj. (*Gr.* Madvig, § 373, Rem. 2). Pour l'imparfait, cf. *ibid.* § 382

conditionnel futur); enfin διήνεγκεν ἄν, si l'on voulait dire « à quoi leur eût-il servi » (nuance du *modus irrealis* : seulement, en ce dernier cas, il faudrait supprimer l'article devant le participe μέλλουσιν, qui s'accorderait naturellement avec αὐτοῖς s.-e. (représentant Ῥωμαίοις). — 7. **διαλλαγάς**, traités provisoires ; καταλλαγάς, — définitifs; σπονδάς, — solennels : cf. p. 43 *a* 3. — **τοῖς**, ainsi que **τινας** (cf. p. 71 *a* 2), rend le sens indéfini ou général, comme il l'est en français, et **γε** le restreint au cas signalé. — 9. **βήσεσθαι** ou βαίνειν.

et *Synt. lat.* de Riemann, §§ 197 et 236 avec exception unique (Rem. VII, *b*). — 5. **refert** (*attinet* ou *prodest*), à l'indic. prés. comme en grec, pour le 1er cas; ou *rĕferat*, pour le 2e cas; ou *rĕferret*, *rĕtulisset* (non *rettulisset*, de *rĕfero*), pour le 3e, en remplaçant *petatur* par *peteretur* : encore une fois, le 1er est le plus naturel. — 6. **facere** (Cæs. *de B° G°*, II, 29), *jungere* ou *componere* (cf. p. 76, 2e phr. avec *bellum*). — 7. **pacem**, convention de cesser les hostilités, bonne ou mauvaise : cf. *pactio* (Sall. *Jug.* 38, 2 et 40, 1), convention particulière (voir aussi p. 42, 1re phrase); *fœdus*, traité solennel, sans but déterminé; *societas*, alliance avec but déterminé; *conjuratio*, ligue sourde de conspirateurs... — 8. **aliqua**, « quelconque », non *quadam*, de sens moins général. — 9. **alia**, non *altera* (idée persistante de dualité); mais ἑτέρους en grec n'eût pas été incorrect : il s'emploie souvent pour ἄλλους (cf. p. 43 *b* 7).

Dans cette idée, ils augmentaient toujours leurs prétentions à mesure de leurs défaites : par là ils consternaient les vainqueurs et s'imposaient à eux-mêmes une plus grande nécessité de vaincre.

Τοῦτο δ'αἰσθόμενοι, τοσούτῳ μᾶλλον ἀδιαλλάκτους ἀεὶ ἑαυτοὺς παρεῖχον, ὅσῳ καὶ χεῖρον ἔπραττον ἐν ταῖς

Quod cum arbitrarentur, majores semper spiritus sumebant, quo pluribus frangebantur

μάχαις · ὅπερ δὴ ποιοῦντες τούς τε νικήσαντας ἐξέπληττον καὶ ἀνάγκην μᾶλλον ἑαυτοῖς καθίσταντο νικῆσαι.

cladibus : ideoque victores suos percellebant sibique ipsis majorem irrogabant vincendi necessitatem.

a) 1. **αἰσθόμενοι** ou αἰσθανόμενοι, un peu plus lourd, mais qui indiquerait mieux la persistance de l'idée. — 2. **ἀδιαλλάκτους**, « intraitables », fait naturellement suite à διαλλαγάς, de l'alinéa précédent. — 3. **ἔπραττον... ποιοῦντες**. Remarquer la différence de signification des deux verbes par ce simple rapprochement : εὖ πράττειν, « réussir »; εὖ ποιεῖν, « faire du bien ». — **νικήσαντας**, à l'aor. parce qu'il n'y a plus ici que le rappel d'un acte une fois fait. — 5. **νικῆσαι** (ou νικᾶν) pourrait être précédé de τοῦ pour servir de complément déterminatif à ἀνάγκην : ici, par une sorte de syllepse, il est construit seul comme à la suite du verbe ἀναγκάζω, parce que ἀνάγκην ἑαυτοῖς καθίσταντο équivaut à ἑαυτοὺς ἠνάγκαζον.

b) 1. **majores... sumebant** ou *majora semper affectabant*. — 2. **pluribus... frangebantur** ou *majoribus* (*gravioribus*) *afficiebantur*. Le p. q. p. f. serait bon aussi. — 3. **suos** (ou *ipsos* ou même *victi*) n'aurait pas de raison d'être, si *victores* avait comme accusatif, la clarté de νικήσαντας. — 4. **ipsis**, mieux que *ipsi;* car il s'agit moins de ce qu'ils font eux-mêmes que de ce qu'ils se font à eux-mêmes (et non plus à leurs ennemis). — 5. **vincendi** ne saurait être, du moins en prose, remplacé par l'infinitif. — Remarquer que dans les trois langues le verbe « vaincre » peut avoir le sens intransitif, ce qui est ici d'un grand avantage au point de vue de la concision.

Toujours exposés aux plus affreuses vengeances, la constance et la valeur leur devinrent nécessaires; et ces vertus ne purent être distinguées chez

eux de l'amour de soi-même, de sa famille, de sa patrie, et de tout ce qu'il y a de plus cher parmi les hommes.

Πάντα οὖν τὰ δεινότατα κινδυνεύοντες ἀεὶ ἀντιπάσχειν, καρτερίας ἄρα καὶ ἀνδρείας μάλιστα ἐδεήθησαν· καὶ ταύτας τὰς ἀρετὰς ἐν αὐτοῖς οὐκ ἦν διακρίνειν ἀπὸ τῆς ἑαυτῶν τε φιλίας καὶ τῶν οἰκείων καὶ τῆς πατρίδος καὶ πάντων τῶν ἐν ἀνθρώποις ἀναγκαιοτάτων.

Cum enim atrocissimis inimicitiis semper obnoxii essent, constantia et fortitudine illis maxime opus fuit; quæ virtutes apud eos secerni non potuerunt ab amore sui suorumque et patriæ et omnium rerum quæ inter homines plurimum diliguntur.

a) 1. **ἀντιπάσχειν** éveille assez l'idée de « représailles » pour qu'on n'ait pas besoin d'y ajouter, par exemple, ὑπὸ τῶν προπεπονθότων. — 2. ἐδεήθησαν (non ἐδέησαν), à l'aor. pour indiquer le commencement de l'état ou de l'action; ou bien l'imparf. ἐδέοντο (non ἔδεον), pour marquer la durée : cf. δέω, « je manque de » (génit.) et δέομαι, « j'ai besoin de » (génit.) ou « je demande » q. q. ch• (τί) à quelqu'un (τινός). — 3. **διακρίνειν**, mieux que χωρίζειν, « séparer » : l'infinitif s'ajoute très bien à l'unipersonnel ἔστιν, « il est possible [de]. » — 4. **ἀπό** pourrait être supprimé. — 5. **ἑαυτῶν** semble ici plus naturel que ἑαυτοῦ, acceptable d'ailleurs dans un sens absolu. — 6. **τε** indispensable pour annoncer les autres génit. complém. de φιλίας. — 7. **ἀναγκαιοτάτων** est préférable à τιμιωτάτων, qui exprimerait l' « estime » plutôt que l' « affection. » Observer que ἀναγκαῖος et *necessarius* désignent très bien ce qui constitue un « lien » de parenté, d'amitié, de fréquentation... — 8. **ἀνθρώποις**, sans l'article (facultatif en ce sens général), afin d'alléger l'expression.

b) 1. **inimicitiis** ou *vicibus*, qui a le sens de « représailles » : le pluriel de *ultio* n'est pas classique. — 2. **maxime** et μάλιστα pour renforcer le sens des deux locutions verbales, qui expriment le besoin plutôt que la nécessité. D'autre part, la traduction littérale par *fio* et γίγνομαι (avec *necessarius* et ἀναγκαῖος) eût été bien plate et gênante pour l'emploi du dernier mot de la phrase grecque. — 3. **secerni**, non *dividi*. — 4. **suorum**, non *familiæ*. — 5. **omnium... diliguntur.** Une VARIANTE moins simple consisterait à employer ce latinisme : *si quid inter homines plurimum diligitur*. Enfin on pourrait dire aussi *plurimi habentur*, s'il s'agissait moins d'affection que d'estime. — 6. **plurimum**, très fréquent comme superlatif relatif : cf. *Dominum videre plurimum in rebus suis* (PHÆD. II, 8)... *Plurumum facere, minumum ipse de se loqui* (SALL. *Jug.* VI)... *Ne plurimum valeant plurimi* (CIC. *de Rep.* II, 22).

Les peuples d'Italie n'avaient aucun usage des machines propres à faire les sièges; et, de plus, les soldats n'ayant pas de paye, on ne pouvait pas les retenir longtemps devant une place : ainsi peu de leurs guerres étaient décisives.

Μηχαναῖς δὲ οἱ Ἰταλοὶ οὐδαμῶς ἐχρῶντο ταῖς γε πολιορκεῖν ἐπιτηδείαις· καὶ προσέτι, μισθοῦ τοῖς στρατιώταις οὐκ ὄντος, ἀδύνατον ἦν συχνόν γε χρόνον αὐτοὺς ἀντίον χωρίου κατέχειν, ὥστε ὀλίγοι τούτων πόλεμοι κρίσεως ἐτύγχανον τελευταίας.

Machinarum autem, quibus urbes oppugnari solebant, nullus erat Italis usus; cumque præterea stipendium milites nullum acciperent, non diu pro oppido poterant detineri : itaque raro inter illos in perpetuum debellabatur.

a) 1. **Ἰταλοί**, non Ἰταλιῶται, « Grecs d'Italie » (Thuc.), ni ἰταλικοί (adj.). — 2. **πολιορκεῖν ἐπιτηδείαις**, ou περὶ τὰς πολιορκίας, ou πολιορκητικαῖς. — 3. **μισθοῦ... ὄντος**, ou μισθὸν τῶν στρατιωτῶν οὐ [δένα] δεχομένων, ou même ἀμίσθων ὄντων τῶν στρατιωτῶν ; — 4. **χρόνον**, accus. de durée. — 5. **ἀντίον χωρίου** (ou τείχους), pour varier avec l'auteur; autrement, ἐν πολιορκίᾳ. — 6. **τούτων** s'enclave, mais non αὐτῶν. — 7. **τελευταίας**, « définitive », plutôt que ἀναμφιλόγου, « incontestée ». Ici, la plus grande précision s'impose; car, à première vue, Montesquieu semble se contredire: cf. p. 73 *a* 9.

b) 1. **quibus...** ne saurait être éloigné de *machinarum* (non *tormentorum*, « machines de jet »), comme ταῖς... l'est de μηχαναῖς : la netteté s'y oppose. — 2. **oppugnari solebant** ou *oppugnabantur*. Devant l'adj. « propres » il faut sous-entendre « qui étaient »: il ne s'agit pas de l'artillerie moderne. De plus, si « des » (devant « machines ») était remplacé par « de », il faudrait s.-entendre « qui fussent » et traduire par l'imparf. du subj. L'emploi d'un adj. (comme en grec) conviendrait aux 3 cas, mais alourdirait la phrase: *muralium* seul (le mot est de Pline) ne serait peut-être pas assez explicite. Enfin cf. *oppugnare*, « attaquer » : *obsidere*, « bloquer »; *expugnare*, « emporter d'assaut ». — 3. **Italis**, mieux que *Italicis*, employé cependant par les historiens de la Guerre sociale, mais dans un sens plus restreint; mais *gentibus italicis* serait bon aussi. — 4. **milites... acciperent** : cf. Liv. IV, 59, fin (établissement de la solde). Variante : *militibus... daretur*. — 5. **pro oppido** ou *in obsidione*. — 6. **poterant** sans sujet exprimé : pas d'équivoque possible. — 7. **inter** (ou *apud*) **illos**, pour traduire « leurs ». — 8. **in perpetuum**, pour renforcer, en le précisant, le sens du verbe: cf. p. 73 *b* 7.

On se battait pour avoir le pillage du camp ennemi ou de ses terres; après quoi le vainqueur et le vaincu se retiraient chacun dans sa ville. C'est ce qui fit la résistance des peuples d'Italie, et en même temps l'opiniâtreté des Romains à les subju-

guer; c'est ce qui donna à ceux-ci des victoires qui ne les corrompirent point et qui leur laissèrent toute leur pauvreté.

Ἁρπαγὴν οὖν ἐκ τοῦ στρατοπέδου ἢ ἐκ τῆς γῆς τῶν πολεμίων ποιησόμενοι ἐμάχοντο· μετὰ δὲ ταῦτα ἑκατέρωθεν οἴκαδε ἀπεχώρουν οἱ νικῶντες καὶ οἱ νικώμενοι. Καὶ τοῦτο δὴ αἴτιον ἐγένετο τοῦ ἀντισχεῖν τε τοσοῦτον χρόνον τοὺς Ἰταλοὺς καὶ οὕτως ἀμεταστάτῳ γνώμῃ σπουδάσαι τοὺς Ῥωμαίους ὅπως αὐτοὺς ὑφ' ἑαυτοῖς ποιήσαιντο· καὶ νίκας δὲ διὰ τοῦτο τοιαύτας οἵδε ἐνίκησαν, ὥστε οὐ διεφθάρησαν, ἀλλὰ πένητες ὄντες πάντως διετέλεσαν.

De præda igitur ex hostilibus castris agenda aut de agris hostium vastandis decernebatur; postea utrimque victores victique domum discedebant. Ideo tam diu restiterunt gentes italicæ, et simul Romani ita pervicaces fuere, ut illas in dicionem suam redigerent; qua re effectum est, ut hi victorias referrent quibus non fuere corrupti, sed post quas in paupertate omnino remanserunt.

a) 1. **ἁρπαγήν** (cf. ἁρπάγη, « harpon ») : idée nouvelle, en tête. — 1*bis*. **οἴκαδε** ou εἰς τὴν (= « leur ») πόλιν : cf. p. 71 *a* 1*bis*. — 2. **νικῶντες** et **νικώμενοι** (ou ἡττώμενοι) s'emploient ici (sans inconvénient pour le sens : cf. *Gr.* Koch, § 98, 4) de préférence aux parfaits correspondants dont les formes sont

b) 1. **præda**, plus clair ici que *prædis*, assez fréquent au sens de « butin ». — 2. **hostilibus**, pour plus de précision. — 3. **de** répété ajoute à la netteté. — 4. **hostium**, obligatoire ici : remarquer la syllepse incorrecte de la phrase française. On pourrait aussi adopter cette variante plus concise : *De præda igitur*

un peu dures, et avec le plur. au lieu du sing., qui paraîtrait moins naturel en grec (et en latin) qu'en français : le style y gagne aussi en variété et en rapidité. — 3. **χρόνον**, accus. de durée. — 4. **ποιήσαιντο** ou **ποιοῖντο**. On trouve aussi la voix active, mais ordinairement sans pronom réfléchi. Pour l'emploi de l'optatif, cf. p. 65 *a* 4 ; — 5. **καὶ ...δέ** (touj. séparés), « et aussi ». — 6. **ἐνίκησαν** : 1° avec **οἵδε**, plus précis que οὗτοι, quand il s'agit de rappeler nettement la dernière de deux idées précédentes (cf. Thuc. II, 40 : ici, p. 154 *b* 4); de même *hi* en latin, malgré la persistance du dernier sujet ; — 2° avec **νίκας**, possible comme complém. grâce à la présence de τοιαύτας ; sinon, peu correct ; — 3° sans article devant le nom, à moins qu'on ne veuille faire entendre « *leurs* victoires furent telles, que... » — 7. **οὐ**, à cause de l'indic. ; sinon, μή est de règle devant l'infinitif qui suit ὥστε. — 8. **ὄντες**, obligatoire.

ex hostium castris aut agris agenda ferendaque... — 5. **decernebatur** ou *pugnabatur*. — 6. **domum**, ou *in suam quisque urbem* avec *victor victusque... discedebat* et sans **utrimque** (orth. de W. Brambach. — 7. **ut... redigerent** ou *ad... redigendas*, plus lourd, mais sans équivoque. — 8. **referrent**, non *rettulerint* (orth. de Brambach) : le parfait n'est pas correct ainsi, quand celui de la propos. princip. n'a pas le sens de notre passé indéfini (cf. p. 77 *b* 4). — 9. **post quas**, pour plus de clarté : on pourrait dire aussi *post eas* (*Gr.* Madvig, § 323). — 10. **remanserunt**, par son propre sens, rend inutile la traduction de l'adjectif possessif français.

S'ils avaient rapidement conquis toutes les villes voisines, ils se seraient trouvés dans la décadence à l'arrivée de Pyrrhus, des Gaulois et d'Annibal ; et, par la destinée de presque tous les États du monde, ils auraient passé trop vite de la pauvreté aux richesses et des richesses à la corruption.

Εἰ δ'αὖ ταχέως πάσας κατεστρέψαντο τὰς περιοικίδας πόλεις, ὑποφερομένους ἂν ἤδη αὐτοὺς ἔλαβεν ἐπελθὼν ὁ Πύρρος, καὶ οἱ Κέλται, καὶ ὁ Ἀννίβας · καὶ ἐν χρόνῳ ἂν βραχυτέρῳ, ὅπερ δὴ καὶ ταῖς πλείσταις εἵμαρται τῶν τῆς γῆς πόλεων, ἐκ πενήτων μὲν πλούσιοι, ἐκ πλουσίων δὲ κακοὶ ἂν ἐγένοντο.

Si mature finitimos omnes imperio adjecissent, jam res romana senesceret adventu Pyrrhi Gallorumque et Hannibalis ; atque citius, quod plerisque orbis terrarum civitatibus fatale est, ex pauperibus divites, ex divitibus pravi facti essent.

a) 1. **περιοικίδας** ou l'adv. πέριξ : en latin, *finitimos* (s.-e. *homines* plutôt que *populos*), afin de ménager le mot *civitates* (meilleur que *urbes*) pour traduire plus bas « États. » Pour rendre le mot « voisin » : s'il s'agit d'un territoire, *finitimus* (de *fines*) ; d'un terrain ou d'une maison, *vicinus* (de *vicus* : cf. οἶκος). — 2. **ὑποφερομένους** traduit mieux l'imparfait que διεφθαρμένους ou διεφθορότας. — 3. **ἄν** à la propos. princip. dans le *modus irrealis*. — 4. **αὐτούς** pourrait, à la rigueur, ne pas être exprimé. — 5. **ἔλαβεν...** au sing. par accord avec le sujet le plus proche : très fréquent dans les deux langues anciennes. — 6. **Κέλται** ou Γαλάται (subst.). — 7. **εἵμαρται**, de sens plus général que συνέβη, traduit mieux

b) 1. **senesceret**, mieux que *senuisset ;* car, en raisonnant, on trouve : « Comme ils ne conquirent pas... ils ne se *trouvaient* pas... » Et plus loin : « ... ils ne *passèrent* pas... » De là cette différence entre les temps du latin. Cf. O. Riemann, *Synt. lat.* §§ 163 et surtout 207. — 2. **adventu Pyrrhi**... marque mieux la date ; *adventante Pyrrho...* ajouterait indûment une idée de cause. — 3. **Hannibalis**, non *Annibalis* (W. Brambach). — 4. **quod** (pron.) ou *ut* (*uti*), *sicut* (*sicuti*). — 5. **fatale** (ou *necesse*) paraît plus net que *fatum,* du moins à cette place. On pourrait dire aussi *quæ... necessitas* (ou *necessitudo*). — 6. **ex pauperibus divites** ou *de inopibus locupletes :* autant de synonymes, mais avec la restriction de

aussi « destinée ». — 8. **πενήτων**, meilleur ici que πτωχῶν, pour la suite du raisonnement : cf. en latin *pauperibus*, qui rappelle *paupertate* de la phrase précédente. — 9. **κακοί**, plutôt que φαῦλοι ou πονηροί et surtout qu'un participe (V. n. 2), ce qui ne se rencontre guère avec γίγνομαι. — 10. **ἄν** peut ainsi être répété, à quelque distance, pour revenir sur l'idée conditionnelle.

la note 8 du grec ci-contre. — 7. **pravi** ou *mali*, mais non *improbi* ni surtout *corrupti* (surcharge de participes) : cf. *a* 9. — Remarquer aussi l'asyndète latine : cf. p. 54 *b* 5.

Mais Rome, faisant toujours des efforts et trouvant toujours des obstacles, faisait sentir sa puissance sans pouvoir l'étendre, et, dans une circonférence très petite, elle s'exerçait à des vertus qui devaient être si fatales à l'univers.

Ἀεὶ δὲ διατεινόμενοί τε σπουδαίως καὶ ὑπ' ἀντεχόντων γε ἄλλων ἐμποδιζόμενοι, οὕτω τὴν δύναμιν ἔφαινον μὲν, οὐ πορρωτέρω μέντοι ἀποτεῖναι οἷοί τε ὄντες, καὶ ἐν ἐλαχίστῃ πέριξ χώρᾳ ἀρετὰς δὴ ᾔσκουν τὰς πάσῃ τῇ οἰκουμένῃ τοσοῦτον ὀλεθρίας γενησομένας.

Cum vero semper omni opere contenderent contumaciaque aliorum sisterentur, vires suas ostendebant nec longius proferre poterant, et in orbe perexiguo virtutes colebant terris tanto exitio futuras.

a) 1. **ἀεί**, en tête, n'a plus besoin d'être répété. Inutile aussi de renouveler le sujet.—2. **οὕτω** (ordinairement sans ς devant une consonne) résume les idées précédentes. — 3. **μέν** est en correspondance avec μέντοι, bien que les deux propositions soient de nature différente (cf. p. 93 *a* 10). De même **τὴν δύναμιν** sert de complément aux deux verbes, ou du moins permet une ellipse avec le second. — 4. **πέριξ**. mieux ici que κύκλῳ devant un autre datif. — 5. **τάς**, article de règle pour former avec le participe l'équivalent d'une proposition incidente déterminative : exceptions rares. — 6. **τοσοῦτον**, plus précis que l'emploi du superlatif à l'adjectif (ὀλεθριωτάτας, d'ailleurs admissible).

b)1. **omni** (*magno*, *maximo*, *summo*, détachés ou réunis au subst. Ex. *māgnŏpĕrĕ*) **opere**, *acriter* ou *strenue*, parce que le verbe demande à être appuyé, comme en grec. — 2. **ostendebant** et ἔφαινον suffisent à exprimer l'idée française : plus de précision nuirait trop à la concision. — 3. **colebant** ou *exercebant*. — 4. **perexiguo** : cf. p. 34 *b* 3. — 5. **terris**, pluriel de règle en ce sens. — 6. **exitio**. L'emploi d'un second datif au lieu d'un adjectif forme ici un latinisme qui est à rechercher pour son énergie : le grec ignore ce double emploi du datif, dont il reste à peine quelques traces en français (par exemple, « cela *lui* est *à cœur* »).

Tous les peuples d'Italie n'étaient pas également belliqueux : les Toscans étaient amollis par leurs richesses et par leur luxe; les Tarentins, les Capouans, presque toutes les villes de la Campanie et de la Grande Grèce languissaient dans l'oisiveté et dans les plaisirs;..................................

Οὐχ ὅτι μάχιμοί γε ὁμοίως πάντες ἦσαν οἱ Ἰταλοί · οἱ μὲν γὰρ Τυρρηνοὶ πλούτῳ τε καὶ τρυφῇ μεμαλακισμένοι ἐτύγχανον· οὐδ' ἧττον ἐρραθύμουν οἵ τε Ταραντῖνοι καὶ Καπυανοὶ καὶ πάντες σχεδὸν οἱ

Non quod omnes italicæ gentes æque essent bellicosæ : Tusci enim propter divitias et luxuriam erant mollissimi ; nec minus Tarentini, Capuenses, omnes ferme

τήν τε Καμπανίαν οἰκοῦντες καὶ τὴν λεγομένην Ἑλλάδα, ἐν ἀργίᾳ μαραινόμενοι καὶ ἡδοναῖς · ....

et Campanorum et Magnæ Græciæ civitates in otio et deliciis languebant; ....

a) 1. **Οὐχ ὅτι**, *Non quod*, en préparant de loin à une conjonction adversative (ἀλλά, *sed*), donne plus de cohésion et de force au raisonnement. — 2. **μάχιμοι**, mieux ici que πολεμικοί. — 3. **ἦσαν**, à l'indicatif, contrairement aux syntaxes latine et française. — 4. **Τυρρηνοί**, mot plus grec que Τοῦσκοι, et forme plus ordinaire que Τυρσηνοί (Hérod., I, 94 : origine du mot). — 5. **τρυφῇ**, mieux que πολυτελείᾳ, et sans article, comme s'il y avait « à force de ». — 6. **οὐδ' ἧττον** lie mieux que δὲ et correspond tout aussi bien au μέν précédent. — 7. **ἐρρᾳθύμουν** ou ἐρρᾳστώνευον. — 8. **τε** après οἱ ou Ταραντῖνοι. — 9. **Καπυανοί** (mieux sans article : cf. p. 89 *a* 3) ou Καπυηνοί, Καπυήσιοι. — 10. **λεγομένην** (M. A. Croiset) ou Μεγάλην (H. Est.). — 11. **μαραινόμενοι**, plus précis que διάγοντες.

b) 1. **essent** : subj. obligatoire avec ce tour; mais l'ind. revient après la conj. adversative, fût-elle suivie de *quod*. — 2. **Tusci**, plus fréquent que *Tyrrheni*. — 3. **propter** et l'accus. avec *mollissimi* (adj.); mais l'ablat. sans prépos. avec *molliti* (part.) : « leur » ne se traduit pas plus qu'en grec. — 4. **Capuenses**, non *Capuani* (forme barbare, dit Varron, *de Ling. lat.*, X, 16). — 5. **Magnæ** non obligatoire : cf. Cic. *pro Arch.*, § 10 (*in Græcia*) et même § 8, où *Italia* est employé en ce sens par opposition à *Latium!* — 6. **in** avec *langueo* n'est pas non plus obligatoire : ce verbe se construit très bien avec l'ablat. sans prépos. (sens causal substitué à l'idée de lieu) : cf. Cic. *Acad.*, II, 26.

... mais les Latins, les Herniques, les Sabins, les Èques et les Volsques aimaient passionnément la

guerre; ils étaient autour de Rome; ils lui firent une résistance inconcevable et furent ses maîtres en fait d'opiniâtreté.

... ἀλλὰ τῶν πολέμων ἐρωτικῶς δὴ εἶχον οἱ Λατῖνοί τε καὶ Ἕρνικοι καὶ Σαβῖνοι καὶ Αἴκουοι καὶ Οὔολσκοι · οἵ γε τοῖς Ῥωμαίοις ὁμοροῦντες ἀμηχάνως ὡς ἀπεμαχέσαντο καὶ διδάσκαλοί πως ἐγένοντο τοῦ συνεχῶς καρτερεῖν.

... sed contra ingenti bellorum studio ardebant Latini et Hernici et Sabini et Æqui et Volsci; qui, cum Romanorum finitimi essent, iis supra fidem repugnaverunt exemplaque dederunt pertinaciæ.

a) 1. **ἐρωτικῶς... εἶχον** (d'après Xén.) ou simplement ἤρων, mais non ἤραντο (poét.) : cf. ἠρῶντο, *amabantur*. — 2. **πολέμων**, *bellorum*, au plur. pour mieux rendre le sens général de l'idée. — 3. **οἱ** une seule fois, pour alléger l'énumération. — 4. **τοῖς Ῥ...** sert de complément aux trois verbes suivants. Remarquez aussi, comme en latin, l'emploi du plur. concret au lieu du sing. abstrait. — 5. **ὁμοροῦντες** ou περικείμενοι, mieux que παροικοῦντες (περιοικοῦντες eût demandé l'accus.). — 6. **ἀμηχάνως ὡς** ou ἀμήχανον ὅσον, hellénisme très expressif. Var. θαυμαστῶς ὡς... — 7. **ἀπεμαχέσαντο** (par ἑ mieux que ἡ) ou ἀντήρεισαν, ἀντέσχον.

b) 1. **bellorum**, génitif objectif. — 2. **Latini** ou même *Latinique*, mais plus rarement qu'en grec. Observer qu'en général, dans les deux langues, tous les termes d'une énumération sont unis entre eux (*polysyndète*) ou maintenus séparés (*asyndète*), tandis qu'en français on ne lie d'ordinaire que les deux derniers termes. — 3. **Volsci** mieux que *Vulsci* (W. Brambach). — 4. **qui, cum...** pour accentuer la liaison des idées (comme en grec) et le rapport de causalité : l'allure brisée de la phrase française serait choquante ici dans les deux langues anciennes. — 5. **iis** (pour *eis*, voir p. 128 *f* 4), mieux que tout autre pronom, traduit « leur » (αὐτοῖς) et sert de com-

L'imparfait était aussi admissible, pour marquer la continuité des faits (cf. p. 95 *a* 10). — 8. **πως** atténue légèrement la hardiesse d'un mot. — 9. **καρτερεῖν**, προσκαρτερεῖν, ou négativement μήποτε ὑπὸ πόνων ἀπαγορεύειν (M. A. Croiset d'après Platon); mais, en général, mieux vaut chercher à conserver le tour de l'auteur.

plém. aux 2 verb. suiv. Les cas obliq. de *is* et de αὐτός rendent exactement dans la plupart des cas nos pron. pers. « le, la, les, lui, leur, en, y. » — 6. **repugnaverunt** ou *restiterunt*. — 7. **pertinaciæ** ou *pervicaciæ*. On pourrait aussi, à la rigueur, dire simplement : *ac quasi magistri fuerunt pertinaciæ*. Mais ce dont il faudrait bien se garder, c'est de prendre « maîtres » au sens de « supérieurs », κύριοι ou *domini!*

Les villes latines étaient des colonies d'Albe, qui furent fondées par Latinus Sylvius. Outre une origine commune avec les Romains, elles avaient encore des rites communs; et Servius Tullius les avait engagées à faire bâtir un temple dans Rome pour être le centre de l'union des deux peuples.

Αἱ δὲ τῶν Λατίνων πόλεις ἀποικίαι ἦσαν τῶν Ἀλβανῶν, ὑπὸ Λατίνου Σιλβίου κτισθεῖσαι. Πρὸς δὲ τῷ ὁμογενεῖς εἶναι τοῖς Ῥωμαίοις, καὶ τὰ ἱερὰ ὅμοια αὐτοῖς εἶχον· καὶ νεών γε δή, Σερβίου Τυλλίου πείσαντος, ἐν Ῥώμῃ κοινὸν ᾠκοδόμησαν μνημεῖόν πως

Latinorum autem civitates albanæ coloniæ erant, a Latino Silvio conditæ. Præterquam quod communem cum Romanis originem habebant, communibus etiam sacris utebantur; impulsæque fuerant a Ser-

ἐσόμενον τῆς πρὸς ἀλλήλους ὁμονοίας.

vio Tullio ut Romæ templum ædificarent, quo ut in commune concordiæ domicilium utraque gens conveniret.

a) 1. **Ἀλβανῶν**, mieux que ἀλβαναί, qui semble rare comme adjectif: le mot propre serait *ἀλβανικαί, mais il manque. — 2. **Σιλβίου**, mieux que Συλβίου, Συλουΐου, et sans article (cf. p. 56 *a* 10). — 3. **κτισθεῖσαι** ou οἰκισθεῖσαι, à l'aor., qui rend exactement notre passé défini, et sans article, comme apposition attributive. — 4. **ὁμογενεῖς**, au *nom.* fém. (ou masc. V. n. 11) plur. comme se rapportant pour le sens au sujet de la proposit. principale : hellénisme remarquable. — 5. **καί** et *et*, employés comme adverbes, gardent habituellement la place qu'ils auraient comme conjonctions : cf. καὶ ἐγώ, *et ego*, « moi aussi ». — 6. **αὐτοῖς**, (non indispensable d'ailleurs) au lieu de τοῖς [ἱεροῖς] αὐτῶν: autre hellénisme. — 7. **νεών** (attiq. pour ναόν), en tête, pour lier: voir aussi *b* 9. — 8. **Τυλλίου** sans article (V. p. 56 *a* 10). — 9. **ᾠκοδόμησαν** (sans tenir compte de « faire », comme on le pourrait à la rigueur par l'emploi de la voix moyenne), à l'aor. au lieu du p.-q.-p.-f., qui est plus lourd et de sens plus restreint, plus relatif. — 10. **ἐσόμενον**, « destiné

b) 1. **autem** n'est pas nécessaire, comme δέ l'est en grec. — 2. **civitates** (non *urbes*, qui n'a pas le sens politique) pourrait être qualifié par *Latinæ*. — 3. **Silvio**, mieux que *Sylvio*: cf. *silva*, etc. — 4. **præterquam** (ou *superquam*) **quod**, « outre que » (*Gr.* Madvig, § 398 *b* fin) ou « non seulement ». — 5. **impulsæque... ædificarent**. Variante: *et templum quidem, auctore Servio Tullio, Romæ* (locatif sans préposit. contrairement au datif grec) *ædificaverant* (sans avoir besoin de traduire « faire »). — 6. **quo** = *ut eo*. 7. **ut** = *tanquam*. — 8. **domicilium** ou *sedem* avec *communem*. — 9. Pour cette fin de phrase, chaque langue suit son génie propre: le grec termine par l'emploi du participe, qu'il affectionne, après avoir légèrement anticipé sur l'idée française par la qualification de κοινόν appliquée à νεών; le latin, plus voisin du français, réserve l'idée de communauté pour une proposition subordonnée où il développe le sens.

à être »; sans article, comme apposition explicative de *but* (cf. p. 39 *a* 3). — 11. **ἀλλήλους** comprend 'Ρωμαίους, d'où le masc., que l'on pourrait aussi entendre par syllepse dès ὁμογενεῖς. — 12. **ὁμονοίας**, mot par lequel Plutarque désigne le temple de la Concorde.

Ayant perdu une grande bataille auprès du lac Régille, elles furent soumises à une alliance et une société de guerre avec les Romains.

On vit manifestement, pendant le peu de temps que dura la tyrannie des décemvirs, à quel point l'agrandissement de Rome dépendait de sa liberté. L'état sembla avoir perdu l'âme qui le faisait mouvoir.

Νικηθεῖσαι δὲ παρὰ Ρηγίλλῳ τῇ λίμνῃ μάχῃ ἀξιολόγῳ, σπονδὰς ποιεῖσθαι ἠναγκάσθησαν πρὸς τοὺς 'Ρωμαίους ἐπὶ κοινωνίᾳ τε καὶ συμμαχίᾳ.

Πρὸς δὲ τὸ ἐπαυξάνεσθαι ὅσον ἐλευθερίας δέοι τοῖς 'Ρωμαίοις, ἐπί γε τῶν Δέκα, καίπερ ὀλίγον δὴ χρόνον τυραννικῶς ἀρξάντων, φανερὸν μέντοι πᾶσιν ἐγένετο, ἀψύχου τέ πως ἤδη γενομένης τῆς πόλεως καὶ ἀκινήτου.

Postquam vero apud Regillum lacum magno prælio fuerunt devictæ, ad fœdus et societatem bellorum cum Romanis redactæ sunt.

Quatenus autem ex libertate aptum esset Romanorum incrementum, quantulumcumque tempus dominationem impotentem exercuerunt Decemviri, manifesto exemplo deprehensum est, cum jam rei publicæ periisse videretur mens, qua moles agitabatur.

a) 1. **'Ρηγίλλῳ** (*Dict.* Chassang) avant τῇ, ou 'Ρηγίλλῃ (M. A. Croiset) après τῇ : l'enclave demande que le nom propre soit de même genre que le nom commun (cf. page 30 *a* 2). — 2. **ἀξιολόγῳ** ou μεγάλῃ. — 3. **σπονδάς** (cf. p. 78 *a* 7). — 4. **ποιεῖσθαι** (pour soi), non ποιεῖν (pour autrui). — 5. **ἐπί** (dat.), « en vue de ». — 6. **συμμαχίᾳ**, mieux que ὁμαιχμίᾳ, mot poétique. — 7. **δέοι τοῖς**... ou δέοιντο οἱ... Dans l'interrogation indirecte, l'optatif *peut* être employé, quand la propos. princip. a son verbe à un temps historique ; mais ce n'est pas de règle absolue. — 8. Remarquer (en latin comme en grec) : 1° l'inversion, si favorable à l'enchaînement des idées ; 2° l'accus. de durée au mot qui traduit « temps »; 3° l'ellipse de l'idée possessive exprimée en français par « sa » devant « liberté ». — 9. **τυραννικῶς ἀρξάντων** ou τυραννησάντων. — 10. **μέντοι** renforce καίπερ (cf. p. 87 *a* 3). — 11. **ἀκινήτου** ou κινεῖσθαι ἀδυνάτου. Observer l'emploi du génit. absolu pour serrer le raisonnement, et la manière dont πως traduit « sembla ».

b) 1. **fœdus et societatem** : cf. p. 78 *b* 7. — 2. **bellorum** (cf. p. 89 *b* 1). — 3. **quatenus**, plus expressif que *quam* ou *quantum*. — 4. **aptum esset** ou *penderet* : subj. obligatoire (interrogation indirecte). — 5. **impotentem** (non indispensable) renforce *dominationem* (plus fréquent en ce sens que *dominatum* : cf. p. 47 *b* 8). — 6. **exercuerunt**, à l'indicatif, de règle après les conjonctifs terminés en *-cumque*. — 7. **cum** au sens causal, veut le subj. même avec le présent. — 8. **rei publicæ** (toujours en deux mots : W. Brambach) ou *civitatis*. — 9. **mens**... reprise tout indiquée du fameux mot de Virgile (*Enéide*, VI, 727) ; autrement *movebatur* était bon aussi.

Il n'y eut plus dans la ville que deux sortes de gens : ceux qui souffraient la servitude, et ceux qui, pour leurs intérêts particuliers, cherchaient à la faire souffrir. Les sénateurs se retirèrent de Rome comme d'une ville étrangère ; et les peuples voisins ne trouvèrent de résistance nulle part.

Τῶν γὰρ ἐν τῇ πόλει τότε ὑπαρχόντων οὐδένες ἔτι ἦσαν οἵτινες οὐκ ἤτοι ἐδούλευον ἢ δουλείαν, τῆς ἰδίας ὠφελείας ἕνεκα, τοῖς ἑτέροις παρεσκεύαζον. Διὸ καὶ οἱ εὐπατρίδαι Ῥώμης ὡς ἀλλοτρίας ἤδη οὔσης πόλεως ἐξεχώρησαν, καὶ τοῖς περιοικοῦσιν οὐδένες ἔτι ἀντέσχον.

Jam enim duo tantum genera hominum in urbe fuerunt : alterum, eorum qui serviebant; alterum, eorum qui servitutem, propriæ utilitatis causa, ceteris injungere conabantur. Quapropter patres Roma tanquam ex urbe aliena excesserunt, nec finitimis usquam repugnatum est.

a) 1. **οὐδένες** au plur. parce qu'il ne s'agit pas d'une individualité. Dans cette locution, ἦσαν est parfois s.-e., mais la 2e négation est toujours οὐκ comme s'il n'y avait même pas οἵτινες. L'ensemble (cf. *nemo* [*fuit qui*] *non* ...) équivaut à une affirmation formulée par πάντες, parce que la 2e des deux négat. est simple. On pourrait aussi tourner par le participe avec l'article, ce qui donnerait : οὐκ ἦσαν οἱ (sujet) οὐκ ἤτοι δουλεύοντες ἢ δουλείαν ..... παρασκευάζοντες. — 2. **οὐκ** modifie ici les deux verbes suivants. — 3. **ἤτοι**, mieux ici que ἤ, mais seulement au premier membre de phrase, pour le mettre en relief : cf. *Gr.* Curtius § 626 et Thuc. II, 40 (ici p. 154 ou 155 *b* 7). — 4. **τῆς ἰδίας ὠφελείας** ou τοῦ ἰδίᾳ συμφέροντος. — 5. **ἑτέροις** (cf. p. 78 *b* 9) est ici meilleur encore que ἄλλοις, puisqu'il n'y a que 2 catégories. — 6. **εὐπατρίδαι** (éviter *πατρίκιοι), mieux ici (cf. *b* 4) que βουλευταί ou γέροντες (cf. p. 47 *a* 4). — 7. **ὡς**, devant οὔσης (obligatoire ici), donne simplement la pensée des sénateurs; ὥσπερ indiquerait un prétexte ou une erreur de leur part; ἅτε affirmerait une réalité historique. — 8. **περιοικοῦσιν** (cf. p. 89 *a* 5). — 9 **οὐδένες**, comme plus haut, 1. — 10. **ἀντέσχον** ou ἀντεῖχον, cf. p. 89 *a* 7.

b) 1. **fuerunt**, plus exact que *manserunt*, qui traduirait mieux « il ne restera plus ». — 2. **alterum** ... d'après Cic. *in Catil.* II, 8 et 9. — 3. **ceteris**, « aux autres », non *aliis*, « à d'autres ». — 4. **patres** (beaucoup plus fréquent que *senatores*) : on y ajoutait le terme officiel *conscripti*, quand on s'adressait aux membres de l'assemblée. Cependant Tite-Live (II, 1) distingue entre les premiers *patres* et les nouveaux *conscripti*. Mais ici on pourrait même dire *patricii*, car il s'agit de toute une classe de citoyens. — 5. **Roma**, sans préposition, mais **ex** devant *urbe* : règle toute latine. — 6. **repugnatum** ou *occursum*. Cf. aussi Liv. IV, 39, : *Et cum jam parte nulla sustinerentur*... d'où l'on pourrait tirer : *nec jam quisquam finitimos parte ulla sustinuit* (*quisquam* n'a ni féminin ni pluriel : *Gr.* Madvig, § 90,3°).

Le sénat ayant eu le moyen de donner une paye aux soldats, le siège de Véies fut entrepris : il dura dix ans. On vit un nouvel art chez les Romains, et une autre manière de faire la guerre : leurs succès furent plus éclatants; ils profitèrent mieux de leurs victoires; ils firent de plus grandes conquêtes; ils envoyèrent plus de colonies; enfin la prise de Véies fut une espèce de révolution.

Μισθοδοτεῖν δὲ τοὺς στρατευομένους τῆς συγκλήτου εὐπορησάσης, Οὐηίους λαμβάνειν ἐπεχείρησαν, δέκα ἔτη πολιορκοῦντες. Ἐφάνη δὲ παρὰ τοῖς Ῥωμαίοις καινή τις τέχνη καὶ ἄλλος πως τοῦ πολεμεῖν τρόπος · ἐκ τούτου γὰρ λαμπρότερά τε ἔπραττον

Stipendii autem militibus constituendi cum patribus facta esset facultas, Vejos capere conati sunt : quæ oppugnatio decem annos traxit. Exorta est apud Romanos ars nova et alius mos bellandi : res

καὶ λυσιτελεστέραις ἐχρῶντο ταῖς νίκαις καὶ μείζω ὑπέταττον χωρία καὶ πλείους ἀπέπεμπον ἀποικίας · τὸ δ' ὅλον μετὰ Οὐηίους ἁλόντας νεώτερά πως αὐτοῖς κατέστη πράγματα.

enim præclarius gesserunt; majorem ex victoriis fructum acceperunt; plura dicionis suæ fecerunt; plures emiserunt colonias; denique ex captis Vejis quædam facta est rerum mutatio.

a) 1. **τοὺς...** On trouve aussi le datif avec ce verbe. — 2. **στρατευομένους** (στρατεύοντας), « soldats en campagne », ou tout simplement στρατιώτας. — 3. **συγκλήτου** (cf. p. 47 *a* 4). — 4. **ἔτη**, accus. de durée. — 5. **πολιορκοῦντες**, plus grec que l'indicatif relié par καί. — 6. **πως** atténue ce que la locution peut avoir d'étrange. — 7. **λυσιτελεστέραις**, plus élégant que l'adverbe correspondant : cf. p. 62 *a* 4. — 8. **ταῖς** traduit « leurs ». — 9. **ὑπέταττον** ou κατεστρέφοντο. — 10. **ἀπέπεμπον** ou ἐξέπεμπον. L'imparfait indique mieux l'habitude; l'aor. exprime plutôt l'action considérée comme *une fois faite;* quant au parfait, il donne l'état présent résultant d'une action passée. — 11. **ἁλόντας** (cf. p. 100, trad. gr.), **κατέστη**. On sait que ces aor. actifs ont, ainsi que leurs parfaits, le sens passif ou intransitif :

b) 1. **constituendi,** meilleur ici que *dandi, numerandi* ou *persolvendi*, pour traduire l'idée de nouveauté indiquée par « une ». — 2. **Vejos,** mieux que *Veios*, selon MM. Benoist, Riemann, Goelzer et Uri. Dans Brambach : « **Vei**, *Veiorum.* **Veis,** mieux que *Veii, Veiis.* » En grec, Οὐήιοι mieux que Βήιοι. — 3. **oppugnatio** reprend l'idée de *capere;* autrement, *obsidio* serait préférable, comme signifiant « blocus » ou « investissement » : cf. p. 82 *b* 2. — 4. **exorta,** à cause de *ars* (accord avec le sujet le plus proche). — 5. **dicionis,** non *ditionis* (Brambach), comme venant de *dicere :* de même *condicio*. — 6. Remarquer le génitif de possession. — 7. **emiserunt** ou *miserunt* (Cic. *de Div.* I, 1, 3), mieux que *deduxerunt,* qui traduirait plutôt « fondèrent ». — 8. **denique :** cf. p. 71 *b* 1. — 9. **ex,** « à la

le cas n'est pas rare pour d'autres verbes encore.

suite de ». — 10. **captis.** Remarquer, en grec et en latin, cet emploi du participe au lieu d'un nom abstrait : très fréquent dans Tite-Live (cf. p. 101 *b* 1).

Mais les travaux ne furent pas moindres. S'ils portèrent de plus rudes coups aux Toscans, aux Eques et aux Volsques, cela même fit que les Latins et les Herniques, leurs alliés, qui avaient les mêmes armes et la même discipline qu'eux, les abandonnèrent; que des ligues se formèrent chez les Toscans; et que les Samnites, les plus belliqueux de tous les peuples de l'Italie, leur firent la guerre avec fureur.

Ἀλλ' οὐ μέντοι ἧττον ἐπιπόνως διῆγον. Χαλεπώτερα γὰρ ἤδη παθόντων τῶν Τυρρηνῶν τε καὶ Αἰκούων καὶ Οὐόλσκων, δι' αὐτό γε τοῦτο οἱ Λατῖνοί τε καὶ Ἕρνικοι, σύμμαχοι αὐτοῖς ὄντες καὶ ὅμοιοι τά τε ὅπλα καὶ τὴν ἐμπειρίαν, αὐτῶν ἀπέστησαν · καὶ συνωμοσίαι ἐγένοντο παρὰ τοῖς Τυρρηνοῖς, καὶ οἱ Σαμνῖται, πάντων τῶν ἐν Ἰταλίᾳ μαχιμώτατοι πεφυκότες, ἀδιαλλάκτως αὐτοῖς ἀντεπολέμησαν.

Non tamen minores labores fuere. Nam si gravius Tuscos Æquosque et Volscos afflixerunt, eo ipso effectum est, ut Latini Hernicique, hactenus eorum socii, quique iisdem utebantur armis eademque disciplina militari, ab iis deficerent; ut apud Tuscos conjuraretur; utque Samnites, præ ceteris Italiæ gentibus acerrimi, atrocissimum iis bellum inferrent.

a) 1. **Ἀλλά** n'est pas indispensable avec μέντοι, mais il accentue la transition. — 2. **διῆγον** indique mieux la durée que διήγαγον. — 3. **παθόντων**, plus exact que πασχόντων pour la corrélation des temps : la souffrance des uns est antérieure à la révolte des autres. — **αὐτοῖς**, mieux ici que αὐτῶν, complète σύμμαχοι et ὅμοιοι. — 5. ὄντες et plus bas πεφυκότες : le participe est de règle dans cette sorte d'apposition. — 6. **συνωμοσίαι** ou συστάσεις, de sens plus restreint que συμμαχίαι. — 7. **Σαμνῖται** ou Σαννῖται, même Σαυνῖται. — 8. **ἐν Ἰταλίᾳ**, ou simplement Ἰταλῶν, mais meilleur pour la variété. — 9. ἀντεπολέμησαν ou ἀντεπολέμουν, si l'on veut employer l'imparf. pour insister encore sur cette persistance sans trêve ni merci (ἀδιαλλάκτως) des hostilités, de même que, par l'emploi de ἀντι-, on éveille l'idée de représailles, ce qui rend plus énergique l'expression de la pensée. — 10. Observer que le grec ne pourrait, comme le latin et le français, présenter une suite de propositions commençant par une conj. de subordination.

b) 1. **minores**, comme ἧττον, le plus près possible de la négation. — 2. **eorum** est d'autant plus utile pour la précision, que, dans la proposition suivante, le second terme de la comparaison, « qu'eux » *atque ii*, n'est pas exprimé, afin de ne pas trop alourdir la phrase. — 3. **militari** doit être ajouté en latin pour éviter toute équivoque. — 4. **præ... gentibus**, moins plat que *omnium Italorum*, donne du relief à la comparaison. — 5. **acerrimi** et **atrocissimum**, ainsi rapprochés, font mieux ressortir le rapport des deux idées. — 6. Pour la syntaxe de cette longue phrase, à part le temps des propositions consécutives (passé défini rendu par imparfait : cf. p. 77 *b* 4 et 84 *b* 8), observer combien le latin et le français se suivent de près en s'éloignant du grec.

Depuis l'établissement de la paye, le sénat ne distribua plus aux soldats les terres des peuples vaincus ; il imposa d'autres conditions : il les obligea, par exemple, de fournir à l'armée une solde pendant un certain temps, de lui donner du blé et des habits.

Καταστάντος δὲ δημοσίᾳ τοῦ μισθοῦ, οὐκέτι τὴν τῶν νικηθέντων γῆν ἔνειμεν ἡ σύγκλητος τοῖς στρατιώταις· ἀλλὰ ἕτερά τινα τοῖς πολεμίοις προσέταξεν, οἷον τῷ Ῥωμαίων στρατῷ ἢ μισθὸν δοῦναι χρόνου τινὸς τεταγμένου ἢ σῖτον μετρῆσαι ἢ καὶ ἱμάτια πορίσαι.

Ex quo stipendium publice institutum est, non jam victarum gentium agros patres inter milites dispertiverunt; sed alias statuerunt condiciones, quibus hostes, exempli causa, Romanorum exercitui vel temporis certi stipendium dare, vel frumentum metiri, vel etiam vestimenta præbere coacti sunt.

a) 1. **καταστάντος**. Le part. parf.[2] καθεστώς s'emploie surtout comme adjectif, et la forme moyenne serait également impropre : elle est d'ailleurs peu ou point usitée. — 2 **δημοσίᾳ**, comme *publice,* précise le sens du participe en y ajoutant l'idée d'un acte « officiel ». — 3. **νικηθέντων** ou ἡττημένων, à l'aor. ou au parf. indifféremment ici. — 4. **ἔνειμεν** ou διένειμεν. — 5. **ἀλλά**, après une proposition négative. — 6. **ἕτερα**, pour varier, en profitant de la synonymie fréquente de ἕτερος et de ἄλλος. — 7. **τινα** accentue légèrement le sens indéfini ; mais en latin *quasdam* serait lourd. —

b) 1. **ex quo**. Le grec a aussi ἐξ οὗ, mais d'un usage moins fréquent, à cause de l'emploi recherché du participe. — 2. **agros** mieux que *terras* : le grec pourrait avoir aussi ἀγρούς ou même χώρας, mais γῆ n'a pas de pluriel. — 3 **dispertiverunt** ou *diviserunt*, soit avec l'accus. et *inter* ou *per,* soit avec le datif seul. — 4. **causa**, plus grave que *gratia*. — 5. **Romanorum** ou *romano*, ajouté pour la clarté. — 6. **temporis certi** (ou *stati*) ou *per certum tempus;* mais l'accus. seul manquerait ici de netteté. — 7. **dare... metiri** (Cæs. *de B° G°*, I, 16)... **præbere...** sont des expressions

8. **τοῖς πολεμίοις**, comme en latin *hostes*, ajouté pour la clarté. — 9. **Ῥωμαίων** ou ῥωμαϊκῷ, *item*. — 10. **χρόνου...** génitif déterminatif, plus net ici que χρόνον... accusatif de durée, avec ou sans ἐπί. — 11. **τεταγμένου**, employé comme adjectif. — 12. **ἱμάτια**, mieux que ἐσθῆτας, de sens plus vague, « étoffes », etc.

consacrées par les historiens latins : c'est pourquoi nous les avons imitées dans le grec même. — 8. **vel** plutôt que *aut*; car ici les alternatives ne s'excluent pas (cf. p. 75 *a* 7) : il pourrait même y avoir addition, comme la phrase française, mal interprétée, le donnerait à entendre. — 9. **vestimenta**, mieux que *vestem* et surtout que *vestes*, à peu près inusité en prose. — 10. **coacti** ou *jussi*.

La prise de Rome par les Gaulois ne lui ôta rien de ses forces : l'armée, plus dissipée que vaincue, se retira presque entière à Véies; le peuple se sauva dans les villes voisines; et l'incendie de la ville ne fut que l'incendie de quelques cabanes de pasteurs.

Ἁλούσης δὲ ὑπὸ τῶν Κελτῶν τῆς Ῥώμης, οὐδὲν οἱ Ῥωμαῖοι ἀπέβαλον τῆς δυνάμεως· ἥ τε γὰρ στρατιὰ, μᾶλλον διασκεδασθεῖσα ἢ νικηθεῖσα, εἰς τοὺς Οὐηίους σχεδὸν ὅλη ἀπεχώρησε, καὶ τῶν πολιτῶν τὸ πλῆθος εἰς τὰ πέλας χωρία κατέφυγε, καὶ ἡ τῆς πόλεως ἔμπρησις

Capta a Gallis Roma, nihil de Romanorum viribus deminutum est : exercitus, magis dissipatus quam victus, Vejos fere totus recessit; civium multitudo in oppida proxima confugit; urbis autem incendium nihil aliud fuit nisi ali-

οὐδὲν ἄλλο ἐγένετο, πλὴν εἰ μὴ καλυβῶν τινων πυρκαιὰ ποιμενικῶν.

quot pastoralium casularum crematio.

a) 1. **στρατιά** se distingue de στρατός en ce qu'il désigne plus spécialement une armée en campagne. — 2. **διασκεδασθεῖσα**, à l'aoriste, appelle l'attention sur l'acte de l'ennemi; le parfait διεσκεδασμένη exprimerait l'état de l'armée romaine (remarque applicable à νενικημένη comparé avec **νικηθεῖσα**. — 3. **ὅλη** ou **ἅπασα**. — 4. **τῶν πολιτῶν** non enclavé, comme génitif partitif. — 5. **κατέφυγε**, *confugit*, « alla chercher un refuge » : mieux que toute expression traduisant étymologiquement « se sauva » par « trouva son salut ». — 6. **οὐδὲν... ποιμενικῶν**. Variante : οὐδεμία ἦν, πλὴν ὅτι καλυβαί τινες ποιμενικαὶ πυρὶ ἀπώλοντο. — 7. **πυρκαιά** sans article, comme attribut, et avant ποιμενικῶν pour rompre la monotonie des génitifs pluriels et terminer par un mot, sinon plus expressif, du moins plus harmonieux.

b) 1. **capta**... (cf. p. 97 *b* 10), sans besoin de conjonction comme en grec : de même plus bas. — 2. **de** plutôt que *ex* ou que l'ablat. seul. — 3. **deminutum**, mieux que *diminutum* (q. q. f. *dimm*...). — 4. **dissipatus**, mot de Tite-Live. — 5. **Vejos**, mieux que *ad Vejentes*. — 6. **totus**, mieux que *universus* ou *omnis*. — 7. **civium**, comme πολιτῶν, précise le sens un peu vague du collectif suivant. — 8. **oppida**, comme en grec χωρία, pour distinguer entre la ville par excellence (*urbs*) et les villes voisines : d'ailleurs, l'idée de fortification qui s'attache souvent à ces deux mots, comme à notre mot « place », convient assez bien ici, et la variété du style y gagne également. — 9. **Nihil ... crematio**. Variante : *nullum fuit, nisi quod pastorales aliquot casulæ igne deletæ sunt*. Autre variante, d'une concision plus énergique : *urbis autem incendio nihil aliud* [s.-e. *igne deletum est*,] *nisi aliquot pastorales casulæ igne deletæ sunt*. — 10. Dans tous les cas, il fallait s'attacher à éviter, en grec et en latin, sous peine de platitude, la répétition du mot signifiant « incendie ».

APPENDICE

I. — Correction d'un Thème grec (*)

Le texte est tiré de Bossuet (*Sermon pour le jour de Pâques*).

Nous supposons qu'on a lu d'abord le morceau tout entier, afin de comprendre l'ensemble de la pensée et de se pénétrer du mouvement oratoire.

On a dû observer que le style est coupé, qu'il se présente une série de petits tableaux dont chacun fournit sans effort un aperçu particulier.

Il y aura donc lieu, pour être fidèle, de reproduire le dessin trait pour trait, sans s'évertuer à relier quand même ce que l'auteur a nettement détaché.

Nous commençons par le titre.

Assez souvent, aux examens de Licence comme au concours d'Agrégation, on n'en donne pas. Quand il y en a un, mieux vaut le traduire.

(*) Cf. *Bulletin mensuel de la Faculté des Lettres de Poitiers*, avril 1890.

a) *Image de la vie humaine.* Τοῦ ἀνθρωπίνου βίου ὑποτύπωσις. — 1. L'article, plus expressif, mais non obligatoire, pour reproduire une idée de détermination générale. — 2. L'adjectif, comme en français (sauf pour la construction). On aurait pu le remplacer par τῶν ἀνθρώπων (ou ἀνθρώπων seul) pareillement enclavé, ou même dire Τοῦ Βίου τοῦ ἀνθρωπίνου, mais non pas avec l'adjectif à cette place sans répéter l'article. Toutefois ces deux derniers tours, le dernier surtout, eussent été un peu lourds peut-être pour un titre. — 3. Le terme général (βίου), sans nuance particulière. — 4. Le mot oratoire par excellence (ὑποτύπωσις, « hypotypose »), meilleur ici que εἰκών ou εἴδωλον, D'autre part, le nom doit s'employer au nominatif à l'exclusion de περί avec le génitif, parce qu'on ne parle pas de l'image, on la représente (cf. p. 29 *a* 2). Mieux vaut aussi une traduction simple par un substantif : en tournant par un verbe, comme serait ici ὑποτυποῦται, εἰδωλοποιεῖται ou *εἰκονοποιεῖται avec le nom au nominatif, on donnerait au titre moins de relief.

b) *La vie humaine est semblable à un chemin dont l'issue est un précipice affreux.* Ὁ τῶν ἀνθρώπων βίος ὁδῷ τινι ὅμοιός ἐστιν εἰς φρικώδη κρημνὸν ἀποτελευτώσῃ. — 1. Le sujet en tête, au commencement d'un morceau isolé, formant un tout indépendant. — 2. τῶν ἀνθρώπων semble ici plus expressif que ἀνθρώπινος. — 3. ὁδῷ, non κελεύθῳ (poétique) : cf. p. 8.

De plus, τινί n'est pas indispensable. — 4. ὅμοιος (accentuation attique) mieux que ὁμοῖος (accentuation archaïque), l'un ou l'autre accidentellement oxyton à cause de l'enclitique ἐστίν. — 5. ὅμοιός ἐστιν ou seulement ἔοικεν, soit avec même construction, soit (mais prolixement) avec εἶναι et le nominatif. — 6. L'incidente française est remplacée par une tournure participiale (m. à m. « finissant en »... « aboutissant à »...) : très fréquent en grec. — 7. On pourrait dire plus élégamment : Οἵα ὁδός τις... ἀποτελευτῶσα, τοιοῦτος δή ἐστιν ὁ... βίος. Mais ne serait-ce pas pécher un peu contre la simplicité voulue de ce début?

c) *On nous en avertit dès le premier pas; mais la loi est portée : il faut avancer toujours.* Τοῦτο μὲν γὰρ ἡμεῖς εὐθὺς τὸ πρῶτον βῆμα βαίνοντες νουθετούμεθα· πεπρωμένου δὲ νόμου, ἀεὶ προβατέον. — 1. Τοῦτο en tête : l'idée commune aux deux phrases est la transition la plus naturelle. En général, cet adjectif rappelle ce qui précède, tandis que ὅδε, ἥδε, τόδε annonce quelque chose : nous le verrons encore plus loin. — 2. μέν prépare l'opposition suivante, marquée par δέ. — 3. γάρ, pour lier les deux phrases entre elles, suivant l'usage grec. — 4. ἡμεῖς, sujet nouveau, rapproché ainsi du mot qui désigne l'objet, donne plus de relief à la pensée, plus de clarté à l'expression. — 5. εὐθύς (ou ἅμα) avec un participe rend exactement notre « dès » suivi d'un substantif. On

aurait pu dire aussi, sans participe, ἅμα τῷ πρώτῳ βήματι. — 6. τό exprimé, car l'article français aurait pu être remplacé par l'adjectif possessif « notre », ce qui implique, pour la pensée, une forte détermination. — 7. πρῶτον, adjectif épithète, naturellement intercalé entre l'article et le substantif. — 8. βῆμα, substantif de même racine que le verbe dont il est le complément : pour que ce tour soit correct, il faut que le substantif soit accompagné d'une détermination, comme ici. — 9. νουθετούμεθα équivaut à *monemur* et se construit de même avec l'accusatif de la chose dont on est averti. — 10. πεπρωμένου (ou εἱμαρμένου) marque une idée de fatalité qui rend l'emploi de ce mot préférable ici à celui de καθεστῶτος, bon aussi du reste. Πεπρωμένος, participe du verbe défectif et poétique πέπρωται (cf. εἵμαρται), s'emploie très bien en prose. Le génitif dit « absolu » est motivé ici par le rapport de causalité qui existe virtuellement entre les deux propositions françaises. — 11. νόμου semble meilleur sans article : si l'auteur avait dit « une » au lieu de « la », on aurait déterminé par τινός. — 12. προβατέον sans ἐστί, trop facile à suppléer, surtout avec le changement de sens. Cette ellipse familière reviendra fréquemment : nous ne la relèverons plus. — 13. Enfin, pour les deux derniers membres de phrase, voici une variante plus concise, imitée d'Isocrate : ἀναγκαίως δ' ἔχει ἀεὶ προβῆναι.

d) *Je voudrais retourner en arrière : Marche! marche!* Ἀλλ' ἔγωγε ἂν ἐπανέρχεσθαι βουλοίμην · Βάδιζε, βάδιζε. — 1. Ἀλλά marque une opposition assez énergique, naturelle ici dans le grec, surtout avec un changement de sujet. Remarquer la perte de l'accent après l'élision : c'est de règle pour ἀλλά et les prépositions, mais dans les autres mots l'accent se recule. — 2. ἔγωγε, « moi du moins », fréquent ainsi dans les dialogues socratiques. Remarquer le recul de l'accent après la réunion des deux mots ἐγώ γε. Ce serait le contraire en latin (*ego*, mais *egóque, egóve, egóne*), comme aussi en grec avec la particule enclitique -δε : cf. ἔνθα et ἐνθάδε. Du reste le recul ne s'applique pas aux cas obliques de ἐγώ : on écrit régulièrement ἐμοῦγε, ἐμοίγε. — 3. ἄν pour accentuer le sens du conditionnel futur ou du potentiel : m. à m. « le cas échéant, s'il devenait possible ». — 4. ἐπανέρχεσθαι ou même l'aoriste second ἐπανελθεῖν; car, en dehors de l'indicatif et du participe, l'aoriste exprime l'idée verbale sans nuance de temps bien précise : d'où son nom, qui signifie « indéfini ». — 5. βουλοίμην à l'optatif (cf. p. 112 *i* 2), tour plus net que l'emploi d'une proposition participiale au datif, comme serait Καὶ ἐμοίγε ἂν ἐπανελθεῖν βουλομένῳ, avec changement obligé de conjonction, l'enchaînement des idées n'étant plus exactement le même. Le sous-entendu est équivalent dans les deux langues : ἐμοὶ λέγει τις en grec; en français « me dit une voix ». — 6. Les deux

impératifs sont à maintenir tels quels, pour conserver l'imprévu énergique du tour oratoire. — Notre point d'exclamation est inconnu du grec ancien.

e) *Un poids invincible, une force irrésistible nous entraînent : il faut sans cesse avancer vers le précipice.* Καὶ βάρει ἀηττήτῳ καὶ ἰσχύϊ ἀνυποστάτῳ ἐφελκόμεθα · ὥστε πρὸς τὸν κρημνὸν προβατέον συνεχῶς. — 1. Καί, simplement pour lier, avec le sens « de plus », suivant l'usage grec. — 2. βάρει, au datif instrumental, pouvait aussi se mettre au génitif avec ὑπό signifiant « sous l'action de » : cette dernière construction, pour correspondre à l'ablatif latin avec *a* ou *ab*, est d'un emploi beaucoup moins restreint. — 3. καί, pour exprimer en grec l'addition marquée en français par l'orthographe de « entraînent » : l'absence de τέ après βάρει suffit pour rappeler l'asyndète oratoire. — 4. ἐφελκόμεθα, en tournant par le passif, comme il arrive le plus souvent en grec et surtout en latin, quand l'agent est désigné par un nom de chose : cf. *vi rapimur*. On aurait pu construire aussi, en gardant le tour passif, par l'emploi du participe ἐφελκομένοις s'accordant avec ἡμῖν, complément indirect de προβατέον; mais alors il eût mieux valu, pour éviter deux datifs dont l'un serait le complément de l'autre, remplacer βάρει... par ὑπὸ βάρους...; de plus, la forte ponctuation qui sépare les deux propositions, disparaîtrait avec ὥστε, ce qui donne-

rait : Καὶ ὑπὸ βάρους ἀηττήτου καὶ ὑπ' ἰσχύος ἀνυποστάτου ἐφελκομένοις ἡμῖν πρὸς τὸν κ. τ. λ. — 5. ὥστε indique que la seconde idée est une conséquence de la première; et puisque cette conséquence est donnée comme réalisée, c'est l'indicatif ἐστί qui est sous-entendu avec προβατέον : autrement, ce serait l'infinitif εἶναι. — 6. πρός ou ἐπί avec même cas, mais non εἰς. — 7. τόν, l'article comme en français. — 8. κρημνόν, προβατέον, répétition des mêmes mots, comme dans le texte. — 9. συνεχῶς, et non ἀεί : il faut varier avec l'auteur.

f) *Mille traverses, mille peines nous fatiguent et nous inquiètent dans la route.* Μυρίοις δὲ κωλύμασι καὶ πόνοις μυρίοις κάμνομέν τε καὶ ἀχθόμεθα ὁδοιποροῦντες. — 1. Μυρίοις. Pour un très grand nombre indéterminé, nous disons « mille », les Grecs « dix mille » (μυρίοι, toujours paroxyton en ce sens), les Latins *sescenti*. — 2. δέ, conjonction très fréquemment employée indépendamment de μέν pour passer à un nouvel ordre d'idées. — 3. καί, comme à la phrase précédente. — 4. μυρίοις, rejeté par chiasme après πόνοις pour insister sur l'idée de nombre. — 5. τέ, pour accentuer la liaison (souffrance physique *et* angoisse morale). — 6. ὁδοιποροῦντες ou πορευόμενοι, mais un participe : beaucoup plus grec et plus expressif que ἐν ὁδῷ, καθ' ὁδόν ou autres locutions de cette sorte. — 7. Pour l'ensemble du tour de phrase, même explication que précédemment.

g) *Encore si je pouvais éviter ce précipice affreux! Non, non; il faut marcher, il faut courir : telle est la rapidité des années.* Εἴ γε τοῦτον τὸν κρημνὸν τὸν φρικώδη φυλάττεσθαι ἐδυνάμην · οὐδαμῶς δέ· ἀλλὰ βαδιστέον, δραμητέον· τάχους γὰρ οὕτως ἔχει τὰ ἔτη. — 1. Cet ensemble de propositions ne forme en réalité qu'une seule période. Le premier membre est une proposition conditionnelle, subordonnée à une principale sous-entendue, par exemple, « je me consolerais ». L'ellipse détruite, on se trouve dans le cas du *modus irrealis*, où la subordonnée conditionnelle se traduit en grec à peu près comme en français (l'imparfait reste, mais l'aoriste remplace notre plus-que-parfait), tandis que la principale a son verbe à un temps historique de l'indicatif avec ἄν. Il faudrait se garder de voir ici un équivalent de l'optatif, comme s'il y avait « Ah! si je pouvais...! » synonyme de « Que ne puis-je...! » ou de « Puissé-je...! » La marche de la pensée générale s'y oppose. — 2. Εἴ (avec l'accent de l'enclitique), et non ἐάν, qui exigerait le subjonctif. — 3. γέ, enclitique, traduit « encore », qui signifie ici « du moins ». — 4. τοῦτον, qui s'emploie pour rappeler ce dont il a été question, tandis que τόνδε annoncerait une explication : ἐκεῖνον, dont Démosthène fait aussi le même emploi que Cicéron de *iste*, aurait la nuance emphatique du latin *ille*, inutile ici. — 5. τόν, obligatoire à côté du démonstratif, est répété devant l'adjectif pour mettre en relief la qualification : on aurait pu dire aussi τοῦτον

τὸν φρικώδη κρημνόν... en remplaçant l'adjectif épithète devant le substantif. — 6. κρημνὸν... φρικώδη, répétition des mêmes mots, comme dans le texte. On aurait pu construire aussi avec le génitif-ablatif comme s'il y avait en français « me garder de... ». — 7. φύλαττεσθαι, avec les deux ττ de la prononciation attique : φεύγειν, avec l'accusatif, était bon aussi. — 8. ἐδυνάμην, mieux que ἠδυνάμην, forme postérieure à l'époque attique, ainsi que ἤμελλον et ἠβουλόμην (*Grammaire* de Koch, trad. Rouff, § 57 2). — 9. Un point en haut [·] et pas de majuscule, en raison de la première remarque. — 10. οὐδαμῶς, « point du tout », est assez fort pour représenter les deux négations françaises, et semble plus naturel que ne serait οὐ δὲ, οὐ μὰ τὸν Δία, expression grecque équivalente. Remarquer l'emploi de οὐ, négation des propositions principales dont le verbe est à l'indicatif (ici δύναμαι sous-entendu). — 11. δέ indique une simple opposition. — 12. ἀλλά marque une opposition forte, surtout après une proposition négative. — 13. τάχους (ou ταχυτῆτος), au génitif comme complément de la locution οὕτως ἔχει : hellénisme familier. — 14. γάρ particule explicative de circonstance. — 15. ἔτη (plur. neut. contr.) avec l'article et le nombre singulier au verbe : on mettrait le verbe au pluriel avec ἐνιαυτοί ou ὧραι, mais ces deux mots conviennent peu en prose, du moins le premier au pluriel et le second avec le sens de « années ».

h) *On se console pourtant, parce que de temps en temps on rencontre des objets qui nous divertissent, des eaux courantes, des fleurs qui passent.* Παραμύθιον μέντοι, τὸ ἐνίοτέ τισιν ἐντυγχάνειν ἡμᾶς τέρπουσιν, οἷον ῥυώδεσιν ὕδασι καὶ ἄνθεσιν ὀλιγοχρονίοις. — 1. Παραμύθιον, plus précis encore que παραμυθία pour l'idée de « consolation », est employé ici sans article comme attribut ou prédicat; le verbe ἐστί sous-entendu est remplacé par une virgule, qui indique un arrêt oratoire ; l'article τό détermine naturellement l'infinitif sujet : cf. p. 114 *k*. — 2. τισίν (enclitique) s'emploie très bien seul au neutre des cas obliques sans qu'on soit tenu, comme on l'est presque toujours en latin, d'exprimer un substantif correspondant à nos mots « chose, objet » ou autres de sens également vague. — 3. ἐντυγχάνειν ou ἐντυχεῖν, selon ce qui a été dit plus haut et en observant le déplacement de l'accent, les aor.[2] actifs étant périspomènes à l'infinitif. Ce verbe se construit en prose avec le datif, avec le génitif en poésie, tandis que le simple τυγχάνειν veut le génitif en prose, en poésie le génitif ou l'accusatif. — 4. τέρπουσιν au participe, construction toute naturelle au grec pour traduire ces sortes d'incidentes déterminatives. — 5. ῥυώδεσιν rend l'adjectif « courantes » plus nettement que ne ferait le participe ῥέουσιν. — 6. ὀλιγοχρονίοις, « qui dure peu », et non μαραινομένοις, « qui se fane », idée qui sera exprimée plus loin. — 7. οἷον accentue l'apposition, que devait faire ressortir le ton de l'orateur.

i) *On voudrait s'arrêter : Marche! marche!* Καὶ ἐνταῦθα ἵστασθαι βούλοιτο ἄν τις· Βάδιζε, βάδιζε. — 1. Καὶ ἐνταῦθα ἵστασθαι, « Et là [alors] s'arrêter » : ordre des mots tout indiqué pour une langue inversive. — 2. βούλοιτο ἄν, comme plus haut (p. 106 *d* 5) ἄν... βουλοίμην, et même observation pour le changement de tour. — 3. τίς (enclitique) correspond assez souvent à notre pronom « on » : ici, il permet au grec une variété d'expression égale à celle du français.

j) *Et cependant on voit tomber derrière soi tout ce qu'on avait passé : fracas effroyable, inévitable ruine!* Ὅμως δέ παρελθόντι τὰ ὀπίσω ὁρᾶν ἔστι πάντα πίπτοντα· τοῦ φοβεροῦ κτύπου, τῆς ἀφύκτου πτώσεως. — 1. Remarquer l'accentuation de ὅμως, « cependant », autre que celle de ὁμῶς, « semblablement »; mais observer surtout ici l'ordre des mots. Ce qui se rattache à l'idée de marche de la phrase précédente, c'est l'idée de passage (παρελθόντι), puis l'idée des choses passées (τὰ ὀπίσω) : en gardant pour la fin l'idée de chute (πίπτοντα), on prépare l'exclamation suivante. La difficulté de rendre ici nettement « on » en tournant par le passif, oblige à exprimer autrement la pensée; mais toutes les idées du texte se retrouvent. — 2. παρελθόντι, sans article ni mot exprimé auquel il se rapporte, par simple continuation de la tournure de phrase précédente, mais avec le singulier, à cause de τίς, dont le participe réveille l'idée : en latin, on pourrait construire de même *prætergresso*. L'aoriste (paroxyton aux cas obliques du masculin-neutre) est ici préférable au parfait, parce qu'il indique l'action comme « une fois faite » et que le participe parfait παρεληλυθώς a plutôt le sens passif du mot « passé » : τὰ παρεληλυθότα = *præterita*. — 3. τὰ ὀπίσω, « les [choses laissées] derrière [soi] » : emploi familier de l'adverbe après l'article. — 4. ὁρᾶν, sans iota souscrit, pour *ὅραεν, a-t-on dit (cf. δηλοῦν pour *δήλοεν), en partant du vieux suffixe athématique -εν de l'infinitif (resté en dorien) et en avançant l'accent sur la voyelle contracte, comme dans χρυσοῦς pour χρύσεος (poétiq.). Au lieu du présent ὁρᾶν, on pouvait aussi employer l'aoriste ἰδεῖν. — 5. ἔστι (non enclitique) est ici à peu près comme ἔνεστι, mais avec l'idée de possibilité très affaiblie. De même, en latin, *cernere est* égale à peu près *cernitur*. — 6. πάντα, « tout », ou ἅπαντα, « absolument tout », mais non σύμπαντα, « tout ensemble », car il y a succession dans la vue comme dans la chute. — 7. πίπτοντα, et non πίπτειν, car ὁρᾶν et εἰδέναι ne peuvent recevoir comme complément direct une proposition infinitive, excepté quand εἰδέναι signifie « savoir faire ». — 8. τοῦ. L'article s'emploie d'ordinaire dans ces expressions exclamatives, qui se mettent au génitif partitif avec ou sans l'interjection ὤ : cf. **k**. Les poètes latins ont imité cet hellénisme : *O mihi nuntii beati* (CATUL., IX, 5)! *Fœderis heu taciti* (PROP. IV, VII, 21)! *Mercimoni lapidi* (PLAUT. *Mostell.* 856)!

k) *On se console, parce qu'on emporte quelques fleurs cueillies en passant, qu'on voit se faner entre ses mains du matin au soir, et quelques fruits, qu'on perd en les goûtant : enchantement ! illusion !* Παραμύθιον δὲ, τὸ ἄνθη τε ὀλίγα ἀποφέρεσθαι, ἃ οἱ δρέψαντες ἅμα παρερχόμενοι, μετὰ χεῖρας ἔχοντες, ἐν τῷ ἑωθινοῦ καὶ δείλης μεταξὺ ὁρῶσι μαραινόμενα, καὶ ὀλίγους καρπούς, οἳ τοῖς γευομένοις αὐτοῖς ἀποβάλλονται · τῆς βασκανίας, τοῦ φαντάσματος. — 1. δέ marque une opposition avec la dernière idée exprimée, et τέ après ἄνθη annonce le καί qui précède ὀλίγους καρπούς. — 2. ἀποφέρεσθαι, voix moyenne plus expressive ici que l'active. — 3. ἅ, ainsi placé, sert de complément direct à δρέψαντες, à ἔχοντες et à ὁρῶσι. — 4. L'abondance des participes bien ordonnés ne nuit ni à la clarté ni à la légèreté d'une phrase grecque : δρέψαντες est à l'aoriste relativement à ὁρῶσι; mais παρερχόμενοι est au présent-imparfait par rapport à δρέψαντες, et ἔχοντες au présent pur en corrélation avec ὁρῶσι. — 5. ἐν τῷ... μεταξύ, « dans l'intervalle d'un matin et d'un soir », et non ἀπὸ... μέχρι..., « depuis... jusqu'à... ». — 6. οἳ τοῖς (datif pur) κ. τ. λ. m. à m. « qui se perdent *pour* ceux mêmes qui les goûtent ». Ici, αὐτοῖς, placé devant l'article, eût prêté à équivoque, comme pouvant signifier « *avec* ceux mêmes... » Toutefois, dans cet hellénisme, où αὐτός se place toujours en tête du complément circonstanciel, l'article est rare (*Règ. fond. de Synt. gr.*, par SEYFFERT et VON BAMBERG, § 57 *bis*, Rem. 1) et ne s'emploie

même jamais avec ἀνδράσιν (*Grammaire grecq.* de MM. CROISET et PETITJEAN, § 454) : cf. ἀποδόσθαι βούλομαι | τὸν ὄνον ἄγων τοῖς κανθηλίοις (ARIST. *Guêpes*, 170) et τέτταρας ναῦς ἔλαβον αὐτοῖς ἀνδράσιν (XÉN. *Hellén.* 1, 2, 12), enfin τὰ Σαμόσατα... αὐτῇ ἀκροπόλει καὶ τείχεσι... (LUCIEN, *Man. d'écrire l'hist.*, 24). On explique l'emploi de ce datif soit par l'ellipse de σύν, soit plutôt par la force même du cas, qui représente alors tantôt l'instrumental (par ex. avec les noms de forces militaires, ceci en latin même), tantôt le sociatif, comme dans les trois exemples cités.

1) *Toujours entraîné, tu approches du gouffre affreux : déjà tout commence à s'effacer, les jardins moins fleuris, les fleurs moins brillantes, leurs couleurs moins vives, les prairies moins riantes, les eaux moins claires : tout se ternit, tout s'efface.* Ἐφελκόμενος γὰρ σὺ ἀεὶ τῇ φρικώδει φάραγγι πλησιάζεις · καὶ ἀφανιζόμενα ἤδη πάντα ἄρχεται, κῆποι μὲν ἄνθεσιν, ἄνθη δὲ κάλλει, ἀνθέων δὲ χρώματα λαμπρότητι, λειμῶνες δὲ ἁβρότητι, ὕδατα δὲ καὶ διαφανείᾳ ἧττον κεκοσμημένα · πάντα γὰρ παρακμάζει, ἀφανίζεται πάντα. — 1. γάρ, liaison naturelle amenée par l'exclamation précédente. — 2. φάραγγι, pour varier avec l'auteur. — 3. πλησιάζεις avec le datif, ou bien πλησιαιτέρω (ou πλησιαίτερος) γίγνει (mieux que γίγνῃ et surtout que γίνῃ) avec le génitif. — 4. ἀφανιζόμενα (si l'effacement existe déjà quoique à son début) ou ἀφανίζεσθαι (si l'effacement n'existe pas encore, mais va commencer) : on ne

saurait ici décider sans conteste entre ces deux subtiles nuances de sens signalées dans les *Règ. fond. de la Synt. gr. de* Seyffert et von Bamberg (§ 143, Rem. 1). — 5. ἄρχεται. En prose, à la voix moyenne, ce verbe signifie « commencer, se mettre à »; à la voix active, il a le sens de « être le premier à » ou celui de « commander » : cf., p. 36 *a* 13. — 6. κῆποι μὲν ἄνθεσι..... κεκοσμημένα. Pour tout ce passage, cf. Xén. *Mémor.* II, i, 22. Quant à la suppression de l'article, elle est habituelle dans les énumérations un peu longues : le français même s'y prêterait ici. — 7. ἀνθέων, forme non contracte plus usitée que ἀνθῶν, traduit « leurs » plus nettement que τούτων ou même que τῶνδε, qui serait encore préférable à τούτων : cf. p. 84 *a* 6, 1° et 154 *b* 4. — 8. πάντα γὰρ... πάντα. Chiasme facultatif.

m) *L'ombre de la mort se présente : on commence à sentir l'approche du gouffre fatal.* Παραστάσης δὲ θανάτου σκιᾶς, τῆς ὀλεθρίας φάραγγος ἤδη πλησίον ὄντες αἰσθανόμεθα. — 1. παραστάσης à l'aoriste pour traduire la nuance d'antériorité qui distingue la première action de la seconde. — 2. δὲ suffit pour lier les deux phrases. On pourrait dire aussi, soit Καὶ θανάτου δὲ σκιᾶς παραστάσης (en séparant δέ de καί), soit, un peu prolixement peut-être, Ἐν τούτῳ δὲ καὶ... Mais les Grecs n'hésitent pas à rattacher par l'unique conjonction δὲ plusieurs phrases de suite, quand aucun rapport particulier ne les relie entre elles. —

3. θανάτου σκιᾶς sans article : la détermination important peu ici, mieux vaut en alléger le membre de phrase et la réserver pour l'idée suivante, où elle est obligatoire. — 4. σκιᾶς littéralement, car ce mot a en grec tous les sens du français « ombre » : une autre tournure, par ἐπισκοτεῖν ou * ἐπισκοτάζειν, « faire ombre », dénaturerait l'image ou en affaiblirait par trop la beauté. — 5. ὀλεθρίας ou ὀλεθρίου, le féminin pouvant ressembler au masculin dans cet adjectif. — 6. ὄντες (cf. p. 49 *a* 8) αἰσθανόμεθα, par la première personne du pluriel pour traduire « on », semble ici plus naturel que de recourir à un tour abstrait, comme serait τοῦ τῇ ὀλεθρίᾳ φάραγγι πλησιάζειν αἴσθησις ἤδη γίγνεται. — 7. Dans les deux cas, ἤδη rend l'idée de « commence ».

n) *Mais il faut aller sur le bord.* Ἀλλὰ καὶ ἐπὶ τὸ χεῖλος πορευτέον. — 1. Ἀλλὰ καὶ... m. à m. « Eh bien, même... » — 2. χεῖλος ou ἄκρον.

o) *Encore un pas : déjà l'horreur trouble les sens, la tête tourne, les yeux s'égarent. Il faut marcher.* Ἓν δ' ἔτι βῆμα προϊόντων, αἱ μὲν φρένες φρίκῃ ταράττονται, ἰλιγγιᾷ δὲ ἡ κεφαλή, τὰ δ' ὄμματα πλανᾶται. Καὶ βαδιστέον. — 1. ἕν, « un seul » : en grec et en latin, l'adjectif numéral cardinal signifiant « un » ne s'emploie guère isolément que dans cette acception précise; autrement, on le sous-entend volontiers. Cf. Cic. *de Off.* I, 1 : *Annum jam audi[s] Cratippum.* — 2.

βῆμα, à l'accusatif de relation : locution toute faite. — 3. προϊόντων, au génitif absolu, sans même exprimer ἡμῶν, qui du reste est dans la pensée. Ici, pas d'amphibologie possible, non plus que dans LUCIEN (*le Songe ou la Vie*, 3) : Σκληρότερον δὲ κατενεγκόντος (s.-e. ἐμοῦ) ὑπ'ἀπειρίας, κατεάγη... ἡ πλάξ (cf. *ibid.* 17). Mais il n'en est pas toujours ainsi; cf. ARIST. *De la Divin. par les Songes*, I, 1 : Σύμπτωμα δὲ [λέγω] τὸ βαδίζοντος ἐκλείπειν τὸν ἥλιον... Avec βαδίζοντος il faut sous-entendre τινός pour pouvoir expliquer : « Je dis qu'il y a coïncidence, quand le soleil s'éclipse au moment où quelqu'un marche ». Une concision aussi obscure n'est pas à imiter! — 4. φρένες est le terme propre, bien préférable au mot abstrait αἰσθήσεις. — 5. ταράττονται, ἰλιγγιᾷ... πλανᾶται. Dans les énumérations, il est bon d'éviter, autant que possible, de terminer chaque membre de phrase par un mot de même nature. — 6. καί est le moins qu'on puisse mettre ici pour concilier les exigences des deux langues; de même en tête de la phrase suivante : le grec demande un mot de liaison.

p) *On voudrait retourner en arrière; plus de moyens : tout est tombé, tout est évanoui, tout est échappé!* Καὶ ἐπανέρχεσθαι μὲν δὴ βούλοιτο ἄν τις· νῦν δ'ἀμήχανον· πάντα γὰρ πέπτωκε, πάντα ἠφάνισται, πέφευγε πάντα. — 1. μέν et δή, pour insister sur l'idée de retour et faire ressortir plus loin l'impossibilité. — 2. νῦν ici correspond à *jam* en latin; mais si la négation οὐκ était exprimée, il vaudrait mieux y ajouter simplement ἔτι (ou réunir les deux mots sous la forme οὐκέτι) pour correspondre à *non jam :* cf. οὔπω, *nondum*, « ne... pas encore ». — 3. ἀμήχανον sans ἐστί pour reproduire l'ellipse française. — 4. πέπτωκε et πέφευγε pourraient être renforcés, le premier par κατα- (« en bas »), le second par δια- (« à travers »); mais les formes simples suffisent. Le parfait grec a ici exactement le sens de notre passé indéfini : il indique le résultat présent d'une action passée.

APPENDICE

II. — Correction d'un Thème latin (*)

Le texte est tiré de Montesquieu, *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence*, chapitre II.

Le latin des cinq premières phrases, jusqu'à *finem laborum*, a été établi d'après la *dernière* conférence de Thème faite à la Sorbonne par M. Eugène Benoist (1884).

En adressant ici un public hommage de reconnaissance à un maître si regretté, je ne puis me défendre de voir dans les mots qui terminent ce passage une douloureuse coïncidence : *habent sua fata ... magistri?*

a) « Toutes les fois que les Romains se crurent « en danger ou qu'ils voulurent réparer quelque

(*) Cf. *Bulletin mensuel de la Faculté des Lettres de Poitiers*, juin 1888.

« perte, ce fut une pratique constante chez eux « d'affermir la discipline militaire ».

Quotienscumque Romani se in discrimen adductos crediderunt aut aliquod detrimentum resarcire voluerunt, apud eos sollemne fuit disciplinam militarem confirmare.

1. **Quotienscumque**, orthographe du *Manuel* de Brambach (Voir plus haut, *Introduction*, page 22). — 2. **se**, obligatoire en latin, bien que le sujet de la proposition complétive soit le même que celui de la proposition principale : en grec, il n'en est pas ainsi. — 3. **in discrimen adductos** (avec ou sans *esse*) ou *in discrimine esse*. On pourrait aussi employer *periculum*. — 4. **aliquod detrimentum** ou *aliquid detrimenti*. — 5. **sollemne**. Le *Manuel* de Bambach exclut les trois autres formes : *solemne, solenne, solempne*. — 6. **confirmare** ou *ut confirmarent* (Cf. *Grammaire latine* de Madvig, traduite par Theil, § 374, Remarque 2, 3e exemple).

b) « Ont-ils à faire la guerre aux Latins, peuples « aussi aguerris qu'eux-mêmes, Manlius songe à « augmenter la force du commandement, et fait « mourir son fils, qui avait vaincu sans son ordre ».

Cum bellandum est contra Latinos, quæ gens tam bello assueta quam ipsi erant, Manlius vim imperii

augere meditatur, et filium, qui injussu ducis victor fuerat, interficit.

1. **Cum bellandum est**... Dans le sens de « au moment où », la conjonction *cum* se construit régulièrement avec l'indicatif; cependant on trouve aussi le subjonctif avec l'imparfait et le plus-que-parfait, surtout quand la proposition principale est au parfait. On pouvait également employer *ubi* ou *si* avec l'indicatif; mais il était impossible de garder ce tour interrogatif, qui constitue un gallicisme. — 2. *quæ gens*, non *gentem quæ* à la française. Notre pluriel ne doit pas non plus être pris à la lettre; il est un peu emphatique, comme lorsqu'on dit : « Ce prince fut aimé de ses peuples ». *Populus* éveillerait une idée politique qu'il n'y a pas lieu d'exprimer ici. *Natio* correspond ordinairement à notre mot « peuplade ». — 3. **bello**, à l'ablatif plutôt qu'au datif. — 4. **erant**, au pluriel à cause du voisinage de *ipsi*, par la règle « du plus proche ». En réalité, *erat* est sous-entendu dans la proposition précédente, comme *bello assueti* dans celle-ci. — 5. **Manlius... filium...** ou bien *Manlius, ut vim imperii augeat, filium*... On pourrait dire aussi : *Manlius, imperii vim augendi causa, filium*... — 6. **injussu... fuerat** ou *injussus hostes vicerat*. L'indicatif est ici préférable au subjonctif, parce que l'idée de

cause renfermée dans cette proposition incidente est affirmée comme réalisée, plutôt que simplement attribuée à la pensée du sujet de la proposition principale. C'est pourquoi aussi la détermination possessive est exprimée par *ducis* et non par *suo*. Sans cette considération, on pourrait mettre : *qui* (pour *quod is*) *injussu suo victor fuisset*. Ne pas dire *sine jussu!* Cf. aussi Salluste, *Catilina*, IX : *contra imperium in hostem pugnaverant*. — 7. **interficit**, plus expressif que *interfici jubet;* meilleur surtout que *occidit*, « tue, assassine », ou que *mactat*, *trucidat*, et autres termes péjoratifs, trop forts ici ou tout à fait impropres.

c) « Sont-ils battus à Numance, Scipion Émilien « les prive d'abord de tout ce qui les avait amollis. »

Cum vero apud Numantiam fusi sunt, Scipio Æmilianus primum omnia deliciarum instrumenta recidit.

1. **Apud** .. construction de beaucoup la plus fréquente pour désigner le lieu d'une bataille. On trouve aussi **ad** : *Pugna ad Cannas* (Cic.). Exceptionnellement et non à imiter : *Pugna Lacedæmoniorum in Leuctris* (Cic. *de Divin.*, II, 25). On sait, du reste, qu'avec les noms communs *pugna, prœlium*, on emploie très régulièrement les adjectifs dérivés des noms

propres de lieu : *pugna Leuctrica, Marathonium prœlium*, etc. — 2. **fusi sunt**, au parfait, qui est demandé par le sens. Notre passif est souvent amphibologique, à cause de la signification originelle de notre participe, dérivé d'un parfait latin. On s'y reconnaît en tournant par l'actif, ce qui donne ici : « Les a-t-on battus... ». Le contexte éclaire aussi. — 3. **primum** ou *primo*, qui a l'avantage de ne pas signifier aussi « pour la première fois ». Cf. *Gram. lat.* de Madvig, § 199, Rem. 2. — 4. **omnia... recidit**. Une traduction moins énergique et simplement correcte donnerait : *eos omnibus rebus privat* (ou : *ab iis omnia removet*), *quibus molliti erant*. On voit aisément la différence.

d) « Les légions romaines ont-elles passé sous le « joug en Numidie, Métellus répare cette honte « dès qu'il leur a fait reprendre les institutions « anciennes. »

Cum romanæ legiones in Numidia sub jugum missæ sunt, dedecus illud Metellus compensat, postquam eos coegit ad veterum instituta redire.

1. **Cum**, sans nouvelle conjonction de coordination, tandis qu'en grec il faudrait δέ. — 2. **Numidia**, à l'ablatif (question *ubi*). — 3. **jugum**, à l'accusatif (question *quo*). — 4. **postquam** ou *ut*, *statim ut*, *ut primum*, *ubi primum*, mais non *ubi* seul. *Postquam* a l'avantage de faire ressortir l'antériorité, mais l'inconvénient de ne pas exprimer la rapide succession des deux faits. — 5. **eos**, par syllepse, en revenant à l'idée de *Romanorum* renfermée dans *romanæ*. Cf. Valère-Maxime, II, 7 (fin):... **maternarum** *blanditiarum memores*, **quæ**... *eos... monebant ut... in conspectum* **earum** *venirent*... (il s'agit des mères lacédémoniennes). — 6. **veterum**, « des anciens » ou *pristina*, *prisca*, « d'autrefois ». *Antiqua*, « antiques », reporterait l'idée trop en arrière ; *priora*, « d'auparavant », la rapprocherait trop. — 7. **redire** ou *ut... redirent* (Cf. *Gram.* de Madvig, §§ 372 *a* et 390). N'admettent guère la seconde construction comme la première, que certains verbes qui reçoivent le nom de la personne comme complément direct : les exceptions (*ibid.* § 390, Rem. 5) ne sont pas à imiter.

e) « Marius, pour battre les Cimbres et les Teu« tons, commence par détourner les fleuves; et « Sylla fait si bien travailler les soldats de son « armée, effrayée de la guerre contre Mithridate, « qu'ils lui demandent le combat comme la fin de « leurs peines. »

Marius, ut Cimbros Teutonasque profliget, prius flumina avertit ; et Sulla tantis operibus milites

suos fatigat, bello contra Mithridatem suscipiendo perterritos, ut prœlium poscant ultro tanquam finem laborum.

1. **Teutonas**, accusatif de nom étranger (3e déclinaison) comme *Macedonas* (forme d'accusatif la plus ordinaire): on trouve aussi *Teutones*, et surtout *Teutonos* (2e déclin.). — 2. **profliget** rend bien l'énergie de « battre », ce que ne ferait pas *vincat*, encore moins *superet*. — 3. **prius**, proprement « avant tout, au préalable »: *incipit avertere* signifierait « commence à détourner ». — 4. **Sulla** (d'après le *Manuel* de Brambach), non *Sylla*, orthographe postérieure (la traduction grecque donne Σύλλας): on doit écrire de même sans *y* les mots *silva*, *Silvanus*, *silvestris*, indépendamment de toute comparaison étymologique avec ὕλη. — 5. **tantis operibus... fatigat**, périphrase nécessitée par le gallicisme, mais exprimant exactement le fond de la pensée de l'auteur: *operibus*, qui rappelle l'idée précédente, est préférable à *laboribus*, dont une partie du sens se retrouverait dans *fatigat*. — 6. **suos**, plus léger que *exercitus sui*. — 7. **fatigat** complète *tantis* pour exprimer tout ce qu'il y a dans « fait si bien ». On pourrait dire aussi, à la rigueur, *onerat, afficit, urget...* — 8. **contra Mithridatem**, meilleur que *Mithridatico*, pour mettre

en relief le nom qui fait l'effroi des soldats. — 9. **suscipiendo**, « d'entreprendre » ou « d'avoir à entreprendre », mieux que *suscepto*, « d'avoir entrepris ». — 10. **poscant**, ou *exposcant*, *flagitent* ou *efflagitent*, *postulent* ou *expostulent*, mieux que *petant* et surtout que *expetant*. Le présent du subjonctif est motivé ici, comme plus haut pour *profliget*, par le temps présent de la proposition principale. Néanmoins on trouve aussi le verbe de la propos. subord. à l'imparf. du subjonctif, quand le verbe de la propos. principale est, comme ici, au présent « historique », qui, pour l'idée, équivaut au parfait. Cf. *Gr.* de Madvig, § 382, Rem. 1 : *Cæsar, ne graviori bello* **occurreret**, *maturius, quam consuerat, ad exercitum* **proficiscitur** (Cæs. *de B° G°*, I, 17). Dans les thèmes, il est plus sûr de s'en tenir à la syntaxe régulière. — 11. **ultro** ou *sponte* (avec ou sans *sua*) ou *ipsi*, « spontanément, d'eux-mêmes »: non indispensable, mais utile pour préciser. — 12. **tanquam** ou *tamquam*, d'ap. le *Man.* de Brambach: voir plus haut, *Introd.* p. 22. — 13. **laborum**, sans qu'il soit besoin d'exprimer la possession par *suorum*, tant le rapport est évident.

f) « Publius Nasica, sans besoin, leur fit cons-
« truire une armée navale. On craignait plus l'oisi-
« veté que les ennemis. »

P. Nasica, nulla re urgente, classem iis imposuit ædificandam : adeo magis otium quam hostes formidabantur.

1. **P. Nasica,** dénomination abrégée pour *Publius* [*Cornelius Scipio*] *Nasica.* C'est ainsi que Tite-Live (XXXV, 14) et Cic. (*Phil.* VI, 77), etc., disent *P. Africanus* pour *Publius* [*Cornelius Scipio*] *Africanus.* Rappelons en passant que le prénom seul peut s'écrire en abrégé, et encore doit-il être, pour cela, suivi d'un autre nom (ou d'un surnom) de la personne que l'on désigne. Retenir les abréviations archaïques conservées par les Latins après l'introduction du G dans leur alphabet : C. pour *Gajus* ou *Gaius* (on retournait la lettre [Ͻ] pour le féminin); *Cn.* pour *Gnæus.* — 2. **nulla re urgente** ou *nullo usu* ou *cum nihil opus* (ou *usus*) *esset,* autant d'expressions admissibles ici : dans la dernière, *cum* signifierait « quoique », sens avec lequel cette conjonction exige toujours le subjonctif; de même avec le sens de « puisque ». — 3. **classem.** « Armée navale » signifie ici « flotte ». *Arma, armamenta, armaturam* ne désigneraient que « les agrès»; *rem navalem* voudrait dire « la marine ». — 4. **iis,** mieux que *eis* (*Gr.* Madvig, § 83, Rem. 1) : cf. *diis* mieux que *deis* (*Man.* Brambach, chap. III, § 15, Rem.). A cette place, *iis* peut servir de complément à

ædificandam comme à *imposuit,* auquel il se rapporte plus régulièrement. — 5. **imposuit ædificandam** (ou *faciendam, efficiendam*) : cf. *Gr.* Madvig, § 422. Voici d'autres tournures : *classem ædificare eos coegit* (mais il vaut mieux éviter deux accusatifs et ne pas répéter *coegit,* déjà employé plus haut); *classem ab iis ædificari jussit* (manque un peu d'énergie); *classem iis imperavit* (suffirait à la rigueur) *ut ædificarent* (complète le sens, mais alourdit l'expression); *classem iis ædificandam curavit* (vaut à peu près la première manière de traduire). — 6. **adeo,** *ita, sic* (*tantus... talis...* etc.) commencent ordinairement une pensée finale qui résume tout ce qui précède (*sentence* ou *épiphonème*). C'est ici le cas. Il serait plus faible de dire : *otium* **enim** *magis...* Quant à l'absence de toute liaison, même avec un *point* comme en français, elle paraîtrait choquante. — 7. **otium** désigne proprement l'état de qui ne fait rien ou n'a rien à faire : les mots latins qu'on pourrait prendre comme synonymes dépassent la mesure de ce qu'il y a ici à exprimer. — 8. **formidabantur,** mieux que *metuebantur* ou *timebantur,* au pluriel comme ci-dessus *erant* à la seconde phrase.

APPENDICE

III. — Conseils pour la Version latine (*).

La plupart des Candidats à l'examen de Licence ou au concours d'Agrégation, illusionnés peut-être par l'apparente facilité de cette partie des épreuves, négligent la version latine. Cependant la plus forte note que nous ayons pu donner, depuis plusieurs années, pour ce genre d'exercice, aux étudiants qui suivent notre *Préparation par correspondance*, a été 12 sur 20 pris comme maximum, la moyenne est 8 à peine, et il n'est pas rare de voir un même candidat descendre brusquement de 6 points!

Cette faiblesse relative et ces écarts nous semblent tenir en grande partie à l'oubli de quelques règles fondamentales. Nous ne sommes plus, qu'on le sache bien, au temps des « belles infidèles ». Cette sorte de traduction, fort admirée jadis, même dans l'Université, n'a aucune vogue aujourd'hui dans les

(*) Cf *Bulletin de la Faculté des Lettres de Poitiers*, n° de juin 1889.

concours de Sorbonne : la « poudre aux yeux » n'aveugle plus que les imprudents qui la sèment.

La première condition d'une traduction acceptable sera donc l'**exactitude**. Et par *exactitude* il ne faut pas entendre seulement la reproduction du *sens général*, mais encore l'expression des *nuances particulières*, selon l'*ordre d'exposition* des idées et le plus ou moins de *développement* donné à la pensée.

Quant au **style**, qu'il se dégage des scories (nous pourrions dire aussi des *scolies*) de l'explication littérale, pour être *clair*, *correct*, *élégant*, c'est-à-dire bien français.

Le **ton** à prendre n'est pas indifférent non plus : la poésie n'a pas le langage de la prose, et il faut savoir encore distinguer entre les divers poètes, entre les divers prosateurs ; il faut surtout *approprier ses expressions à la nature de chaque sujet.*

Si enfin le mot de Buffon est vrai, que « le style est l'homme même », nous devons, pour bien rendre un écrivain, entrer, comme disent familièrement nos artistes, dans la « peau du bonhomme », afin de nous pénétrer non seulement de ses idées, mais de sa tournure d'esprit, et d'exprimer ses pensées comme nôtres dans notre langue maternelle.

Un écueil à éviter, c'est de vouloir corriger l'auteur que l'on traduit : tel Lamotte-Houdart modernisant Homère ! Si le texte vous paraît prolixe, ne cherchez pas à le rendre concis ; s'il vous

semble froid et sec, laissez-le sans chaleur ni ornements. Il est bon, en cette matière, de ne céder qu'aux exigences les plus impérieuses de l'usage français (cf. plus bas, p. 137 *h* 2). Sans doute, pour employer une comparaison devenue banale, on doit préférer un portrait artistement peint à une terne photographie; mais si le peintre a, pour faire de l'art, par trop sacrifié la ressemblance, la vérité avant tout : qu'on me ramène au photographe !

Horace, bien avant nous, l'avait dit en latin :

Et fortasse cupressum
Scis simulare : quid hoc, si fractis enatat exspes
Navibus, ære dato qui pingitur?

Essayons de joindre au précepte l'exemple.

Le texte suivant est emprunté à la *Collection des Auteurs latins* publiée sous la direction de M. Désiré Nisard (Firmin-Didot, 1878) : cela nous permettra l'examen d'une traduction imprimée.

AD ROMAM

(Fragment de l'*Itinéraire* de Rutilius, I, v. 115-140).

a) *Erige crinales lauros, seniumque sacrati*
Verticis in virides, Roma, refinge comas.

« A Rome. Relève les lauriers de ta chevelure, et
« rajeunis sous de verts rameaux ta tête vénérable
« et sacrée, ô Rome ! »

1. Ton noble et grave : la pièce entière est un encouragement, un appel au relèvement de la patrie abattue, meurtrie par les premières invasions des Barbares, au début du Ve siècle de notre ère. — 2. **seniumque... comas**. Mot à mot : « reforme en vertes chevelures la vieillesse de ta tête sacrée », c'est-à-dire « rajeunis, en verdissant ta chevelure, ta tête vieillie et sacrée », d'où la traduction ci-dessus. L'accusatif de *in virides comas* s'explique en ce que les verts reflets de la chevelure sont un but à atteindre pour obtenir le rajeunissement. C'est la construction ordinaire avec les verbes qui marquent la transformation ou le changement : cf. Ovide, *Métam.* I, 1 ; etc.

b) *Aurea turrigero radient diademata cono,*
Perpetuosque ignes aureus umbo vomat.

« Qu'un diadème d'or rayonne à ton front cou-
« ronné de tours, et que la flamme ne cesse de
« jaillir de ton bouclier d'or. »

1. **cono**, proprement « cimier » de casque, et généralement tout ce qui fait « pointe » ou sommet ». Cela permet de traduire ici par « front ». On s'expliquerait mal « un diadème d'or rayonnant à un cimier de casque portant des tours ». — 2. **Aureus**, « d'or », et non « doré », qui dit moins. Répéter le mot avec l'auteur.

c) *Abscondat tristem deleta injuria casum :*
Contemptus solidet vulnera clausa dolor.

« Fais oublier une triste chute en lavant ton
« affront ; que le mépris de la douleur cicatrise à
« jamais tes plaies. ».

1. **Abscondat...** M. à m. « Que ton affront effacé cache ta triste chute ». Les vers 141 et suivants montrent que le poète exhorte Rome à reprendre l'offensive contre les Barbares. — 2. **Contemptus...** M. à m. « Que ta douleur méprisée consolide tes plaies cicatrisées » ou la cicatrisation de tes plaies ».

d) *Adversis sollemne tuis sperare secunda :*
Exemplo cœli ditia damna subis.

« Pour toi les revers ont toujours fait naître des
« espérances de succès : à l'exemple du ciel, tu
« t'enrichis des pertes que tu subis. »

1. **Adversis...** M. à m. « Espérer des succès est coutumier à tes revers », — concision difficile à reproduire. — 2. **ditia,** « qui enrichissent », et non « riches », sens actif substitué à l'acception passive ordinaire : fréquent en poésie.

e) *Astrorum flammæ renovant occasibus ortus ;*
Lunam finiri cernis, ut incipiat.

« Les feux des astres ne s'éteignent que pour se
« rallumer ; la lune, tu le vois, ne finit son cours
« que pour le reprendre. »

1. **Astrorum...** M. à m. « Les flammes des astres renouvellent leurs levers par leurs couchers ». — 2. **finiri** : il s'agit de la révolution mensuelle plutôt que des éclipses, phénomènes exceptionnels. — 3. **cernis,** « tu vois ». Mieux vaut, ne serait-ce qu'au point de vue oratoire, prendre comme sujet de ce verbe Rome, à qui l'on parle, que de voir dans cette seconde personne du singulier un équivalent latin de notre pronom « on ».

f) *Victoris Brenni non distulit Allia pœnam ;*
Samnis servitio fœdera sæva luit.

« L'Allia n'a pas reculé le châtiment de Brennus
« victorieux ; le Samnite a expié par l'esclavage la
« rigueur de ses traités ».

1. **Victoris...** Traduction littérale à maintenir. Pour *non distulit*, on serait tenté de traduire par « n'a pas empêché » ; mais l'auteur veut dire plus : « n'a pas empêché d'arriver à son heure », c'est-à-dire « n'a pas fait différer, n'a pas retardé, reculé ». — 2. **luit,** entre les deux parfaits *distulit* et *fugasti*, doit être pris pour un parfait : d'ailleurs la quantité de la première

syllabe ne s'y oppose pas, comme il arriverait, par exemple, pour *legit* ou *venit*...

g) *Post multas Pyrrhum clades superata fugasti;*
Flevit successus Hannibal ipse suos.

« Pyrrhus t'inflige défaite sur défaite : vaincue,
« tu le mets en fuite. Annibal lui-même a pleuré
« ses succès. »

1. **Post**... La nécessité de traduire rapidement la première partie du vers pour maintenir le rapprochement des deux idées finales, autorise, pour la traduction de *fugasti*, l'emploi du présent « historique ». — 2. **Successus**. Inutile de chercher un synonyme à « succès » : on trouve déjà cette acception au siècle d'Auguste. — 3. **Annibal** est transcrit sans *h* suivant l'usage français, qui ne saurait suivre d'abord le nouvel enseignement de l'orthographe latine : cf. *Juppiter*, *quattuor*, *milia*, *adulescens*, *intellegentia*, etc., etc.

h) *Quæ mergi nequeunt, nisu majore resurgunt,*
Exsiliuntque imis altius acta vadis.

« Les corps insubmersibles remontent à la sur-
« face des eaux, d'un élan d'autant plus énergique
« que l'immersion a été plus profonde. »

1. **nisu majore**, en correspondance avec *altius*, modifie aussi bien *exsiliunt* que *resurgunt*. — 2. **imis vadis** peut se rapporter à *acta* comme à *exsiliunt*, qui lui-même reprend l'idée de *nisu resurgunt* : de là, pour éviter des redites, la nécessité de traduire toute la phrase sans tenir grand compte de *exsiliuntque*, de *que* surtout. — 3. **acta**, « poussés », d'où ici « plongés ».

i) *Utque novas vires fax inclinata resumit,*
Clarior ex humili sorte superna petis.

« Ainsi qu'une torche inclinée ravive sa flamme,
« tu prends un nouvel éclat en te relevant de ton
« abaissement. »

1. **novas** *vires*... **resumit** : m. à m. « reprend de *nouvelles* forces », pléonasme à éviter. — 2. **superna**, au pluriel neutre et en opposition à *humili*, doit se traduire simplement par le positif, malgré *clarior* : m. à m. « [c'est] plus brillante [que] d'une basse condition tu gagnes les [rangs] élevés ».

j) *Porrige victuras Romana in sæcula leges,*
Solaque fatales non verearc colus,
Quamvis sedecies denis et mille peractis
Annus præterea jam tibi nonus eat.

« Promulgue au loin tes lois, éternelles comme « ton nom; sois seule à ne pas craindre la que- « nouille fatale, quoique à dix siècles passés tu en « ajoutes un autre déjà suivi d'un nouveau à sa « soixante-neuvième année! »

1. **victuras**, de *vivo*, non de *vinco*, car il s'agit ici de durée. M. à m. « Etends des lois devant vivre pour les siècles [éternellement] romains ». L'idée d'éternité se trouve dans la locution *in sæcula*, « de siècle en siècle », qui rappelle exactement *in dies* (avec ou sans *singulos*), « de jour en jour ». — 2. **colus** : inutile de préciser plus que le poète, surtout avec l'épithète de « fatales », si caractéristique, pourvu qu'on ait soin d'en rejeter la traduction après le substantif. — 3. **non** a le sens atténué de *ne*, comme dans Horace (*Ep. ad Pis.* v. 460, et *Serm.*, II, v. 91), etc. — 4. **sedecies... nonus.** En traduisant un poète, on ne peut pas se contenter de poser un total : il faut garder le plus possible de la manière de l'exprimer. Le texte donne ici 16 × 10 (d'où le nom de nombre distributif) ou 160 + 1000 + 9 : la traduction s'en éloigne peu en donnant comme équivalent 1000 + 100 + 69. — Il y a lieu de se rappeler aussi que le nombre ordinal excède d'une unité le nombre cardinal : la 1169e année n'indique que 1168 ans pleinement révolus. Cependant, comme on n'emploie que le nombre ordinal dans la supputation des années, pour avoir ici la date correspondante dans l'ère chrétienne, il suffit de soustraire 754 de 1169, ce qui laisse exactement 415. — 5. **eat**, « marche, s'écoule »; sens fréquent : cf. Ov., *Fast.*, III, 76 (*...mensis eat*), etc.

k) *Quæ restant, nullis obnoxia tempora metis,*
Dum stabunt terræ, dum polus astra feret.

« La carrière qu'il te reste à fournir sera illimitée, « tant que la terre gardera sa stabilité, tant que le « ciel portera les astres. »

1. **nullis metis**. Rigoureusement, le verbe sous-entendu peut être *sunt*, présent dont s'accommoderait sans doute la syntaxe latine, mais qui, traduit littéralement, exigerait en français une nouvelle proposition au futur : « et il en sera ainsi... » Pour reproduire la concision de l'auteur, mieux vaut mettre le futur immédiatement. — 2. **polus**, cf. Virg. *Enéide*, I, 608 : ... *polus dum sidera pascet.*

l) *Illud te reparat, quod cetera regna resolvit :*
Ordo renascendi est, crescere posse malis.

« Tu retrouves des forces dans ce qui ruine les « autres empires : c'est la règle de toute renais-

« sance, que la faculté de puiser dans la destruc-
« tion des éléments de vie. »

1. **Illud**... Bien garder la première proposition comme principale. — 2. **ordo**... conserver la généralité de la pensée, afin de laisser le lecteur en faire l'application particulière à Rome.

La traduction que nous venons de donner n'a pas la prétention d'être inattaquable et de réunir tous les suffrages (car qui oserait s'en flatter?); mais nous croyons pouvoir affirmer qu'elle serait notée assez avantageusement.

Voici maintenant celle de la collection Nisard.

Nous la transcrivons pour donner un spécimen de fautes à éviter.

Les passages les plus défectueux sont en petites capitales; les erreurs les plus légères, en italiques; les mots français inutiles, ou latins non traduits, entre crochets.

« A ROME

« Lève ta *tête triomphante*, ô [divine] Rome!
« *entrelace* de lauriers tes cheveux blanchis par une
« vieillesse MALE ET VIGOUREUSE. SECOUE FIÈREMENT
« les tours qui forment ton diadème [*aurea?*]; que
« ton bouclier d'or répande des feux ÉTINCELANTS :

« étouffe [*deleta injuria?*] le souvenir de tes der-
« nières pertes; que le mépris de la douleur ferme
« [= *clausa* + *solidet?*] tes plaies! Tu as perdu des
« batailles, mais jamais [le courage ni] l'espoir
« [*exemplo cœli?*]; tes défaites même t'enrichissent.
« C'est ainsi que les astres ne disparaissent [à nos
« yeux] que pour rentrer [plus brilllants] dans la
« carrière; que la lune [et *cernis?*] ne finit son
« cours que pour le recommencer [avec un nouvel
« éclat]. La victoire de Brennus sur [les bords de]
« l'Allia n'a point *empêché* son châtiment; l'escla-
« vage des Samnites vengea *le joug* DES *légions*;
« après de longs désastres, vaincue, tu chassas
« Pyrrhus; Annibal lui-même pleura [sur] ses triom-
« phes. Semblable à ces corps qui remontent tou-
« jours à la surface de l'eau, victorieux des efforts
« qu'on fait pour les submerger [et *majore...*
« *altius...?*], ou telle qu'un flambeau qui *s'allume*
« *davantage à mesure qu'*on l'incline, tu te relèves
« plus glorieusement [que jamais] de l'abaissement
« [où l'on t'avait réduite]. Tes lois RÈGLERONT LE
« SORT DE L'UNIVERS jusqu'aux derniers âges.
« Toi seule ES à l'abri du *ciseau des Parques*,
« quoique tu touches *presque à ton douzième siècle*
« [= 1169e année?]; TA DURÉE ÉGALERA CELLE DE
« LA TERRE ET DU CIEL. Ce qui détruit les autres
« empires, sert à *fortifier* le tien : *on dirait que*
« TU REÇOIS de *tes* malheurs une naissance nou-
« velle. »

Cette traduction, dont la valeur serait, on le comprend, cotée au-dessous de la moyenne, nous rappelle un mot tristement comique : « Quand j'avais besoin d'un... vêtement, je traduisais pour une collection. » N'est-ce pas un avis charitable à ceux qui n'ont nul souci de revenir d'un examen avec une « veste »?

Que les Étudiants se défient donc d'un travail trop facile, dont le faux brillant masque mal le défaut de solidité : le succès ne s'obtient que par l'application de principes sévères.

En un mot, ce que Quintilien disait de l'éloquence, convient également à l'art de traduire : « Sans doute, la connaissance des règles enlève quelque chose, comme la lime au métal rugueux, la pierre à l'outil émoussé, le temps au vin vieux; mais ce qui disparaît ainsi, ce sont des défauts : le polissage littéraire n'amoindrit que pour améliorer. » Cf. *Inst. or.* II, 12.

Veut-on un nouvel exemple? Nous le tirerons encore du *Bulletin mensuel de la Faculté des lettres de Poitiers* (Avril 1891).

Plusieurs de nos correspondants nous avaient exprimé le désir d'avoir, au moins de temps à autre, un corrigé de Version latine. Quelque hardi qu'il soit de présenter comme une sorte de modèle ce dont on reconnaît soi-même l'infériorité relativement à l'idéal entrevu, nous n'avions pas hésité à satisfaire un vœu après tout légitime. C'est cet essai

que nous allons reproduire : seulement, aujourd'hui comme alors, nous demanderons en retour qu'on ne ménage pas l'indulgence à notre bonne volonté.

Sans revenir sur les conseils généraux qui précèdent, nous en ferons l'application sur un texte qui offre quelque difficulté, l'invocation de l'*Achilléide* de STACE.

La note moyenne de nos correspondants, fort peu élevée, avait été de 6 sur 20. Il peut être piquant de voir si cette note même, toute faible qu'elle est, serait atteinte par la traduction de la collection Nisard.

Examinons-la donc, après en avoir transcrit fidèlement le texte (Firmin-Didot, 1878).

INVOCATION DE L'*ACHILLÉIDE*.

I. *Magnanimum Æaciden, formidatamque Tonanti*
Progeniem, et patrio vetitam succedere cœlo,
Diva, refer; quanquam acta viri multum inclita cantu
Mæonio, sed plura vacant : nos ire per omnem
Sic amor est, heroa velis, Scyroque latentem
Dulichia proferre tuba, nec in Hectore tracto
Sistere, sed tota juvenem deducere Troja.

« Le magnanime Achille, ce héros à qui le maître « du tonnerre craignit de donner la vie, de peur de

« le voir un jour lui ravir le trône du ciel, muse,
« c'est à toi de le chanter. Ses exploits ont été
« illustrés par la lyre de Méonie ; mais le champ
« est vaste encore. Parcourir toute sa vie, l'arracher
« de sa retraite de Scyros, au bruit de la trompette
« d'Ulysse, telle est mon entreprise : laissons là
« Hector traîné dans la poussière : c'est loin de
« Troie que je veux montrer le jeune héros. »

1. Sur l'ordre de la phrase, rien à redire. Voyons les mots et les idées. — 2. **Achille** ne rappelle pas « Eaque » comme *Æaciden* : de plus, il était inutile de nommer le héros, assez clairement désigné par les déterminations suivantes. — 3. **ce héros** est ajouté sans nécessité. — 4. **de peur de le voir un jour lui ravir le trône du ciel** ne traduit ni *patrio* ni *vetitam*. — 5. **muse**: « déesse », dit le poète. — 6. **C'est à toi de le chanter** est prolixe et sans précision. — 7. **ses** ne vaut pas *viri:* conséquence de l'emploi prématuré du mot « héros ». Nous dirons « du guerrier », réservant le mot « héros » pour traduire *heroa* au 5ᵉ vers. — 8. *multum* n'est pas traduit, bien qu'il serve ici à préparer *plura*. Pour le sens précis de cet adverbe de quantité, cf. L. Havet, *Abrégé de Grammaire latine*, § 1115. — 9. L'idée comparative de *plura* n'est pas rendue. — 10. **d'Ulysse** est une explication, non une traduction. — 11. **velis** est

omis. — 12. **laissons là Hector**... est au fond un contre-sens. Il ne s'agit pas de « laisser là », c'est-à-dire de « négliger » ou de « ne pas chanter » le fait en question : il s'agit seulement de ne pas imiter Homère, qui, après l'avoir chanté, s'est arrêté; en un mot, Stace voulait, devançant ou imitant Quintus de Smyrne, aller tout au moins jusqu'à la mort de son héros. — 13. **C'est loin de Troie**... forme un grossier contre-sens, doublé d'une *erreur d'histoire littéraire*. Le traducteur accentue encore sa fausse interprétation dans une note au vers 453 en disant: « L'*Achilléide* est incom-
« plète, quoiqu'on ait soutenu le contraire.
« L'auteur a bien dit en commençant qu'il
« voulait *tota juvenem deducere Troja,* ÉLOI-
« GNER SON HÉROS DES CHAMPS DE TROIE : mais
« comme, du reste, il veut DÉCRIRE TOUTE SA
« VIE, *ire per omnem heroa,* il lui restait encore
« à chanter ses exploits avant son arrivée à
« Troie. » Comment Stace pouvait-il prétendre décrire **toute la vie** de son héros en l'éloignant des champs de Troie? La vérité est que l'*Achilléide* devait être un poème cyclique, une sorte de biographie épique, comme on semble d'ailleurs le reconnaître dans la *Notice sur Stace* placée en tête de l'édition Nisard même : « Ce
« poème, y est-il dit d'après Schœll, si l'au-
« teur l'avait terminé, aurait offert les mêmes

« beautés et les mêmes défauts que la *Thébaïde*.
« Le plan en était défectueux; le poète n'avait
« pas choisi une action unique, mais il se pro-
« posait de donner **toute la vie** de son héros. »

Prenant donc *deducere* dans son sens postérieur de « accompagner » et *tota Troja* comme un ablatif en fonction de locatif ou d'instrumental sur le modèle de *Ibam forte* VIA SACRA, nous traduirions ainsi tout ce début :

« Le magnanime Eacide, que le Maître du tonnerre
« craignit d'avoir pour fils et empêcha ainsi de ravir
« à son père le trône du ciel, chante-le, ô Déesse !
« Sans doute les exploits du guerrier ont été en
« grande partie célébrés par l'épopée méonienne;
« mais il en reste à dire plus encore. Secondant mon
« ardeur, laisse-moi parcourir la vie entière du
« héros, le tirer de sa retraite de Scyros au son de
« la trompette de Dulichium, et ne pas le quitter
« après Hector traîné dans la poussière, mais le
« suivre dans tous ses faits d'armes devant Troie. »

II. *Tu modo, si veteres digno deplevimus haustu,*
Da fontes mihi, Phœbe, novos, ac fronde secunda
Necte comas : neque enim Aonium nemus advena pulso,
Nec mea nunc primis albescunt tempora vittis.
Scit Dircæus ager : meque inter prisca parentum
Nomina cumque suo numerant Amphione Thebæ.

« Si jadis mes lèvres n'ont pas souillé les sources
« sacrées, permets-moi, ô Phébus ! d'y puiser
« encore, et ceins mon front d'une seconde cou-
« ronne. Ce n'est point un hôte nouveau qui pénè-
« tre dans les bois d'Aonie; ce n'est pas la première
« fois que les blanches bandelettes ornent ma
« chevelure. Les champs de Dircé me connaissent :
« Thèbes redit mon nom parmi les noms de ses
« aïeux et m'associe à son Amphion. »

1 **Digno** est assez mal traduit par « n'ont pas souillé » : inconvénient du tour négatif substitué sans nécessité au tour affirmatif. — 2. Un autre écueil, peu évité par nos correspondants, c'était le verbe **deplere** : ici, il ne signifie pas « épuiser », mais simplement « désemplir ». — 3. **secunda** fait difficulté. On pourrait croire que le poète l'a employé dans le sens si fréquent de « favorable ». Cependant, placé entre *novos* et *nec... primis*, ce mot doit plutôt signifier « second ». — 4. « Ceins mon front d'une seconde couronne » manque de précision dans les termes : *nectere* ne signifie pas plus « ceindre » que *fronde* « couronne » ou *comas* « front ». — 5. « pénètre dans » n'est pas exact, malgré *advena;* car *nemus pulso* n'est pas ici comme *ostium pulso* (Hor.), mais plutôt comme *pede humum pulso* (Ov.), moins l'idée de danse. — 6. **tempora** est-il traduit par « chevelure »

parce que **comas** l'a été par « front »? C'est plutôt l'inverse, mais la méthode n'en est pas moins condamnable : pourquoi s'ingénier à exprimer l'idée autrement que l'auteur? — 7. « me connaissent » est un contre-sens.

Nous traduirions ainsi ce passage :

« Si jadis j'ai dignement puisé à tes sources
« sacrées, accorde-m'en, Phébus, de nouvelles, et
« entrelace un second feuillage dans ma chevelure.
« Je ne foule pas en étranger les bosquets d'Aonie;
« ce n'est point aujourd'hui pour la première fois
« que les bandelettes blanchissent mes tempes. Les
« champs de Dircé le savent, et Thèbes me compte
« parmi les noms antiques de ses pères, en m'asso-
« ciant à son Amphion. »

III. *At tu, quem longe primum stupet Itala virtus,*
Grajaque, cui geminæ florent vatumque ducumque
Certatim laurus (olim dolet altera vinci),
Da veniam, ac trepidum patere hoc sudare parumper
Pulvere : te longo necdum fidente paratu
Molimur, magnusque tibi præludit Achilles.

« Et toi que contemple avec admiration l'élite de
« la Grèce et de l'Italie, toi pour qui les deux pal-
« mes du poète et du guerrier fleurissent à la fois
« vaincues tour à tour l'une par l'autre, pardonne-
« moi; permets que quelque temps encore j'arrose

« cette carrière de mes sueurs. Par de longs et
« timides efforts je me prépare à chanter ta gloire,
« et le grand Achille sert de prélude. »

1. **Longe primum** est commodément omis. — 2. On voit ensuite « palmes » au lieu de « lauriers », d'après la méthode condamnée plus haut; mais ici la conséquence est plus grave : elle entraîne une *faute d'histoire naturelle*, car les « palmes » ne sauraient « fleurir »! — 3. **dolet** n'est pas traduit; **trepidum** non plus : deux idées morales cependant assez délicates. — 4. **tibi** est également passé à tort.

Voici comme nous traduirions :

« Et toi qu'admire bien avant tous l'élite étonnée
« de l'Italie et de la Grèce, toi pour qui fleurissent
« à l'envi les deux lauriers du poète et du capi-
« taine (l'un des deux a parfois la douleur d'être
« vaincu par l'autre), excuse-moi et souffre que
« pour quelque temps j'arrose timidement de mes
« sueurs la poudre de cette carrière : par de longs
« efforts, encore mal assurés, je me prépare à célé-
« brer ta gloire, et le grand Achille te sert de pré-
« lude. ».

Maintenant, récapitulons par ordre de gravité les fautes signalées, et faisons-les suivre du nombre de points dont elles entraîneraient vraisemblablement

la perte, sinon à l'examen de Licence, du moins au concours d'Agrégation :

1 contre-sens avec faute d'histoire littéraire.............	5
1 contre-sens avec faute d'histoire naturelle............	3
2 contre-sens simples.........	4
6 mots importants passés......	3
8 inexactitudes diverses...	2
PERTE TOTALE.......	17 points.

Sur un maximum de 20 points, cette traduction en garderait donc 3, juste la moitié de la note moyenne de nos correspondants.

Conclusion pratique : ne nous attendons qu'à nous-mêmes, et défions-nous des traductions!

APPENDICE

IV. — Conseils pour la Version grecque.

Ce que nous avons dit plus haut de l'*exactitude,* du *style,* du *ton,* à propos de la Version latine, est également applicable à la Version grecque. Il serait superflu d'y revenir.

Sans doute les deux langues anciennes ont leur génie propre dont il est indispensable de se pénétrer pour les traduire fidèlement; mais ce n'est pas ici qu'il serait possible d'en établir le parallèle. D'ailleurs il resterait encore à poursuivre la comparaison des différents genres littéraires et des nuances particulières à chaque écrivain : il y faudrait un ouvrage entier. A défaut de cette longue étude, les conseils généraux donnés ci-dessus peuvent suffire à qui les entend bien. Nous n'y ajouterons qu'une seule observation toute spéciale au grec.

Il ne faut pas se rendre esclave des particules helléniques, presque aussi abondantes chez les prosateurs que chez les poètes. Qu'on en tienne soigneusement compte dans l'explication littérale, afin de saisir la pensée jusque dans les moindres détails de l'expression, rien de mieux ; mais que l'on se croie obligé, dans la version définitive, de répondre à chaque mot grec par une locution équivalente, au lieu de verser l'idée dans le moule d'une phrase bien française, voilà une erreur contre laquelle on ne saurait trop se mettre en garde.

Essayons maintenant d'appliquer nos principes sur une page de THUCYDIDE (livre II, chapitre 40).

Ce fragment de l'*Histoire du Péloponèse* est un des plus beaux passages, et non des moins délicats à traduire, de la fameuse oraison funèbre mise par l'auteur dans la bouche de Périclès. L'orateur, en faisant l'éloge de la démocratie athénienne, réfute indirectement nombre d'accusations portées contre ses concitoyens par la malveillance jalouse des Spartiates. Le style est sobre et nerveux, le raisonnement serré, le ton grave et ferme : c'est la caractéristique de l'historien même.

Notre base de comparaison sera la traduction BÉTANT (4e édition, Hachette, 1878) : elle est d'ailleurs conforme au texte de la collection DIDOT (1840), de l'édition stéréotype de HOLTZE (*Lipsiæ*, 1870) ou de la recension de BŒHME (Teubner, 1875).

ÉLOGE DE LA DÉMOCRATIE ATHÉNIENNE

a) Φιλοκαλοῦμεν... μετ'εὐτελείας καὶ φιλοσοφοῦμεν ἄνευ μαλακίας· πλούτῳ τε ἔργου μᾶλλον καιρῷ ἢ λόγου κόμπῳ χρώμεθα, καὶ τὸ πένεσθαι οὐχ ὁμολογεῖν τινι αἰσχρὸν, ἀλλὰ μὴ διαφεύγειν ἔργῳ αἴσχιον.

TRADUCTION BÉTANT. « Nous excellons à concilier « le goût de l'élégance avec la simplicité, la culture « de l'esprit avec l'énergie. Nous nous servons de « nos richesses, non pour briller, mais pour agir. « Chez nous, ce n'est pas une honte que d'avouer « sa pauvreté ; ce qui en est une, c'est de ne rien « faire pour en sortir. »

1. **excellons** est ajouté. — 2. **avec l'énergie** ne rappelle pas assez directement le reproche de *mollesse* adressé aux Athéniens par leurs ennemis : c'est l'inconvénient du tour positif substitué au tour négatif. — 3. **non pour briller** est d'une négation trop absolue, d'une concision excessive, à un rang faux. — 4. **pauvreté** est rejeté trop loin. — 5. **une** ne donne pas trace du comparatif αἴσχιον, par lequel l'auteur a voulu tout au moins renchérir sur αἰσχρόν.

TRADUCTION PROPOSÉE. « Notre goût pour l'élé- « gance s'allie à la simplicité, et notre culture « intellectuelle est exempte de mollesse. La richesse

« est pour nous plutôt un moyen d'action qu'un « sujet de vanité; quant à la pauvreté, l'aveu n'en « est déshonorant pour personne; mais ne pas « chercher à en sortir par son activité, c'est à nos « yeux une véritable honte. »

b) Ἔνι τε τοῖς αὐτοῖς οἰκείων ἅμα καὶ πολιτικῶν ἐπιμέλεια, καὶ ἑτέροις πρὸς ἔργα τετραμμένοις τὰ πολιτικὰ μὴ ἐνδεῶς γνῶναι· μόνοι γάρ τόν τε μηδὲν τῶνδε μετέχοντα οὐκ ἀπράγμονα, ἀλλ᾽ἀχρεῖον νομίζομεν, καὶ αὐτοὶ ἤτοι κρίνομέν γε ἢ ἐνθυμούμεθα ὀρθῶς τὰ πράγματα, οὐ τοὺς λόγους τοῖς ἔργοις βλάβην ἡγούμενοι, ἀλλὰ μὴ προδιδαχθῆναι μᾶλλον λόγῳ πρότερον ἢ ἐπὶ ἃ δεῖ ἔργῳ ἐλθεῖν.

Traduction Bétant. « On voit ici les mêmes « hommes soigner à la fois leurs propres intérêts « et ceux de l'État, de simples artisans entendre « suffisamment les questions politiques. C'est que « nous regardons le citoyen étranger aux affaires « publiques, non comme un ami du repos, mais « comme un être inutile. Nous savons et découvrir « par nous-mêmes et juger sainement ce qui con- « vient à l'État; nous ne croyons pas que la parole « nuise à l'action; ce qui nous paraît nuisible, c'est « de ne pas s'éclairer par la discussion. »

1. **ἑτέροις** n'est pas traduit. — 2. **μὴ ἐνδεῶς** forme une *litote* qui n'est pas reproduite. — 3. **μόνοι** est passé à tort. — 4. **τῶνδε,** qui rappelle τά πολεμικά par opposition avec οἰκεῖα (autrement on aurait τούτων), gagnerait à être représenté par un démonstratif. — 5. **ἀπράγμονα** est faiblement rendu, sinon inexactement. — 6. **être**, ajouté devant **inutile**, semble un substantif peu heureux. — 7. **ἤτοι... ἢ...** n'est pas l'équivalent de καὶ répété, et il fallait garder l'ordre des idées, qui porte d'abord sur une situation présente, ensuite sur une perspective d'avenir. — 8. **πράγματα** est traduit comme πρέποντα, συμφέροντα où δέοντα, peut-être sous l'influence de ἐπὶ ἅ δεῖ, qui vient plus loin sans être représenté dans la traduction, non plus que le membre de phrase entier où il se trouve : rien de plus dangereux que ce procédé antiméthodique.

Traduction proposée. « Nous voyons les mêmes « hommes s'occuper à la fois de leurs affaires per- « sonnelles et des intérêts de l'État; d'autres, « simples artisans, ne laissent pas d'être assez « entendus dans les questions politiques. Chez nous « seuls, en effet, le citoyen qui se désintéresse de « ces questions, ne passe pas pour un insouciant, « mais pour un inutile. Du reste, nous savons par « nous-mêmes soit apprécier, soit concevoir comme « il convient les affaires publiques : nous ne croyons « pas la parole nuisible à l'action, mais nous esti- « mons plutôt préjudiciable de ne pas s'éclairer « par la discussion avant de s'engager dans la voie « des actes nécessaires. »

c) Διαφερόντως γὰρ δὴ καὶ τόδε ἔχομεν, ὥστε τολμᾶν τε οἱ αὐτοὶ μάλιστα καὶ περὶ ὧν ἐπιχειρήσομεν ἐκλογίζεσθαι · ὅ τοῖς ἄλλοις ἀμαθία μὲν θράσος, λογισμὸς δὲ ὄκνον φέρει. Κράτιστοι δ' ἂν τὴν ψυχὴν δικαίως κριθεῖεν οἱ τά τε δεινὰ καὶ ἡδέα σαφέστατα γιγνώσκοντες καὶ διὰ ταῦτα μὴ ἀποτρεπόμενοι ἐκ τῶν κινδύνων.

TRADUCTION BÉTANT. « Avant que d'agir, nous « savons allier admirablement le calme de la ré- « flexion avec la témérité de l'audace; chez d'autres, « la hardiesse est l'effet de l'ignorance et l'irréso- « lution celui du raisonnement. Or il est juste de « décerner la palme du courage à ceux qui, con- « naissant mieux que personne les charmes de la « paix, ne reculent cependant point devant les « hasards de la guerre. »

1. **Διαφερόντως** ne signifie pas « admirablement », mais « supérieurement ». — 2. **καὶ τόδε,** qui signale un nouvel avantage des Athéniens sur les autres peuples, n'est pas traduit. — 3. On ne sait trop si « Avant que d'agir » est emprunté à la fin de la phrase précédente (fin non traduite) ou doit représenter ἐπιχειρήσομεν (non traduit autrement) : méthode absolument condamnable. — 4. **τολμᾶν,** même avec μάλιστα, n'exprime pas l'idée de « témérité ». — 5. **ὅ** accusatif de relation signifiant « ce en quoi », a été passé, sans grand inconvénient du reste; mais ce mot en a peut-être embarrassé plus d'un : le texte de Bœhme porte un tiret après τοῖς ἄλλοις —, comme pour signaler une lacune. — 6. **celui** paraît plat. — 7. **ψυχὴν** ne signifie pas proprement « courage », mais « âme »; et ici, en combinant ce mot avec κράτιστοι, l'auteur désigne « le plus haut degré de la force morale ». — 8. La fin de la phrase française traduit bien le fond de la pensée, mais la délicatesse des nuances est effacée, on ne retrouve plus la finesse de l'atticisme.

TRADUCTION PROPOSÉE. « C'est encore un de nos « avantages, que d'avoir tout ensemble une har- « diesse extrême et le sang-froid d'examiner ce « que nous allons entreprendre : sur ce point, chez « les autres, l'audace naît de l'ignorance, et le rai- « sonnement ne produit que l'indécision. Or le « prix de la force morale doit être décerné à ceux « qui ont la connaissance la plus parfaite de la « peine et du plaisir, sans que rien les détourne du « danger. »

d) Καὶ τὰ εἰς ἀρετὴν ἠναντιώμεθα τοῖς πολλοῖς· οὐ γὰρ πάσχοντες εὖ, ἀλλὰ δρῶντες χρώμεθα τοὺς φίλους. Βεβαιότερος δὲ ὁ δράσας τὴν χάριν ὥστε ὀφειλομένην δι' εὐνοίας ᾧ δέδωκε σῴζειν· ὁ δ' ἀντοφείλων ἀμβλύτερος, εἰδὼς οὐκ ἐς χάριν, ἀλλ' ἐς ὀφείλημα τὴν ἀρετὴν ἀποδώσων. Καὶ μόνοι οὐ τοῦ ξυμφέροντος μᾶλλον λογισμῷ ἢ τῆς ἐλευθερίας τῷ πιστῷ ἀδεῶς τινα ὠφελοῦμεν.

Traduction Bétant. « Pour ce qui tient aux bons « offices, nous offrons encore un frappant contraste « avec les autres nations. Ce n'est pas en recevant, « c'est en accordant des bienfaits, que nous acqué- « rons des amis. Or l'amitié du bienfaiteur est plus « solide, parce qu'il est intéressé à ne pas laisser « perdre le fruit d'une reconnaissance qui lui est « due ; tandis que l'obligé a moins d'ardeur, parce « qu'il sait que de sa part, un service rendu est « l'acquittement d'une dette plutôt qu'un mérite. « Nous obligeons sans calcul ni arrière-pensée, mais « avec une confiante générosité. »

1. **τά** est lourdement rendu par « pour ce qui tient ». — 2. **frappant** est ajouté. — 3. **πολλοῖς** n'est pas ἄλλοις. — 4. **fruit** est ajouté et fausse presque le sens. — 5. **δι'εὐνοίας ᾧ δέδωκε** n'est pas traduit : c'est abuser de la concision ! — 6. **ἀμβλύτερος** ne veut pas dire « plus tiède », mais « plus faible », c'est-à-dire ici « sur qui l'on peut moins compter ». — 7. **εἰδώς** est lourdement traduit. — 8. **οὐκ** est affaibli par « plutôt que ». — 9. **Καὶ μόνοι** forme une opposition énergique dont on ne voit pas trace dans la traduction. — 10. **ξυμφέροντος** n'est pas représenté, et **arrière-pensée** est ajouté sans besoin. — 11. **ἀδεῶς** forme une *litote* qui mérite traduction, et il y a peut-être quelque intérêt à terminer, comme l'auteur, par l'idée de « rendre service ».

Traduction proposée. « S'agit-il de services ren- « dus, nous formons également contraste avec la « plupart des peuples ; car ce n'est pas comme « obligés, mais comme bienfaiteurs, que nous « acquérons des amis. Or le bienfaiteur est un ami « plus solide : il cherche par ses bons offices à « maintenir chez son obligé la reconnaissance qui « lui est due. Le débiteur est plus sujet à caution : « il sait que ce n'est pas pour faire une grâce, mais « pour acquitter une dette, qu'il rendra service à « son tour. Seuls, sans calcul intéressé, mais avec « une confiante générosité, nous ne craignons pas « d'obliger autrui. »

Pour terminer cette étude par une triple comparaison, nous allons prendre un fragment des *Caractères* de Théophraste, en donner la *version*, y ajouter la *traduction libre* de La Bruyère et finir par l'exemple d'une *belle infidèle*, c'est-à-dire par un pastiche de l'écrivain français, où l'on ne reconnaîtra plus l'allure du moraliste grec.

LE BAVARD

Ὁ δ' ἀδολέσχης τοιοῦτός ἐστιν, οἷος, ὅν μὴ γιγνώσκει, τούτῳ παρακαθεζόμενος πλησίον, πρῶτον μὲν τῆς ἑαυτοῦ

γυναικὸς εἰπεῖν ἐγκώμιον· εἶτα, ὃ τῆς νυκτὸς εἶδεν ἐνύπνιον, τοῦτο διηγήσασθαι· εἶθ᾽ ὧν εἶχεν ἐπὶ τῷ δείπνῳ τὰ καθ᾽ ἕκαστα διεξελθεῖν· εἶτα δὴ, προχωροῦντος τοῦ πράγματος, λέγειν ὡς πολὺ πονηρότεροί εἰσιν οἱ νῦν ἄνθρωποι τῶν ἀρχαίων · καὶ ὡς ἄξιοι γεγόνασιν οἱ πυροὶ ἐν τῇ ἀγορᾷ · καὶ ὡς πολλοὶ ἐπιδημοῦσι ξένοι · καὶ τὴν θάλατταν ἐκ Διονυσίων πλώϊμον εἶναι · καὶ, εἰ ποιήσειεν ὁ Ζεὺς ὕδωρ, τὰ ἐν τῇ γῇ βελτίω ἔσεσθαι · καὶ ὅτι ἀγρὸν εἰς νέωτα γεωργήσει · καὶ ὡς χαλεπόν ἐστι τὸ ζῆν .... Παρασείσαντα δὲ χρὴ τοὺς τοιούτους τῶν ἀνθρώπων, καὶ διαράμενον ἀπαλλάττεσθαι, ὅστις ἀπύρετος βούλεται εἶναι · ἔργον γὰρ, συναρκεῖσθαι τοῖς μήτε σχολὴν μήτε σπουδὴν διαγιγνώσκουσιν.

Théophraste dit simplement :

« Le bavard est un homme qui, sans connaître « quelqu'un, va s'asseoir tout près de lui et com- « mence par lui faire l'éloge de sa femme; il lui « raconte ensuite le songe qu'il a eu la nuit; puis « il lui énumère les plats de son dîner; après quoi, « allant toujours son train, il lui dit que le monde « est aujourd'hui bien plus méchant qu'autrefois; « que le blé est cher au marché; que les étrangers « envahissent la population; qu'aux fêtes de Bacchus « la mer devient bonne; que, si Jupiter envoyait « de l'eau, les récoltes seraient plus belles; qu'il « va labourer son champ pour l'année prochaine; « que la vie est dure..... Il faut éviter de telles gens, « fuir et s'éloigner, si l'on ne veut pas attraper la

« fièvre; car c'est une affaire, que de s'accommoder « d'individus incapables de distinguer entre loisir « et occupation. »

La Bruyère allonge et paraphrase, se donne libre carrière, sans prendre même la précaution d'éviter certaines négligences de style.

« Un *homme qui veut parler*, se trouvant assis « près d'une personne [qu'il n'a jamais vue et] qu'il « ne connaît point, entre d'abord en matière, [l'en- « tretient de sa femme et] *lui fait* son éloge, lui « conte *son songe, lui fait* un long détail d'*un* repas « [où il s'est trouvé, sans oublier le moindre mets « ni un seul service]. Il s'échauffe ensuite dans la « conversation, [déclame contre le temps *présent* « et] soutient que les hommes qui vivent *présen-* « *tement* ne valent point leurs pères. De là il se « jette [sur ce qui se débite] au marché, sur la cherté « du blé, sur le grand nombre d'étrangers qui sont « dans la ville. Il dit qu'au [printemps, où commen- « cent les] Bacchanales, la mer devient navigable; « qu'un peu de pluie serait utile aux biens de la « terre [et ferait espérer une bonne récolte]; qu'il « cultivera son champ *l'année prochaine* [et qu'il le « mettra en valeur]; [que le siècle est dur, et] « qu'on a bien de la peine à vivre..... Il n'y a avec « de si grands causeurs qu'un parti à prendre, qui « est de fuir, si l'on veut du moins éviter la fièvre.

« Car quel moyen de pouvoir tenir contre des gens
« qui ne savent *pas* discerner ni votre loisir ni le
« temps de vos affaires ? »

Mais voici qui, avec moins d'inexactitudes dans le détail, dénaturerait cependant l'original au point d'en rendre la physionomie méconnaissable :

« Le bavard n'a pas besoin de connaître quelqu'un
« pour aller prendre place à son côté et lui faire de
« but en blanc l'éloge de sa femme. Il lui racontera
« ensuite son rêve de la nuit et passera sans désem-
« parer à l'énumération détaillée des plats de son
« dîner. Puis il s'anime : « Comme le monde est
« aujourd'hui plus méchant qu'autrefois ! Le blé se
« paie son prix au marché. Quelle cohue d'étrangers
« dans la population ! Aux fêtes de Bacchus on peut
« prendre la mer. Si Jupiter envoyait un peu d'eau,
« les récoltes n'en souffriraient pas. Je vais labourer
« mon champ pour la saison prochaine. Ah ! que la
« vie est dure ! »..... Sauvez-vous de telles gens,
« fuyez, courez au loin, si vous tenez à n'avoir pas
« la fièvre ; car ce n'est point petite affaire, que de
« s'en tirer avec des individus pour qui loisir et
« occupation, c'est tout un. »

CONCLUSION

Que l'on fasse un Thème ou une Version, on doit, pour bien traduire, — comme pour bien peindre, — s'attacher à reproduire fidèlement, trait pour trait, la physionomie du modèle : il faut qu'il n'y ait, suivant le mot d'un maître du style, *rien de trop ni rien de manque.*

INDEX ALPHABÉTIQUE

1° MOTS GRECS objets d'une note.

2° Index des MOTS LATINS objets d'une note.

3° Index général de tous les MOTS FRANÇAIS

CONTENUS DANS LE TEXTE DES THÈMES OU EXPLIQUÉS DANS LES NOTES

4° Index alphabétique

DES

QUESTIONS GRAMMATICALES, objets d'une note.

5o Index général
DES
AUTEURS, *Ouvrages* et Éditeurs cités.

ERRATA

Page 15 (fin), remplacer *Hoche* par *Janson-de-Sailly*.

Page 22, après « *nunc* et *nunquam* », ajouter « (ou *numquam*) ».

Page 45 *b*, avant 5, ajouter : « 4bis, **ager** (sing.) ou *fines.* »

Page 67 (bas), lire : « *apud eos* HABERI SOLET, *qui...* etc. »

Page 68 *b* 13, lire « 12 » au lieu de « 13 ».

Page 92, ligne 10, lire « l'État ».

Page 93 *b* 6, ajouter : « à de très rares exceptions près, par exemple, si le verbe a le sens de notre conditionnel, comme il arriverait pour traduire MONTESQUIEU, *Gr. et Décad.*, chap. IV, 15e alinéa (fin), ou quand le verbe dépend d'une proposition infinitive exigeant après elle le subjonctif (discours indirect, etc.), enfin dans le cas (facultatif) signalé par MADVIG, *Gram.*, § 359.

Page 138, 3, au lieu de « v. 91 », lire « V, 80 ».

Page 177, au de **C** pour *Gaja,* lire **Ɔ** (retourné).

Page 188, intercaler : « **acte** *officiel,* p. 71 *b* 4 ».

Page 196, — « **officiel** (*acte...*), p. 71 *b* 4 ».

TABLE DES MATIÈRES

Imp. FR. SIMON, Rennes (2354-97)

NOUVELLE COLLECTION A L'USAGE DES CLASSES (Suite)

XI

SYNTAXE LATINE, d'après les principes de la grammaire historique, par O. Riemann. *3e édition,* revue par Paul Lejay, Professeur de philologie latine à l'Institut catholique de Paris. Volume in-12 cartonné. . . . . 6 fr.

XII

MÉTROLOGIE GRECQUE ET ROMAINE, par J. Wex, traduite de l'allemand sur la 2e édition et adaptée aux besoins des élèves français par P. Monet, avec Introduction par H. Goelzer. Volume in-12 cartonné. 2 fr. 50

XIII

PETIT MANUEL D'ARCHÉOLOGIE GRECQUE, d'après J.-P. Mahaffy, par F. Gache et H. Dumény. Volume in-12 cart. 2 fr. 50

XIV

L'ART NAUTIQUE DANS L'ANTIQUITÉ ET SPÉCIALEMENT EN GRÈCE, d'après A. Breusing, accompagné d'éclaircissements et de comparaisons avec les usages et les procédés de la marine actuelle, par J. Vars, avec Introduction par le contre-amiral A. Vallon. Volume in-12, avec carte et 56 figures intercalées dans le texte, cartonné. . . . . 3 fr. 50

XV

TRAITÉ ÉLÉMENTAIRE D'ACCENTUATION LATINE, suivi d'un *Questionnaire* à l'usage des classes, par l'abbé Viot, 4e édition, publiée par les soins de Paul Viollet, membre de l'Institut. Volume in-12 cartonné. . . . . 1 fr.

XVI

NOUVELLE GRAMMAIRE LATINE, rédigée sur un plan nouveau, par L. Haenny, Professeur au Gymnase de Winterthur. Volume in-12 cartonné . . . . 3 fr.

XVII

CHRONOLOGIE DE L'EMPIRE ROMAIN, publiée sous la direction de R. Cagnat, par G. Goyau. Volume in-12 cartonné. 6 fr.

XVIII

ÉLÉMENTS DE PALÉOGRAPHIE GRECQUE, d'après la *Griechische Palaeographie* de V. Gardthausen, par Ch. Cucuel. Volume in-12 avec 2 planches doubles en lithographie, cartonné. 3 fr. 50

XIX

EXEMPLES DE SYNTAXE GRECQUE, pour servir à la *Traduction du français en grec,* et précédés d'un *Résumé des règles principales de la Syntaxe Attique,* par N. Hamant et J. Bech, avec Introduction par Am. Hauvette, Professeur à la Faculté des Lettres de Paris. Volume in-12 cartonné . . . . 2 fr. 50

XX

ÉTUDE SOMMAIRE DES DIALECTES GRECS LITTÉRAIRES (autres que l'**Attique**), *Homérique, Nouvel-Ionien, Dorien, Eolien,* par E. Audouin, Professeur à la Faculté des Lettres de Poitiers, avec Préface par O. Riemann. Volume in-12, cart. 3 fr.

XXI

MÉTHODE PRATIQUE DE THÈME GREC, par L. Arnould, Professeur à la Faculté des Lettres de Poitiers. Volume in-12 cartonné. . . . . 1 fr.

XXII

LES CARACTÈRES DE LA LANGUE LATINE, par F. O. Weise, traduit de l'allemand par F. Antoine. 1896. In-12 cart. . 3 fr.

LA PHILOLOGIE CLASSIQUE

Six Conférences sur l'Objet et la Méthode des Études Supérieures relatives à l'antiquité grecque et romaine,

par **Max BONNET,** Professeur à la Faculté des Lettres de Montpellier.

Volume in-8°. . . . . 3 fr. 50

DIONYSOS

ÉTUDE SUR L'ORGANISATION MATÉRIELLE DU THÉATRE ATHÉNIEN

par **O. NAVARRE,** Professeur à la Faculté des Lettres de Toulouse.

Volume in-8°, avec 2 planches en chromo et 23 fig. — Prix : 5 fr.

ÉRASME EN ITALIE

ÉTUDE SUR UN ÉPISODE DE LA RENAISSANCE

accompagnée de **12 Lettres inédites d'Érasme**

par **Pierre DE NOLHAC**

Directeur d'Études à l'École Pratique des Hautes-Études.

NOUVELLE ÉDITION *avec additions et facsimile.*

Volume in-8°. — Prix . . . . 3 fr. 50

RES GESTAE DIVI AUGUSTI

D'APRÈS LA DERNIÈRE RECENSION

avec l'analyse du Commentaire de **M. Th. MOMMSEN,**

par **C. PELTIER,**

sous la direction de **R. CAGNAT,** Membre de l'Institut, Professeur au Collège de France.

Volume in-8°. — Prix. . . . . 2 fr.

CICÉRON & SES ENNEMIS LITTÉRAIRES

OU LE BRUTUS, L'ORATOR & LE DE OPTIMO GENERE ORATORUM

traduit d'une Préface de Otto Jahn

et suivi du texte annoté du *De optimo genere oratorum*

PAR

Ferd. GACHE ET **J. S. PIQUET**

Professeur au Lycée d'Alais — Professeur à l'École moyenne de Zwolle

Volume in-8°. — Prix. . . . . . . 2 fr.

L'IDÉAL DE JUSTICE & DE BONHEUR

ET LA VIE PRIMITIVE DES PEUPLES DU NORD DANS LA LITTÉRATURE GRECQUE ET LATINE

par **A. RIESE**

Ouvrage traduit de l'allemand par

Ferd. GACHE ET **J. S. PIQUET**

Professeur au Lycée d'Alais — Professeur à l'École Moyenne de Zwolle

Volume in-8°. — Prix . . . . . 2 fr. 50

C. Licini CALVI reliquiae. — CALVUS, édition complète des fragments et des témoignages. Étude biographique et littéraire par F. Plessis, Maître de Conférences à l'École Normale Supérieure. Avec un Essai sur la polémique de Cicéron et des Attiques, par J. Poirot, Élève de l'École Normale Supérieure. — Volume in-8° . . . . **3 fr.**

M. Tulli CICERONIS ad Quintum fratrem epistola prima, texte latin publié avec un Commentaire critique et explicatif et une Introduction par Ferd. Antoine, Professeur à la Faculté des Lettres de Toulouse. — Volume in-8° . . . . **3 fr.**

D. Junii JUVENALIS Satira septima, texte latin publié avec un Commentaire critique, explicatif et historique par J. A. Hild, Doyen de la Faculté des Lettres de Poitiers. — Volume in-8° . . . . **3 fr.**

M. Annaei LUCANI de bello civili liber primus, texte latin publié avec Apparat critique, Commentaire et Introduction par Paul Lejay, Professeur de Philologie latine à l'Institut catholique de Paris. — Volume in-8° . . . . **3 fr. 50**

T. LUCRETI Cari de Rerum Natura : LUCRÈCE, de la Nature, texte latin accompagné du Commentaire critique et explicatif de H. A. J. Munro. Traduit de l'anglais par A. Reymond, Professeur à Yverdon. Avec Préface par L. Crouslé, Professeur à la Faculté des Lettres de Paris.

Livre I. — Volume in-8° . . . . **4 fr. 50**
Livre II. — Volume in-8° . . . . **3 fr.**

T. Macci PLAUTI Aulularia, texte latin publié d'après les travaux les plus récents, avec un Commentaire critique et explicatif et une Introduction par Alex. Blanchard, Professeur au Lycée d'Amiens. Volume in-8° . . . . **3 fr.**

M. Fabi QUINTILIANI Institutionis Oratoriae liber decimus, texte latin publié avec un Commentaire explicatif par J. A. Hild, Doyen de la Faculté des Lettres de Poitiers. — Volume in-8° . . . . **3 fr. 50**

P. TERENTI Afri Adelphoe, texte latin publié avec un Commentaire explicatif et critique, par Fr. Plessis, Maître de Conférences à l'École Normale Supérieure. — Volume in-8° . . . . . . **4 fr.**

P. TERENTI Afri Hecyra, texte latin publié avec un Commentaire explicatif et critique, par P. Thomas, Professeur à l'Université de Gand. — Volume in-8° . . . . **3 fr. 50**

ΔΑΜΑΣΚΙΟΥ ΔΙΑΔΟΧΟΥ

ΑΠΟΡΙΑΙ ΚΑΙ ΛΥΣΕΙΣ ΠΕΡΙ ΤΩΝ ΠΡΩΤΩΝ 'ΑΡΧΩΝ ΕΙΣ ΤΟΝ ΠΛΑΤΩΝΟΣ ΠΑΡΜΕΝΙΔΗΝ

DAMASCII SUCCESSORIS ***Dubitationes et solutiones***
de primis principiis, in ***Platonis Parmenidem,***
partim secundis curis recensuit, partim nunc primum edidit

Car. Aem. RUELLE

2 volumes grand in-8°. — Prix . . . . **25 fr.**

ÉTUDE SUR LES HELLÉNISMES

DANS LA SYNTAXE LATINE

par J. BRENOUS

Maître de Conférences à la Faculté des Lettres de Montpellier.

Volume in-8°. — Prix . . . . **6 fr.**

THÉORIE DES FORMES LYRIQUES DE LA

TRAGÉDIE GRECQUE

par **P. MASQUERAY**

Maître de Conférences à la Faculté des Lettres de Bordeaux.

Vol. gr. in-8°. — Prix . . . . . **10 fr.**

DE TRAGICA AMBIGUITATE APUD EURIPIDEM

Thesim facultati litterarum Parisiensi proponebat

P. MASQUERAY,

In facultate Burdigalensi colloquiis praepositus.

Brochure gr. in-8°. — Prix . . . **2 fr. 50**

SYNTAXE DE LA LANGUE GRECQUE

PRINCIPALEMENT DU DIALECTE ATTIQUE

par **J. N. MADVIG,** Professeur à l'Université de Copenhague
traduite par l'abbé **HAMANT,** Professeur au Petit Séminaire de Metz

avec Préface par **O. RIEMANN,**

Maître de Conférences à l'École Normale Supérieure et à l'École Pratique des Hautes Études.

Volume in-8°. — Prix . . . . **6 fr.**

(STATIANA)
SILVAE — PREMIER LIVRE

par **Georges LAFAYE**
Maître de Conférences à la Faculté des Lettres de Paris.
Volume in-8°, avec 4 figures dans le texte. — Prix. . **2 fr. 50**

PETIT TRAITÉ DES SYNONYMES LATINS

par **C. MEISSNER**
Traduit sur la 4e édition, par **P. ALTENHOVEN**, Professeur au Collège de Bouillon.
Volume in-8° cartonné. — Prix. . . . . **1 fr. 50**

Q. HORATII FLACCI OPERA
ÉDITION CLASSIQUE

ANNOTÉE par **A. HUBERT**,
Professeur honoraire de l'Athénée de Liège.

I. **Odes et Épodes**. Volume in-8°, cartonné. . . . . **3 fr. 50**
II. **Satires, Épîtres et Art poétique**. Volume in-8°, cartonné. **4 fr. 75**

REVUE DE PHILOLOGIE
DE LITTÉRATURE & D'HISTOIRE ANCIENNES

NOUVELLE SÉRIE

Continuée sous la direction de EM. CHATELAIN et B. HAUSSOULLIER

ANNÉE ET TOME XXII : 1898.

Prix d'abonnement aux quatre livraisons trimestrielles, par an :
PARIS, **24** fr. — DÉPARTEMENTS, **25** fr. — UNION POSTALE, **27** fr.

☞ *Provisoirement et prises ensemble, les vingt premières années (1877-96) de cette Nouvelle Série seront cédées à moitié prix, soit pour* . . . . **240** *fr. net.*

REVUE DES REVUES
ET PUBLICATIONS D'ACADÉMIES RELATIVES A L'ANTIQUITÉ CLASSIQUE

Rédacteurs en Chef :
Ch. GRAUX (I à III : 1876-78), **Em. CHATELAIN** (IV à XII : 1879-87) et **Louis DUVAU** (XIII à XX : 1888-95)

20 volumes grand in-8° raisin. — Prix . . . . . **200** fr.

☞ ***Une TABLE GÉNÉRALE de ces 20 premières années est en préparation.***

Imp. Fr. SIMON, Rennes (2351-97).


COLUMBIA UNIVERSITY LIBRARIES
0022943145

